



Université d'Oran 2

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat « L.M.D »

En Sciences Economiques

Spécialité : Economie Monétaire et Financière

Secteur Informel et Emploi en Algérie

« Le cas du secteur BTP à Oran ».

Présentée et soutenue publiquement par :

Mme. BOUHRIZ DAÏDJ Feriel Eps YAÏCHE.

Devant le jury composé de :

M. Abdelkader DERBAL	Prof.	Univ. Oran2	Président
M. Bachir BOULENOUAR	MC (A)	Univ. Oran2	Rapporteur
M. M'hamed KIHIL	MC (A)	Univ. Oran2	Examineur
M. Mustapha BELMOKADDEM	Prof.	Univ. Tlemcen	Examineur
M. Chaib BOUNOUA	Prof.	Univ. Tlemcen	Examineur
Mme Sultana BOUZADI	Prof.	USTO (Med BOUDIAF)	Examinatrice

Année 2017/2018

Dédicaces

A mes parents,

A mes deux filles adorées,

A ma très chère sœur GHIZLENE,

A mon époux,

Ainsi qu'à tous ceux qui me sont chers.

BOUHRIZ DAÏDJ Feriel



CITATION

« La meilleure façon de lutter contre le chômage, c'est de travailler».

« Raymond Barre»



Table des matières :

Remerciement	01
Sommaire	02
Introduction générale	04
Chapitre 01 : le secteur informel	09
Introduction.....	09
Section I : généralités sur le secteur informel	10
▪ I.1-l'origine et définition du phénomène de l'informel.....	10
○ I.1-1 : les définitions des organismes	10
▪ I.1-1-1 : Bureau international du travail (BIT)	10
▪ I.1-1-2 : la conférence internationale des statisticiens du travail (CIST).....	11
○ I.1-2 : les définitions d'auteurs	12
▪ I.1-2-1 :S.V.Sethuraman (1976).....	12
▪ I.1-2-2 : M. GOLOVANOV.....	13
▪ I.1-2-3 : ADAIR Philippe	13
○ I.1-3-Les termes souvent utilisés dans la littérature	15
▪ I.1-3-1 : Les termes populaires.....	15
▪ I.1-3-2 : Approche statistique de comptes nationaux.....	15
▪ I.2- Distinction entre souterraine informelle et illégale	16
▪ I.3-Composantes du secteur informel et de l'emploi informel	17
▪ I.4- Les estimations de l'économie informelle	21
○ I.4-1 : La part de l'économie informelle dans le PIB	26
▪ I.4-1-1 : L'AFRIQUE	27
▪ I.4-1-2 : L'ASIE	29
▪ I.4-1-3 : L'Amérique Latine	31
▪ I.4-1-4 : Les pays de Transition	32
▪ I.4-1-5 : Les pays de l'OCDE	34
▪ I.5-La vision de l'OCDE dans l'emploi informel	35

▪ I.6- Les facteurs explicatifs du secteur informel	36
○ I.6-1 : La faiblesse de l'emploi formel	37
○ I.6-2 : Taux d'impôts très élevé	37
○ I.6-3 : Le poids de la réglementation	43
▪ I.6-3-1 : La réglementation liée à la création d'une entreprise en Algérie	43
▪ I.6-3-2 : La réglementation en Algérie lourde et excessive.....	46
Section II : l'économie informelle en Algérie	48
▪ II.1- Apparition et expansion du secteur informel	48
○ de l'indépendance jusqu'à 1979.....	48
○ Deuxième période de 1980 à 1989	49
○ La troisième période de l'économie informelle entre 1990 à 2000	50
○ Quatrième période de 2001 à nos jours	54
▪ II.2- Développement du secteur informel en Algérie.....	57
Conclusion	64
Chapitre 02 : marché du travail	65
Introduction	65
Section I : l'analyse du marché du travail	66
▪ I.1- L'analyse classique ou néoclassique du marché du travail.....	66
○ I.1-1 : La demande de travail	66
○ I.1-2 : L'offre de travail	68
○ I.1-3 : L'équilibre partiel du marché du travail et ses fluctuations	70
○ I.1-4 : Les explications du chômage	73
▪ I.2- L'analyse keynésienne du marché du travail	76
○ I.2-1-Équilibre du marché du travail chez Keynes	77
○ I.2-2- Les prolongements keynésiens	79
○ I.2-3- Les explications du chômage	83
○ I.2-4- Les nouveaux keynésiens et le chômage	84
▪ I.3- Le courant hétérodoxe	84
○ I.3-1 Le syndicalisme	84

○ I.3-2- Le dualisme du marché du travail	85
○ I.3-3- la segmentation du marché du travail	85
▪ I.4- Les nouvelles théories du marché de travail	86
○ I.4-1-La théorie du salaire d'efficience	86
○ I.4-2- Le modèle Stieglitz	87
○ I.4-3- Le modèle de Weiss : d'anti sélection (1980)	88
○ I.4-4- Le modèle au titre au flanc Shapiro et Stieglitz 1984	88
○ I.4-5- Le modèle d'Akerlof modèle sociologique 1982	88
○ I.4-6- Théorie des contrats implicites	89
○ I.4-7- La théorie insiders-outsiders	90
Section II : Situation du marché de travail en Algérie	91
▪ II.1- Le chômage en Algérie	91
○ II.1-1- Évolution du chômage.....	93
○ II.1-2- Comparaison de l'emploi informel entre différents pays et régions.....	97
▪ II.2- L'évolution du marché du travail.....	102
▪ II.3- Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie	105
○ II.3-1- L'emploi et le chômage avant 1986	105
○ II.3-2- L'emploi et le chômage de 1986 à 2000	108
○ II.3-3- Après 2000	111
▪ II.4- Les nouveaux dispositifs de l'état face aux employeurs informels	111
Conclusion	113
Chapitre 03 : l'analyse du secteur informel en Algérie et sa relation avec l'emploi.....	114
Introduction	114
Section I : récapitulatif des principales enquêtes menées à l'échelle nationale	115
▪ I.1- Sources et méthodes statistiques de mesure du secteur informel.....	115
▪ I.2- La mesure de l'informel en Algérie	119
○ I.2-1- Les études des organismes.....	121

▪ I.2-1-1- Étude de CNES	121
▪ I.2-1-2 Étude de l'ONS :	121
▪ I.2-1-3- Étude d'ECOTHECNICS	122
▪ I.2-1.4- L'étude de CHARMES	123
○ I.2-2- Les estimations universitaires	125
▪ I.2-2-1- L'étude de LAKEHAL ET BACHA 1994	125
▪ I.2-2-2- L'étude de BOUSMAHA ET CHERGUI 1996	125
▪ I.2-2-3- L'étude de KELKOUL 1998	125
▪ I.2-2-4- L'étude d'ADAIR	126
▪ I.2-2-5- L'étude de BOUNOUA 2000/2001	128
▪ I.2-2-6- L'étude de BELLACHE 2007	130
▪ I.2-2-7- L'étude de HAMMOUDA 2007	132
▪ I.2-2-8- L'étude de BABOU 2012	136
Section II : L'emploi informel dans le secteur du bâtiment dans la wilaya d'Oran	139
▪ II.1- Les caractéristiques de l'échantillon	139
○ II.1-1- les caractéristiques des ménages :	139
▪ Les pluriactifs (activité secondaire)	141
▪ Les non assurés (non déclarés)	149
▪ Le passage d'un travail informel a un travail formel	160
○ II.1-2- Les caractéristiques des entreprises	161
Conclusion	169
Conclusion générale	170
Bibliographie	175
Liste des tableaux.....	183
Liste des graphes.....	186
Liste des abréviations.....	189
Les Annexes.....	195

GRAPHES :

- **Graphe n° 1** : Distinction entre souterraine informelle et illégale16
- **Graphe n°2** : l'emploi informel dans le monde25
- **Graphe n°3** : le taux d'imposition total sur les entreprises de type PME38
- **Graphe n° 4** : le nombre de jours et de procédures nécessaire pour le démarrage d'une entreprise en 201344
- **Graphe n° 5** : le nombre de jours et de délais nécessaire pour l'obtention d'un permis de construire.....45
- **Graphe n° 6** : Marchés du travail à segments multiples46
- **Graphe n° 7** : l'évolution de la population en Algérie.....53
- **Graphe n°8** : répartition des recettes budgétaires en Algérie.....55
- **Graphes n° 9** : recettes hors hydrocarbures.....56
- **Graphe n°10** : comparaison des recettes fiscales entre l'Algérie Maroc et Tunisie ..57
- **Graphe n°11** : Économie informelle (par rapport au PIB, en pourcentage.....60
- **Graphe n°12** : Évolution du taux de chômage et du taux d'informalisation.....62
- **Graphe n°13** : La courbe de demande de travail chez les classiques.....67
- **Graphe n°14** : Courbes d'offre de travail chez les classiques.....69
- **Graphe n°15** : Équilibre sur le marché du travail chez les classiques.....72
- **Graphe n°16** : chômage classique.....74
- **Graphe n°17** : Marché du travail keynésien.....78
- **Graphe n°18** : Ajustement par la hausse des prix (keynésien).....78
- **Graphe 19** : Une représentation (néo-keynésienne) de la dynamique keynésienne.....80
- **Graphe 20** : Une représentation cambridgienne de la dynamique keynésienne.....82

▪ Graphe n° 21 : la répartition de l'emploi informel par secteur d'activité.....	91
▪ Graphe n° 22 : Évolution du chômage.....	93
▪ Graphe n° 23 : Taux de chômage des jeunes et des adultes HOMMES, FEMMES, 2001-2011.....	94
▪ Graphe n° 24 : Taux de chômage selon le niveau d'étude et le sexe, 2001-2011.....	95
▪ Graphe n° 25 : évolution du taux d'activité ; hommes/ femmes et l'ensemble.....	96
▪ Graphe 26 : Emploi informel et croissance dans différentes régions.....	97
▪ Graphe 27 : part de l'emploi informel dans le total des emplois non agricole.....	98.
▪ Graphe n° 28 : Comparaison de l'emploi informel en Algérie avec l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.....	99
▪ Graphe n° 29 : taux d'emploi formel et informel et taux de chômage.....	104
▪ Graphe n° 30 : Évolution du marché du travail.....	105
▪ Graphe n° 31 : Évolution du taux de chômage entre (1966 et 1985).....	106
▪ Graphe n° 31 : évolution du chômage de 1978 à 1985.....	107
▪ Graphe n° 32 : cours du pétrole de 1970 à 2015.....	108
▪ Graphe 33 : chômage de 1984 à 2000.....	109
▪ Graphe n° 34 : Évolution du taux de chômage (2000 à 2013).....	111
▪ Graphe n° 35 : part de l'emploi informel dans l'emploi Total.....	121
▪ Graphe n° 36 : évolution du taux des employeurs/ indépendants, salariés et apprentis/ aides familiaux au non enregistrement a la sécurité sociale en 1992-1997 et 2001.....	122
▪ Graphe n° 37 : du taux d'évolution de l'économie informelle.....	130
▪ Graphe n° 38 : Répartition des occupés selon l'affiliation à la sécurité sociale et le niveau d'instruction en milliers.....	133

- **Grappe n° 39** : Répartition des occupés selon l'affiliation à la sécurité sociale et le diplôme obtenu en milliers.....134
- **Grappe n° 40** : part de l'emploi informel à Tizi-Ouzou138
- **Grappe N° 41** : la part des ménages de l'échantillon d'enquête qui exerce une activité secondaire.....141
- **Grappe n° 42** : part de rémunération de l'activité secondaire (pluriactifs).....148
- **Grappe N° 43** : la part des réponses des ménages si leurs travail secondaire leurs permet de subvenir à leurs besoins (pluriactifs).....148
- **Grappe n° 44** : reprenant la relation entre la nature du niveau d'instruction et ceux assurés et non assurés.....153
- **Grappe n° 45** : part de rémunération de l'activité secondaire des non assurés.....159
- **Grappe n° 46** : la part des réponses des ménages si leurs travail secondaire leurs permet de subvenir à leurs besoins (non assurés).....160
- **Grappe n° 47** : la part des ménages qui exercés au secteur informel et ils sont devenus des travailleurs formels.....160
- **Grappe n° 48** : la relation entre le taux de l'activité secondaire exercé par les assurés et les non assurés.....161
- **Grappe n° 49** : le taux des entreprises qui font recours à la main d'œuvre étrangère.....163
- **Grappe n° 50** : mode d'approvisionnement des entreprises oranaises.....167
- **Grappe n° 51** : les problèmes rencontrés par les entreprises avec leurs travailleurs informels (résultat de l'enquête).168

TABLEAUX :

- **Tableau n°1** : vingt-six termes ci-après (tableau n° 01) sont utilisés pour désigner les activités qui échappent aux normes légales et statistiques **14**
- **Tableau n°2** : Composantes du secteur informel et de l'emploi informel.....**17**
- **Tableau n° 3** : Huit types d'économie non observée dans l'optique de la production (PIB.....**18**
- **Tableau n°4** : tendance de la population active, du chômage et de l'emploi informel dans l'Afrique du Nord**22**
- **Tableau n°5** : place du secteur informel dans le monde..... **22**
- **Tableau n° 6** : place de l'emploi informel hors agriculture de 1975 à 2007 **24**
- **Tableau n°7** : La part de l'économie informelle dans le PIB.....**25**
- **Tableau n° 8** : La part de l'économie informelle en AFRIQUE.....**27**
- **Tableau n° 9** : La part de l'économie informelle en ASIE.....**29**
- **Tableau n°10** : La part de l'économie informelle en Amérique Latine.....**31**
- **Tableau n° 11** : La part de l'économie informelle dans les pays de Transition.....**32**
- **Tableau n° 12** : La part de l'économie informelle dans les pays de l'OCDE.....**34**
- **Tableau n° 13** : création et conditions d'activité d'une PME en 2007 (Algérie, Maroc et Tunisie)..... **40**
- **Tableau n° 14** : Évolution de la croissance démographique de 1970 à 2012.....**52**
- **Tableau n°15** : Évolution des recettes budgétaires en Algérie.....**55**
- **Tableau n° 16** : estimation de la taille de l'économie informelle en Algérie (PIB informel).....**61**
- **Tableau n° 17** : Évolution de l'emploi informel en Algérie (en milliers et en % de l'emploi non agricole **63**
- **Tableau n° 18** : théorie néoclassique et keynésienne du marché du travail**83**
- **Tableau n° 19** : Évolution du chômage en Algérie**93**
- **Tableau n° 20** : emploi informel par rapport à la population active en ALG- MA- TUN- EGY.....**100**
- **Tableau n° 21** : Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif (en %)......**101**
- **Tableau n° 22** : Évolution du marché du travail de 1990 à 2001**104**

▪ Tableau n° 23 : les principales dispositions législatives et de réglementation en Algérie	110
▪ Tableau n° 24 : comparaison des méthodologies des enquêtes menées en Algérie.....	117
▪ Tableau n° 25 : Typologie indicative des catégories de la main d'œuvre informelle.....	119
▪ Tableau n°26 : Emploi dans le secteur informel, emploi informel et emploi dans l'économie informelle (du point de vue de l'emploi)	120
▪ Tableau n°27 : Population active, chômage et emploi informel.....	124
▪ Tableau n°28 : Part du secteur informel dans le PIB total et le PIB non agricole....	125
▪ Tableau n°29 : Répartition de l'emploi informel selon les déclarations des Individus.....	126
▪ Tableau n°30 : caractéristiques des actifs secondaires âgés de 16 à 59 ans	128
▪ Tableau n°31 : caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de plus de 10 employés	129
▪ Tableau n°32 : caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de moins de 10 employés	129
▪ Tableau n°33 : Les catégories d'emploi informel à Bejaïa (2007).....	131
▪ Tableau n°34 : Caractéristiques des salariés du secteur formel et des salariés du secteur informel à Bejaïa (2007).....	132
▪ Tableau n°35 : Répartition des occupés selon la déclaration à la sécurité sociale et le secteur d'activité en milliers.....	133
▪ Tableau n° 36 : Evolution de l'emploi informel en Algérie (en milliers et en % de l'emploi non agricole)	135
▪ Tableau n° 37 : Respect de la réglementation par les employeurs et indépendants (Tizi-Ouzou)	137
▪ Tableau n° 38 : catégories de l'emploi informel à Tizi-Ouzou	138
▪ Tableau n°39 : Nature du niveau d'instruction des ménages questionnés	140
▪ Tableau n° 40 : caractéristiques des ménages exerçant une activité secondaire.....	141
▪ Tableau n° 41 : Nature de la relation de travail des ménages ayant une activité secondaire.....	142
▪ Tableau n° 42 : la relation entre les personnes exerçant un travail secondaire et la nature du niveau d'instruction.....	143

- **Tableau n° 43** : résumant la nature de l'activité secondaire exercé par ces ménages.....**144**
- **Tableau n ° 44** : les causes qui poussent les ménages à avoir un travail secondaire (résultat d'enquête).....**145**
- **Tableau 45** : la nature de l'activité exercé de l'échantillon questionné.....**148**
- **Tableau N°46** : relation entre le niveau d'instruction et l'assurance a la CNAS.....**151**
- **Tableau N°47** : la relation entre la nature du travail et l'assurance a la CNAS.....**155**
- **Tableau N° 48:** relation entre les causes a s'orienté dans l'informel et l'assurance a la CNAS.....**158**
- **Tableau n ° 49** : les causes qui poussent les entreprises à s'orienté vers la main d'œuvre informelle.....**162**
- **Tableau n° 50** : la durée du travail des travailleurs non affiliés.....**164**
- **Tableau n° 51** : la part de réponses des avis des entreprises sur la qualification de la main d'œuvre informelle.....**166**
- **Tableau n° 52:** le mode de transaction effectué par les entreprises avec leurs clients et fournisseurs.....**167**

Liste des abréviations :

BIT : Bureau International du Travail

CIST : Conférence Internationale des Statisticiens du Travail

PIB : Produit Intérieur Brut

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord)

PNB: Produit National Brut

FMI : Fond Monétaire International

WDI : World Development Indicators (base de donnée de la Banque Mondiale)

OMC: Organisation Mondiale du Commerce.

CNES : Centre National Économique et Social

CREAD: Centre de Recherches en Economie Applique pour le Développement

UGCAA : Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens

CNRC : Centre National du Registre de Commerce

ONS : Office National des Statistiques.

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

BTP : Bâtiment et Travaux Public

FEMISE : Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Economiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

SNMG : Salaire National Minimum Garanti

ENO : Economie Non Observée

CNAS : Caisse National d'Assurance Social.

CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés

PME : Petite et Moyenne Entreprise

CNRC Centre National du Registre du Commerce

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.

RC : Registre de Commerce.

Remerciements :

C'est grâce à dieu que j'ai pu réaliser ce travail, sa foi ma donnée le courage pour aboutir à finaliser mon étude.

J'adresse tous mes remerciements à mes parents pour leur encouragement, conseil et affection.

Ainsi, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui m'ont aidé à mener à bien cette recherche.

A Monsieur BOULENOUAR Bachir, de m'avoir honoré en acceptant de diriger ce travail, auprès de qui j'ai trouvé l'appui nécessaire à l'élaboration de cette thèse. Il a su, par le biais de discussions à guider cette recherche avec ses précieux conseils.

A madame MOUZIANE Fatima, qui m'a aidé au cours de mon enquête, ainsi qu'à messieurs DERBAL, BOUNOUA, FEKIR et HETTAK qui m'ont apporté leurs touches dans mes recherches.

Je remercie également M. Hadj SAADI, MERAD BOUDIA, M. J C SIMON et V.

FARGEON pour leur accueil au sein de l'UPMF et pour leurs précieux conseils.

J'adresse également mes remerciements aux entreprises qui m'ont accueillie et ont accepté de répondre aux questions ainsi qu'à leurs employés pour leur collaboration.

Pour finir, j'adresse mes remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

BOUHRIZ DAÏDJ Feriel

Sommaire

Remerciement.....	01
Introduction générale	04
Chapitre 01 : le secteur informel	09
Section I : généralités sur le secteur informel	10
▪ I.1-l'origine et définition du phénomène de l'informel.....	10
▪ I.2- Distinction entre souterraine informelle et illégale	16
▪ I.3-Composantes du secteur informel et de l'emploi informel	17
▪ I.4- Les estimations de l'économie informelle	21
▪ I.5-La vision de l'OCDE dans l'emploi informel	35
▪ I.6- Les facteurs explicatifs du secteur informel	36
Section II : l'économie informelle en Algérie	48
▪ II.1- Apparition et expansion du secteur informel	48.
▪ II.2- Développement du secteur informel en Algérie.....	57
Chapitre 02 : marché du travail.....	65
Section I : l'analyse du marché du travail	66
▪ I.1- L'analyse classique ou néoclassique du marché du travail.....	66
▪ I.2- L'analyse keynésienne du marché du travail	76
▪ I.3- Le courant hétérodoxe	84
▪ I.4- Les nouvelles théories du marché de travail	86
Section II : Situation du marché de travail en Algérie	91
▪ II.1- Le chômage en Algérie	91
▪ II.2- L'évolution du marché du travail.....	102
▪ II.3- Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie	105
▪ II.4- Les nouveaux dispositifs de l'état face aux employeurs informels	111

Chapitre 03 : l'analyse du secteur informel en Algérie et sa relation avec l'emploi	114
Section I : récapitulatif des principales enquêtes menées à l'échelle nationale	115
▪ I.1- Sources et méthodes statistiques de mesure du secteur informel.....	115
▪ I.2- La mesure de l'informel en Algérie	119
Section II : L'emploi informel dans le secteur du bâtiment dans la wilaya d'Oran	139
▪ II.1- Les caractéristiques de l'échantillon	139
○ II.1-1- les caractéristiques des ménages :	139
○ II.1-2- Les caractéristiques des entreprises	161
Conclusion générale	170
Bibliographie	175
Liste des tableaux.....	183
Liste des graphes.....	186
Liste des abréviations.....	189
Table des matières	191
Les Annexes.....	195

Introduction générale :

Le phénomène de l'informel a des causalités multiples, qui prend diverses formes dans différents pays, de sorte qu'il n'a ni définition universelle ni appellation unique.

Durant ces dernières décennies, le monde se voit de plus en plus touché par ce phénomène surtout avec la crise économique mondiale actuelle.

Cette situation a augmenté l'ampleur du chômage. Selon l'estimation de l'OIT le taux de ce phénomène au monde serait passé de 5.48% en 2007 à 6.25% en 2009, et donc face à cette situation la question du secteur informel se révèle d'une grande importance, puisqu'il contribue principalement à la régulation du chômage et ne requiert pas de ressources financières importantes.

Le secteur informel prend une part importante dans l'économie des pays en développement d'une façon générale, et en Afrique particulièrement, non seulement dans la production, la distribution de revenu mais également dans la création d'emplois. Par ailleurs, vu l'impact de la crise économique et financière mondiale, il est certain que l'économie informelle, est à l'origine de la création des emplois, et joue un rôle primordial pour la survie des populations les plus démunies.

D'après les études, l'emploi informel est une principale source de revenus pour les ménages à faible pouvoir d'achat, il joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Ce travail ne leur permet pas de sortir de la pauvreté mais il contribue à s'extraire de leurs situation défavorable et à la pauvreté dans laquelle ils vivent.

Donc le secteur informel et l'emploi informel restent deux sujets essentiels. De nombreux pays n'ont pas pu avoir un développement et une économie moderne capable d'avoir des possibilités d'emploi appropriées à leur population, qui croît rapidement.

Le secteur informel est une source majeure, voire la source principale d'emplois dans de nombreux pays, où celui-ci se compose de travailleurs indépendants ou de petites entreprises et d'emplois occasionnels.

Il n'est pas seulement une importante source d'emplois, mais également une source importante de production de biens et de services. Dans de nombreux pays, les entreprises informelles contribuent fortement à la valeur ajoutée brute.

L'emploi informel représente les personnes dans l'emploi qui ne sont pas soumis à la législation du travail ni à l'impôt sur le revenu, et qui ne bénéficient pas de protection sociale ni de prestations liées à l'emploi.

Nous retrouvons l'emploi informel aussi bien dans le secteur informel que dans le secteur formel de l'économie. Les estimations dévoilent que l'emploi informel représente plus de la moitié des emplois non agricoles dans la plupart des pays en développement, près de 51 pour cent en Amérique latine et de 45 pour cent au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

Nous constatons que l'emploi informel est dans toutes les catégories non seulement les travailleurs, les employeurs, mais aussi les salariés et les personnes travaillant pour leur propre compte, et travailleurs familiaux.

L'emploi dans le secteur informel et emploi informel sont des concepts différents, et ont des objectifs distincts en matière d'élaboration des politiques. Ces deux notions ne sont pas interchangeables mais se complètent, ils fournissent des analyses utiles.

La différence entre l'emploi informel et l'emploi dans le secteur informel est une conséquence de l'existence d'un emploi informel en dehors du secteur informel

Nous relevons que dans l'économie informelle, il existe un manque considérable d'informations réelles dans les statistiques officielles ce qui engendre une estimation déviée de l'économie réelle. Ceci entraîne une sous-estimation du PIB du fait de la non prise en compte de tous les actifs, et mène à une compréhension limitée des autorités publiques concernant les problématiques économiques relatives aux activités économiques informelles, tel que le non accès au crédit et la non couverture sociale.

L'Algérie n'échappe pas à cette réalité et se caractérise par un taux d'emploi informel important, il est passé de 21.8% de l'emploi total non agricole durant 1975 à 1979 à 41.3% en 2000-2007 à 45.6% en 2010 et de près de 50% en 2015.

La crise économique qu'a connu le pays dans les années 1980 et l'instauration des politiques d'ajustements structurels (1994-1998), ont généré un développement frappant des activités informelles, suite à cette situation, les ménages se sont retrouvés à exercer des activités informelles tel que le travail à domicile, les entreprises ont eu recours à des pratiques informelles telle que la fraude fiscale, ces actes sont les effets négatifs des politiques d'ajustement.

Cependant, la répartition du secteur informel selon le secteur d'activité révèle que près de 37.4% ressort du secteur de BTP, ceci peut être expliqué du fait que ce secteur recouvre beaucoup plus les emplois saisonniers, donc sa couverture sociale reste faible. Nous pouvons également mentionner que le secteur de BTP s'est développé énormément durant ses dernières années, mais la main d'œuvre formelle qualifiée reste faible, ce qui entraîne une emprise très importante de l'informel. Nous pouvons déduire que le BTP est un secteur fortement investi par l'économie informelle.

Par ailleurs, plusieurs enquêtes ont été menées dans le monde pour bien cerner l'informel et de s'assurer qu'aucune alternative de l'économie n'a été oubliée. En dépit de la grande importance de ce phénomène dans l'économie nationale, suite au changement qu'a connu l'économie du pays, l'informel a fait l'objet de plusieurs études parmi elles celles de BENISSAD 1984, HENNI 1991, BOUNOUA 1992, ADAIR & BOUNOUA 2003, HAMMOUDA 2012. Mais ces travaux restent restreints.

L'objectif de recherche :

L'objectif de notre recherche sur le phénomène de l'informel est d'étudier les principaux acteurs de ce secteur dans le marché du travail et les causes qui poussent les entreprises et les personnes à s'orienter vers ce type de marché, et plus précisément dans le secteur de BTP dans la Wilaya d'Oran.

Problématique de recherche :

La problématique de cette étude s'attarde sur les principaux facteurs qui entraînent les entreprises de BTP à s'orienter vers la main d'œuvre informelle, de voir et comprendre leur comportements à aller vers cette catégorie, quel est l'explication de leurs comportements ? Pourquoi ils n'ont pas recours au marché formel ? Par contre pour les personnes dans ce secteur pourquoi exercent-ils des activités secondaires ?, quel est l'explication de leurs attitudes ? Dans cette activité sont-ils mieux payés ? Toutes ses préoccupations nous allons tenter de les cerner durant notre enquête.

Afin de pouvoir répondre à cette problématique, notre étude va nous mener à analyser ce secteur à travers la Wilaya d'Oran en se basant sur les questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des ménages exerçant dans le secteur de BTP ?
- Existe-t-il plusieurs types de travailleurs informels ?
- Quelles sont les segments que recouvre l'emploi informel ? est-ce la nature des acteurs ou des activités ou le niveau de vie ?

Hypothèses :

- La main d'œuvre formelle dans le secteur des BTP est restreinte et les entreprises font appel à eux qu'en cas de besoin.
- Le niveau faible du revenu est l'une des principales causes qui obligent les ménages à avoir une activité secondaire.

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, nous avons effectués deux types de questionnaires, le premier était destiné aux chefs d'entreprises et le deuxième aux ménages. Le traitement des données nous a révélé les résultats qui ont fait l'objet de notre troisième chapitre. Cette analyse nous permettra de faire ressortir les éléments essentiels qui les incitent à se référer vers l'informel.

Notre analyse a porté sur différents volets, et pour répondre à la problématique de recherche nous avons établi trois chapitres.

Le premier chapitre porte sur le secteur informel, et se compose de deux sections, la première section est un ensemble de définition qu'a connu ce phénomène ainsi que ses origines et les différentes estimations à l'échelle mondiale, alors que la deuxième section comprend les étapes d'apparition et d'évolution du secteur informel ainsi que son développement en Algérie.

Pour le deuxième chapitre, Il comporte également deux sections, il reprend le marché du travail. Dans la première section nous avons présenté les différentes théories du marché du travail ainsi que les raisons du chômage, et pour la deuxième section, elle repose sur l'évolution et la situation du marché du travail en Algérie ainsi que les nouveaux dispositifs de l'Etat rédigé dans la Loi de finance complémentaire de 2015.

Et enfin, le troisième chapitre reprend l'analyse de l'emploi et secteur informel en Algérie ainsi que le résultat obtenu durant notre enquête, il se divise en deux sections, la première section recouvre les principaux résultats d'enquête menée en Algérie, tout en citant les méthodes statistiques utilisés. Pour la deuxième section, elle repose sur notre étude fastidieuse sur le terrain et l'analyse des données récoltées et traité.

Introduction :

Le phénomène de l'informel a beaucoup été étudié par différents organismes, au vu de l'importance de son développement au cours de ces dernières décennies.

Différentes définitions ont été proposées notamment celles de plusieurs auteurs tels que : Sethurman (1981), Adair (1985) et Williard (1989), et également du BIT et du CIST.

Dans ce premier chapitre, nous allons étudier les facteurs qui ont poussé ce secteur à évoluer avec une telle ampleur en citant notamment le cas de l'Algérie, et pour finir nous allons examiner les étapes d'apparition de ce phénomène en l'analysant sur les différentes périodes que nous avons connues.

Section I : généralités sur le secteur informel :

Nous allons voir dans un premier temps les définitions qui ont été proposées, ensuite nous allons voir les différentes distinctions (entre les termes utilisés) et leurs composantes, et pour finir l'estimation de ce phénomène dans le monde.

I.1-l'origine et définition du concept :

Le concept de l'économie informelle puise son origine dans le rapport du BIT (bureau international du travail) du Kenya en 1972. Selon le rapport publié le problème dans les pays du tiers monde résidait dans la population qui exerçait un travail secondaire non réglementé ou non enregistré par les pouvoirs publics, et non pas sur le chômage.

La part de ce secteur n'a pas cessé d'augmenter à cause de la récession économique des années 1980 mais aussi de l'ajustement structurel qui s'est effectué dans beaucoup de pays. Les entreprises se sont retrouvées à baisser les salaires et à comprimer les effectifs et cela impacte beaucoup plus les entreprises du secteur public.

Face à cet événement les travailleurs touchés se sont retrouvés lancés dans l'informel afin de survivre, notamment dans les pays en voie de développement.

Suite à l'émergence de ce secteur, le BIT a étudié ce dernier et a établi un diagnostic concernant son fonctionnement pour comprendre le mécanisme du secteur en question.

A cet effet, il y a eu diverses définitions proposées pour ce secteur parmi elles :

I.1-1 : les définitions des organismes :

Nous allons présenter les définitions données par le bureau international du travail et par la suite celle de *la conférence internationale des statisticiens du travail*

I.1-1-1 : Définition de l'informel selon le BIT :

La définition standard de l'informel selon le BIT (1993) est composée de cinq points,

- a- La population occupée comprend toutes les personnes qui, durant une période de référence donnée, étaient pourvues d'un emploi dans une unité économique appartenant au secteur informel tel que définit ci-après.
- b- Le secteur informel est constitué d'un groupe d'unités économiques qui appartiennent, en tant qu'entreprises individuelles, au secteur des ménages selon les définitions du système de comptabilité des nations unies. Pour des raisons pratiques, ces entreprises individuelles du secteur des ménages peuvent être distinguées des autres (sociétés et quasi-sociétés) sur la base de leur non-enregistrement en tant que sociétés ou à des fins fiscales ou de comptabilité nationale, car elles ne tiennent pas une comptabilité complète.
- c- Le secteur informel comprend toutes les entreprises familiales n'employant aucun salarié permanent. Cette définition correspond à la catégorie des indépendants dans la nomenclature des situations dans la profession.
- d- La définition du secteur informel peut, en fonction des contextes nationaux, être étendue aux micro-entreprises, c'est-à-dire aux entreprises individuelles qui emploient des salariés réguliers mais sur une échelle qui reste inférieure à un niveau défini par la taille en nombre de salariés permanents.
- e- Enfin, pour des raisons pratiques, il peut être utile de limiter le champ du secteur informel aux unités économiques qui produisent des biens et services pour le marché en dehors de l'agriculture, de la chasse, de la pêche et de la forêt¹.

I.1-1-2 : Selon la conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) « le secteur informel est un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteur de production ».

¹ HAMOUDA. N, (2002), « l'économie informelle au Maghreb », cahiers du G.R.A.T.I.C.E, n 22, premier semestre, p83.

I.1-2 : les définitions d'auteurs :

I.1-2-1 : S.V.Sethuraman (1976), a donné une autre définition de l'informel qui est basée sur 9 critères. Les entreprises informelles selon lui doivent comprendre les critères suivants: « ne pas employer plus de dix personnes ; ne pas être en règle avec les dispositions légales et administratives ; avoir des travailleurs appartenant au ménage du chef d'entreprise ; ne pas opérer selon les horaires ou de jours fixes de travail ; ne pas disposer de crédits provenant d'institutions financières officielles ; la destination de la production au consommateur final ; des travailleurs avec un cursus scolaire de moins de dix ans et suivant le secteur d'activité: ne pas utiliser l'énergie mécanique (transport) ou électrique (construction) ; être de caractère ambulant ou occuper des locaux de façon provisoire ou semi permanente ».¹

Selon Sethuraman (1976), « le secteur informel est composé d'unités de production qui répondent aux critères suivants : emploi de 10 individus au plus, non application des règles légales, absence d'horaires et de jours fixes de travail, absence de crédits institutionnels, production destinée au consommateur final, formation scolaire inférieure à six ans, absence d'énergie mécanique et électrique, caractère ambulant ou semi permanent de l'activité » .

Plus tard, en 1981, Sethuraman est revenu sur sa propre définition pour proposer une définition plus simple. Ainsi pour lui, l'économie informelle est « l'ensemble des petites unités de production et de distribution des biens et services, ayant pour objectif principal, la génération des emplois pour ses acteurs et de leur assurer un revenu plutôt que la maximisation des profits, bien que ces unités soient limitées sur le plan du capital, matériel et humain, et sur celui du savoir-faire »²

¹SETHURAMAN S. V, (1976), « Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action », Revue Internationale du travail, BIT, Genève, vol 114, n°1.

² Ibid

I.1-2-2 : Selon M. GOLOVANOV¹, directeur de la filiale de l'Académie de la police fiscale de saint Petersburg que l'économie informelle est toute activité non contrôlée par l'État effectuée dans le but de tirer un profit ou de redistribuer celui-ci pour satisfaire les intérêts personnels ou ceux de groupes, il distingue les formes suivantes :

- a. Activité économique interdite par la loi (activité illicite) ;
- b. Contrebande, trafic de drogues... ;
- c. Activité économique autorisée mais cachée ou minimisée dans le but d'une évasion fiscale (activité économique cachée) ;
- d. Activité non réglementée et non comptabilisée de citoyens comme le travail dans les potagers, les leçons particulières, les petits services domestiques payants ;
- e. Activité liée à la redistribution illicite de revenus

I.1-2-3 : ADAIR Philippe « les activités informelles recouvrent l'ensemble des ressources biens et services marchands et non marchands qui participent de trois modalités de production et d'échange : les activités non déclarées rémunérées, la production domestique et l'entraide. »²

L'entraide étant définie comme : « une modalité particulière de production et de répartition des services. Ces services consistent en prestations non monétaire qui circulent selon le principe de la réciprocité ou de la redistribution. L'entraide présuppose l'existence d'institutions et de réseaux de sociabilité. »³

De toutes les définitions nous allons retenir celle du CIST, puisqu' elle renferme toutefois trois grands critères :⁴

¹ BENSACHEL & FONTANEL, (2006), « l'économie souterraine l'exemple de la Russie », L'Harmattan, p 16

² ADAIR. P, « l'économie informelle au Maghreb », cahiers du G.R.A.T.I.C.E, n 22, premier semestre 2002, p 96

³ ADAIR. P, (1985), « l'économie informelle », édition anthropos, , Paris.

⁴ OCDE, (2003), « manuel sur la mesure de l'économie non observée », Paris, p 46

- **La taille de l'entreprise est inférieure à un niveau déterminé** en termes de personnes occupées, de salariés ou de salariés occupés de façon continue.
- **Non-enregistrement de l'entreprise** selon des formes spécifiques de la législation nationale, comme la réglementation industrielle ou commerciale, les lois fiscales ou les lois sur la sécurité sociale, la réglementation des groupes professionnels, ou des textes, des lois ou des règlements analogues élaborés par les instances législatives nationales.
- **Non-déclaration des salariés de l'entreprise**, considérée comme l'absence de contrat de travail ou d'apprentissage qui fait obligation à l'employeur de payer les impôts et les cotisations de sécurité sociale au nom du salarié qui se rapportent à ce contrat, ou qui soumet la relation d'emploi aux normes de la législation du travail.

Nous allons nous concentrer tout au long de notre travail sur la non déclaration des salariés de l'entreprise, ainsi que les salariés exerçant une activité secondaire.

Selon Williard (1989, p. 36), vingt-six termes ci-après (tableau n° 01) sont utilisés pour désigner les activités qui échappent aux normes légales et statistiques :

Économie non officielle	Économie non observée	Économie invisible
Économie non déclarée	Économie cachée	Économie informelle
Économie dissimulée	Économie souterraine	Économie illégale
Économie submergée	Économie clandestine	Économie non enregistrée
Économie sous-marine	Économie secondaire	Économie de l'ombre
Économie parallèle	Économie duale	Contre économie
Économie alternative	Économie occulte	Économie périphérique
Économie autonome	Économie noire	Économie marginale
Économie grise	Économie irrégulière	

Source : Willard Jean-Charles, « L'économie souterraine dans les comptes nationaux ». In: Économie et statistique, N°226, Novembre 1989, Le marché de l'emploi en 1988 / Dossier: Agriculture / Économie souterraine et comptabilité nationale. pp. 35-51.

I.1-3-Les termes souvent utilisés dans la littérature :

Économie informelle (Mc.Crohan, Smith 1973), Économie irrégulière (Ferman, 1973), Économie souterraine (Gutmann 1977), Économie clandestine (Simon Whitte, 1982), Le marché noir (Dilnot, Morris, 1981), l'économie duale (Frey et al, 1982).

I.1-3-1 : Les termes populaires:

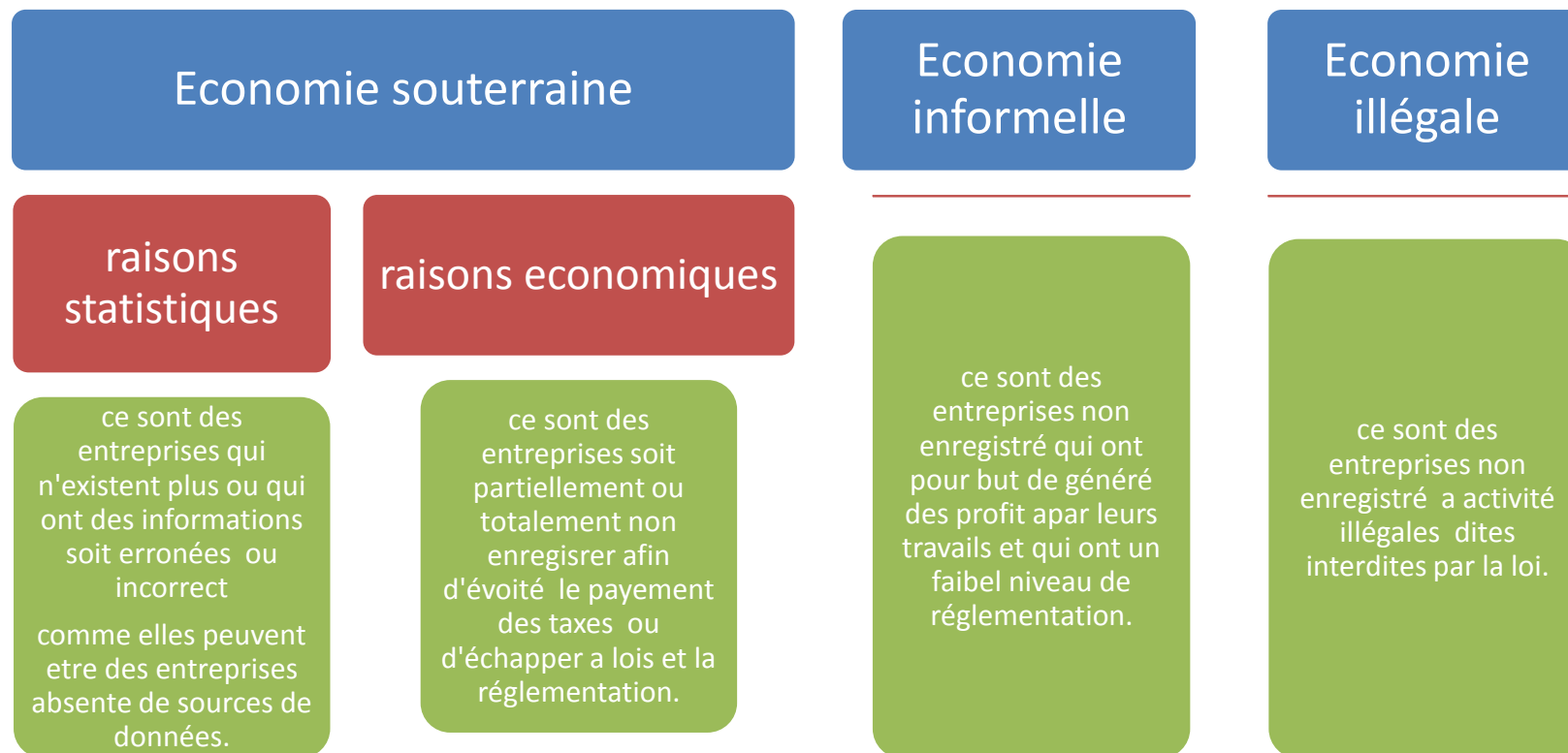
L'économie invisible, cachée, immergée, non officielle, grise, marché noir
l'idée générale : activités non observées dans les statistiques officielles : à cause des imperfections de l'appareil statistique ou à cause du choix économique des agents de ne pas les révéler

I.1-3-2 : Approche statistique de comptes nationaux:

L'ensemble de l'économie non observée :

- **production souterraine** : activités qui sont productives et légales, mais délibérément soustraites au regard des pouvoirs publics pour éviter de payer des impôts ou de respecter certaines réglementations ;
- **production illégale** : activités productives qui génèrent des biens et des services interdits par la loi ou qui sont illégales lorsqu'elles sont exercées par des producteurs qui n'en ont pas l'autorisation ;
- **production du secteur informel**: activités productives exercées par des entreprises non constituées en sociétés, appartenant aux ménages, qui ne sont pas enregistrées et/ou sont inférieures à une taille donnée en termes d'effectifs et qui ont une production marchande ;
- **production des ménages pour leur propre usage final** : activités productives qui se traduisent par une consommation ou une accumulation de biens et de services par les ménages qui les produisent (production domestique).

I.2- Graphe n° 1 : Distinction entre souterraine informelle et illégale :



Source : OCDE, (2003), « manuel sur la mesure de l'économie non observée », Paris, p 51

I.3-Composantes du secteur informel et de l'emploi informel (tableau n ° 02).¹

		Emploi	
		Formel	Informel
Entreprise	Formelle	Secteur formel	(3)
	Informelle	(2)	Secteur informel

Le tableau démontre que **la catégorie (2)** des emplois formels dans les entreprises du secteur informel (certains salariés peuvent y être protégés de même que certains travailleurs indépendants lorsque les systèmes de protection sociale leur ont été étendus) est une exception, alors que **la catégorie (3)** des emplois informels dans le secteur formel constitue tout un enjeu du débat, puisqu'il s'agit de l'externalisation des emplois dans le secteur formel.²

¹ CHARMES. J, « l'emploi informel, méthodes et mesures », cahiers du G.R.A.T.I.C.E n° 22, P 19.

² Ibid

Tableau n°03. Huit types d'économie non observée dans l'optique de la production (PIB)¹

Production marchande				Production non marchande
	<i>Légale</i>			
e) Illégale (t7)	a) souterraine (raison statistique)	b) souterraine (raison économique)	c) Informelle	d) domestique (« autre »)
trafics de drogue, d'êtres humains, de véhicules volés ; contrefaçon, contrebande	Non réponse (t 1) Non mise à jour (t 2) Non enregistrée (t 3)	sous déclaration (t 4) Non enregistrée (t 5) (fraude socio-fiscale, non-respect des réglementations)	entreprises individuelles (t 6) (< 10 employés, < 5 salariés)	Production pour usage final (auto-construction, réparation des logements, loyers imputés), troc et paiements en nature (t 8)
<i>Source : BLADES & ROBERTS [2002].</i>				

Le commentaire du tableau est repris depuis Philippe Adair « Économie non observée et emploi informel dans les pays de l'Union européenne »:¹

¹ ADAIR. P, « Économie non observée et emploi informel dans les pays de l'Union européenne », in Revue économique, vol. 60, N° 5, septembre 2009, p. 1117-1154.

La production illégale (économie criminelle) – type 7

Elle rassemble les activités de production de biens et services légaux exercés à titre illégal (médecine) et les activités criminelles : contrefaçon et trafic de biens légaux (cigarettes, alcool...), de biens réglementés ou prohibés (armes, drogue), d'êtres humains. Cette économie criminelle a fait l'objet d'investigations dans divers pays de l'UE (Allemagne Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas : (PONSAERES et RUGGIEROS [2002])), seule la suède l'a estimé sans l'incorporer au PIB. Son intégration dans les comptes nationaux, que permettrait une méthodologie désormais établie (OCDE [2002]), ne fait pas consensus parmi les experts ; ceci renvoie par ailleurs à l'enjeu normatif en termes de bien-être qui fait débat au regard du fondement positif de la définition du PIB.

Les activités illicites non productives ou les flux de transferts de revenu ne relevant pas de l'échange volontaire (fraudes à la sécurité sociale, vols et détournements, extorsion, blanchiment d'argent sale, y compris diverses formes de cybercriminalité), et la corruption (trafics d'influence – autorisation de construction...) sont exclus.

La production souterraine (pour raison statistique) – types 1-3 : elle résulte de diverses déficiences : les registres des entreprises sont obsolètes ou incomplets ; les questionnaires ne sont pas renvoyés ou contiennent des réponses manquantes dont la correction est inadéquate ; certaines activités ne sont pas enregistrées (commerce de rue). Ces activités sont considérées comme relevant de l'emploi informel.

La production souterraine (pour raison économique) – types 4 et 5 elle concerne la non- (ou sous-) déclaration d'activités légales de production d'entreprises déclarées ; elle se traduit par la fraude sur les charges fiscales et sociales portant sur les salaires (*via*, par exemple, la non-déclaration d'heures supplémentaires), la non-déclaration de tva, le non-paiement des droits d'auteurs

¹ Ibid

(piratage de musique ou de film). Elle doit être distinguée de l'évasion fiscale correspondant à l'usage légal de « niches » ou de « paradis fiscaux ».

La production informelle (ou secteur informel) – type 6 : elle recouvre les activités salariés ou non-salariés des entreprises intentionnellement non enregistrées, ou partiellement enregistrées ne respectant pas la réglementation du travail et de la protection sociale : travail au noir, ateliers clandestins. Elle correspond au concept d'emploi informel du BIT, et concerne l'emploi non déclaré – tant salarié que non salarié – des entreprises individuelles comme des sociétés selon les évaluations, la production informelle est concentrée dans les secteurs répondant à la demande finale des ménages – services domestiques (garde d'enfants, soins à domicile, nettoyage...), réparations des logements, taxis, commerce de détail, restaurants, construction – tandis que les secteurs plus proches de la demande des entreprises (énergie, industrie manufacturière, transport ferroviaire et aérien, services publics, banques, télécommunications) sont peu affectés (BLADES & ROBERTS [2002]).

L'emploi salarié non déclaré est peu répandu dans l'industrie manufacturière, à l'exception de certains pays : en Italie, une proportion croissante de travailleurs migrants serait employée (plastiques, céramiques, métaux, habillement, ciment) ; en Espagne et en France, le phénomène affecte les secteurs du textile et de l'habillement.

Par ailleurs, l'emploi non salarié est mal identifié dans les entreprises individuelles qui peuvent déclarer leur revenu au titre des bénéficiaires ou des salaires. Dans certains pays, des enquêtes ont permis de reclasser une part de l'auto-emploi en emploi salarié : en 1990, 20 % (Belgique, Italie) à 50 % (Allemagne, Danemark) des propriétaires-exploitants ont des employés (OCDE [2004]).

La production domestique – type 8

Il s'agit des activités légales de production de biens et de services non marchands, fondées sur l'autarcie des ménages et la réciprocité entre ménages, non assujetties à l'impôt et qui ne sont pas enregistrées. Cette catégorie recouvre les loyers imputés, les travaux d'aménagement du logement, les échanges de services (garde d'enfant...)

et les avantages en nature. Le travail domestique à l'intérieur du foyer (y compris bricolage et jardinage), ainsi que le travail volontaire non rémunéré (bénévolat) sont exclus.

I.4- Les estimations de l'économie informelle :

Le secteur informel au sens strict, tel que défini par la CIST de 1993 représentait 80,4% de l'emploi total dans l'économie informelle en Afrique subsaharienne, 79,4% en Asie, 64,6% en Amérique Latine, 58,7% en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et 50,5% dans les pays en transition¹

Le secteur informel a un double objectifs, non seulement redresser le PIB a la hausse mais aussi de réduire le chômage, ci-dessous deux tableaux dont le premier donne un aperçu des estimations indirectes de l'emploi informel dans l'Afrique du nord et le deuxième fournit les estimations de la contribution du secteur informel au PIB dans les mêmes pays.

¹ADAIR & BELLACHE, « Secteur informel et segmentation de l'emploi à Bejaia », in revue du Mondes en Développement, Vol.42, 2014/2-n°166, p 31-44.

Tableau n°04 : tendance de la population active, du chômage et de l'emploi informel dans l'Afrique du Nord.

Régions / Pays	Taux de croissance annuel	Taux de chômage urbain ou national	Taux d'emploi informel	
	Population active 1980-95	Années 1990	Années 1980	Années 1990
Afrique du Nord	3,0	15,8	38,8	43,4
Algérie	3,8	20,5	21,4	25,4
Maroc	2,6	12,0	56,9	
Tunisie	2,8	16,8	36,0	39,3
Égypte	2,5	14,0	58,7	65,3

Source : CHARMES. J, « l'économie informelle au Maghreb », cahier du GRATICE, p 30.

Tableau n° 05 : place du secteur informel dans le monde :

Pays	Place du secteur informel dans le PIB	Place du secteur informel (hors agriculture) dans le PIB
Afrique subsaharienne	54,7%	23,7%
Afrique du Nord	37,7%	26,3%
Asie	23,9%	21,5%
Amérique Latine	30,6%	23,4%
Caraïbes	22,2%	19,7%
Économie en transition	21,7%	11,8%

SOURCE : CHARMES.J, (2000), d'après le document de CHERIBA. B, « place de l'économie informelle en Algérie et ses impacts sur le processus de développement », p 04.

On relève des deux tableaux :

Selon le premier tableau nous remarquons que le secteur informel a pris de l'ampleur dans les dix ans (1980-1990), tel que nous le constatons il est passé de 21,4 à 25,4 en Algérie. Mais cette amplification n'a pas touché uniquement l'Algérie mais aussi les pays voisins de 36 à 39,3 par contre le pays le plus touché dans ce secteur c'est l'Égypte qui est passé de 58.7% à 65,3% ce qui est une part énorme dans l'économie Égyptienne.

En comparant dans le deuxième tableau la place du secteur informel hors agriculture dans le PIB, l'Afrique du Nord se place en tête avec un taux de 26,3% (2000), alors que les pays en transition ont une part de 11,8%, d'où nous concluons que le secteur informel est beaucoup plus développé dans les pays africains.

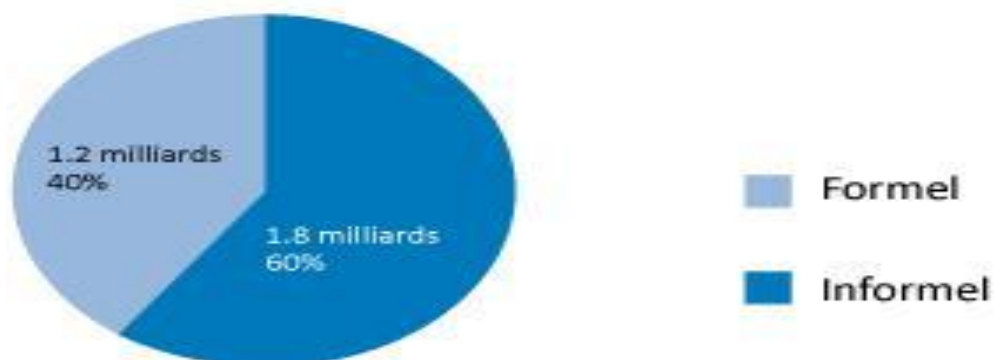
Tableau n °06 : place de l'emploi informel hors agriculture de 1975 à 2007 :

	Pays par région	1975- 79	1980- 84	1985- 89	1990- 94	1995- 99	2000- 07	Dernières statistiques.
Afrique du Nord	Algérie	21,8		25,6		42,7	41,3	41,3 (9)
	Maroc		56,9			44,8	67,1	67,1 (7)
	Tunisie	38,4	35	39,3		47,1	35	35 (10)
	Égypte	58,7		37,3		55,2	45,9	45,9 (8)
Afrique Subsaharienne	Benin				92,9			92,9 (2)
	Burkina-Faso			70	77			77 (5)
	Tchad				74,2	95,2		95,2 (1)
	Guinée		64,4		71,9	86,7		86,7 (3)
	Kenya			61,4	70,1	71,6		71,6 (6)
	Mali	63,1		78,6	90,4	94,1	81,8	81,8 (4)

SOURCE : OCDE, 2009

Le tableau ci-dessous démontre que l'Algérie occupe la 8ème place par apport au pays africains (entre 1995 et 1999), et la 3ème place dans l'Afrique du Nord (entre 2000 et 2007), son taux d'emploi informel a augmenté de 19% depuis 1975 à 2007 alors que la Tunisie son taux est resté presque stable.

Graphe n° 2 :

L'emploi informel dans le monde

Source : L'Emploi Informel dans les pays en développement, Centre de Développement de l'OCDE, 2009; base de données LABORSTA, OIT; Global Employment Trends, OIT, janvier 2009.

La part de l'économie informelle dans le PIB (tableau n° 07) :

<u>Pays</u>	<u>La part en % du PIB</u>
Pays sous-développés	35-44
Pays en voie de développement	21-30
Les pays de l'OCDE	14-16

SOURCE : rapport du FMI 2002.

D'après les statistiques du tableau, nous constatons que les pays sous-développés apparaissent en tête dans l'économie informelle, en comparaison avec les pays en développement, mais n'empêche que le taux de l'informel reste très important pour ses pays (jusqu'à 30% du PIB).

Pour plus d'éclaircissement nous allons exposer quelques statistiques concernant l'économie informelle par rapport au PIB en Afrique, en Asie, en Amérique Latine, et les pays en transition et de l'OCDE selon la méthode « dymimic »¹

I.4-1 : La part de l'économie informelle dans le PIB

¹ الاقتصاد الغير الرسمي في الجزائر بورعدة حورية مذكرة ماجستير جامعة وهران 2014 .

I.4-1-1 : L'AFRIQUE (tableau n° 08) :

	pays	1999/2000	2001/2002	2002/2003
1	Algérie	34,1	35,0	35,6
2	Angola	43,2	44,1	45,2
3	Benin	47,3	48,2	49,1
4	Botswana	33,4	33,9	34,6
5	Burkina Faso	41,4	42,6	43,3
6	Burundi	36,9	37,6	38,7
7	Cameron	32,8	33,7	34,9
8	Central africain république	44,3	45,4	46,1
9	Tchad	46,2	47,1	48
10	Congo République DEM	48	48,8	49,7
11	Rép du Congo	48,2	49,1	50,1
12	Cote d'ivoire	43,2	44,3	45,2
13	Égypte	35,1	36	36,9
14	Éthiopie	40,3	41,4	42,1
15	Ghana	41,9	42,7	43,6
16	Guinée	39,6	40,8	41,3
17	Kenya	34,3	35,1	36
18	Lesotho	31,3	32,4	33,3
19	Madagascar	39,6	40,4	41,6
20	Malawi	40,3	41,2	42,1
21	Mali	42,3	43,9	44,7
22	Mauritanie	36,1	37,2	38
23	Maroc	36,4	37,1	37,9

24	Mozambique	40,3	41,3	42,4
25	Namibie	31,4	32,6	33,4
26	Niger	41,9	42,6	43,8
27	Nigeria	57,9	58,6	59,4
28	Rwanda	40,3	41,4	42,2
29	Sénégal	45,1	45,8	47,5
30	Sierra Leone	41,7	42,8	43,9
31	Afrique du sud	28,4	29,1	29,5
32	Tanzanie	58,3	59,4	60,2
33	Togo	35,1	39,2	40,4
34	Tunisie	38,4	39,1	39,9
35	Uganda	43,1	44,6	45,4
36	Zambie	48,9	49,7	50,8
37	Zimbabwe	59,4	61,0	63,2
POURCENTAGE MOYEN		41,3	42,3	43,2

Source : . الاقتصاد الغير الرسمي في الجزائر بورعدة حورية مذكرة ماجستير جامعة وهران 2014 .

D'après les statistiques avancées dans le tableau, on constate que Zimbabwe occupe la première place par rapport au 37 pays cités, dans l'économie informelle durant la période 1999 à 2003, l'Algérie reste plus au moins un pays d'où le taux de l'informel est moins élevé que les pays de l'Afrique.

La seconde remarque que nous pouvons apporter est que l'économie informelle a atteint une moyenne de 41,3% du PIB entre 1999/ 2000, et a progressé au fil des quatre années jusqu'à atteindre 43,2 % du PIB entre 2002/2003, ce qui représente un taux d'évolution de 1,9%.

I.4-1-2 : L'ASIE (tableau n° 09) :

	pays	1999/2000	2001/2002	2002/2003
1	Bangladesh	35,6	36,5	37,7
2	Bhutan	29,4	30,5	31,7
3	Cambodge	50,1	51,3	52,4
4	Hong-Kong chine	16,6	17,1	17,2
5	Inde	23,1	24,2	25,6
6	Indonésie	19,4	21,8	22,9
7	Iran	18,9	19,4	19,9
8	Israël	21,9	22,8	23,9
9	Jordanie	19,4	20,5	21,6
10	Corée	27,5	28,1	28,8
11	Koweït	20,1	20,7	21,6
12	Liban	34,1	35,6	36,2
13	Malaisie	31,1	31,6	32,2
14	Mongolie	18,4	19,6	20,4
15	Népal	38,4	39,7	40,8
16	Oman	18,9	19,4	19,8
17	Pakistan	36,8	37,9	38,7
18	Papouasie- Nouvelle- Guinée	36,1	37,3	38,6
19	Philippines	43,4	44,5	45,6
20	Arabie saoudite	18,4	19,1	19,7
21	Singapour	13,1	13,4	13,7
22	Sri-lanka	44,6	43,9	47,2
23	Syrie	19,3	20,4	21,6

24	Taiwan	25,4	26,6	27,7
25	Thaïlande	52,6	53,4	54,1
26	Turquie	32,1	33,2	34,3
27	Émirats arabes unies	26,4	27,1	27,8
28	Yémen	27,4	28,4	29,1
POURCENTAGE MOYEN		28,5	29,5	30,4

Source : . الاقتصاد الغير الرسمي في الجزائر بورعدة حورية مذكرة ماجستير جامعة وهران 2014

Commentaire :

Les informations que nous pouvons tirer de ce tableau est que l'économie informelle en Asie n'a pas cessé d'augmenter entre les quatre années, cette hausse est estimée à 1,9%.

I.4-1-3 : L'Amérique Latine (tableau n° 10) :

	pays	1999/2000	2001/2002	2002/2003
1	Argentine	25,4	27,1	28,9
2	Bolivia	67,1	68,1	68,3
3	Brésil	39,8	40,9	42,3
4	Chile	19,8	20,3	20,9
5	Colombie	39,1	41,3	43,4
6	Costa Rica	26,2	27	27,8
7	Dominicaine république	32,1	33,4	34,1
8	Équateur	34,4	35,1	36,7
9	El Salvador	46,3	47,1	48,3
10	Guatemala	51,5	51,9	52,4
11	Haïti	55,4	57,1	58,6
12	Honduras	49,6	50,8	51,6
13	Jamaïque	36,4	37,8	38,9
14	Mexique	30,1	31,8	33,2
15	Nicaragua	45,2	46,9	48,2
16	Panama	64,1	65,1	65,3
17	Paraguay	27,4	29,2	31,4
18	Pérou	59,9	60,3	60,9
19	Porto Rico	28,4	29,4	30,7
20	Uruguay	51,1	51,4	51,9
21	Venezuela	33,6	35,1	36,7
	POURCENTAGE MOYEN	41,1	42,2	43,4

Source :. 2014 بورعدة حورية مدكرة ماجستير جامعة وهران 2014

Commentaire

L'économie informelle en Amérique latine est élevée durant toute la période estimée, la remarque que nous pouvons faire est que par rapport à tous les continents étudiés l'Amérique latine est en tête du classement avec un taux atteignant 2,3% suivie par l'Afrique et l'Asie avec un taux de 1,9%

I.4-1-4 : Les pays de Transition (tableau n° 11) :

	pays	1999/2000	2001/2002	2002/2003
1	Albanie	33.4	34,6	35,3
2	Armenia	46.3	47,8	49,1
3	Azerbaïdjan	60.6	61,1	61,3
4	Belarus	48.1	49,3	50,4
5	Bosnie &Herzégovine	34.1	35,4	36,7
6	Bulgarie	36.9	37,1	38,3
7	Croatie	33.4	34,2	35,4
8	Tchécoslovaquie	19.1	19,6	20,1
9	Estonie	38.4	39,2	40,1
10	Georgia	67.3	67,6	68,0
11	Hongrie	25.1	25,7	26,2
12	Kazakhstan	43.2	44,1	45,2
14	Lettonie	39.9	40,7	41,3
15	Lituanie	30.3	31,4	32,6
16	Macédonie	34.1	35,1	36,3
17	Moldavie	45.1	47,3	49,4
18	Pologne	27.6	28,2	28,9

19	Romanie	34.4	36,1	37,4
20	Russie	46.1	47,5	48,7
21	Serbie & Monténégro	36. 4	37,3	39,1
22	Slovaquie	18. 9	19,3	20,2
23	Slovénie	27. 1	28,3	29,4
24	Ukraine	52. 2	53,6	54,7
25	Ouzbékistan	24. 1	35,7	37,2
POURCENTAGE MOYEN		38.1	39,1	40,1

SOURCE : 2014 الاقتصاد الغير الرسمي في الجزائر بورعدة حورية مدكرة ماجستير جامعة وهران

Commentaire :

Dans le tableau ci-dessus en retrouve la même remarque que nous avons trouvé avec les autres continents, l'économie informelle prend de plus en plus d'ampleur dans le monde entier non pas seulement dans les pays sous-développés.

Les pays ayant un fort taux d'informel sont Georgia avec un pourcentage de 67% suivie par Azerbaïdjan avec un taux de 60%, et les plus faibles sont affichés dans la Slovaquie et la Hongrie de 18% et 25% de suite.

Statistiquement si on compare entre les pays en retrouvera que la Thaïlande et la Colombie ont les plus grand taux d'informel (environ 50% du PIB), par contre les pays à faible taux sont Singapour et Hong Kong.

I.4-1-5 : Les pays de l'OCDE (tableau n° 12) :

	pays	1999/2000	2001/2002	2002/2003
1	AUSTRALIE	14,3	14,1	13,5
2	Autriche	9,8	10,6	10,9
3	BELGIQUE	22,2	22	21,0
4	CANADA	16	15,8	15,2
5	DANEMARK	18	17,9	17,3
6	FINLANDE	18,1	18	17,4
7	France	15,2	15	14,5
8	GERMANY	16	16,3	16,8
9	GRÈCE	28,7	28,5	28,2
10	IRELAND	15,9	15,7	15,3
11	Italie	27,1	27	25,7
12	JAPON	11,2	11,1	10,8
13	hollande	13,1	13	12,6
14	Nouvelle Zélande	12,8	12,6	12,3
15	Norvège	19,1	19	18,4
16	Portugal	22,7	22,5	21,9
17	Espagne	22,7	22,5	22
18	Suède	19,2	19,1	18,3
19	Suisse	8,6	9,4	9,4
20	Angleterre	12,7	12,5	12,2
21	États-Unis	8,7	8,7	8,4
POURCENTAGE MOYEN		16,8	16,7	16,3

Source : *ibid.*

Commentaire

Pour les pays de l'OCDE nous constatons que le taux d'informel baisse au cours des quatre années, il était de 16,8 en 2000 et atteint 16,3% en 2003.

Nous relevons du tableau que la Grèce l'Italie, l'Espagne, Portugal et Belgique ont les plus grands taux d'informel par contre nous retrouvons les taux les plus bas dans les États-Unis, la suisse et le japon.

I.5-La vision de l'OCDE dans l'emploi informel :

L'emploi informel représente une part importante et croissante du marché du travail mondial. L'OCDE¹ 16 (2009, p. 20), identifie quatre écoles de pensée pour expliquer la persistance de cette croissance :

a) **L'école dualiste**, qui considère le secteur informel comme un ensemble d'activités de subsistance marginales, mais sans aucun lien avec le secteur formel (Hart, 1973). Pour ses tenants, le travail informel est la seule option pour la main-d'œuvre excédentaire, au sens du modèle de Lewis (1954). Les activités informelles appartiennent à des sphères distinctes et concernent des marchés de travail (et des produits) segmentés ;

b) **L'école structuraliste** (MOSER, 1978 ; CASTELLS et PORTES, 1989), qui estime que les activités informelles sont subordonnées au secteur formel et constituent donc un moyen pour les entreprises formelles de réduire les coûts ;

b) **L'école légaliste**, associée en particulier aux travaux de Soto (1989, 2000), qui souligne le rôle de l'excès de réglementation ou du coût de l'activité dans le secteur formel, lesquels poussent

¹ OCDE, (2009), « Emploi Informel dans les pays en développement », Paris.

les entrepreneurs potentiels à exercer leur activité de manière informelle ;

d) **L'école parasitaire** (associée à LEWIS (2004), qui met l'accent sur l'illégalité des activités informelles et les présente comme un moyen de s'octroyer injustement un avantage sur des concurrents formels. Bien qu'ils soient par essence étroitement liés, les courants légalistes diffèrent nettement. L'un met l'accent sur l'excès de réglementation de la part de l'État (de SOTO, 1989) et l'autre sur le comportement parasitaire des entrepreneurs informels (LEWIS, 2004).

I.6- Les facteurs explicatifs du secteur informel :

Vu la grande importance du secteur informel il convient alors de citer quels sont les facteurs qui le favorisent et BELLACHE cite plusieurs facteurs (démographiques, économiques, culturels, sociopolitique et La complexité des procédures d'enregistrement,¹ les coûts relatifs à la création d'entreprises et les diverses contraintes (notamment socio-fiscales) pesant sur les entreprises en activité (coûts de la réglementation) sont autant de facteurs qui expliquent la nécessité pour la micro entreprise de contourner (totalement ou partiellement) la réglementation administrative et socio-fiscale afin d'assurer sa pérennité.²

.Les principaux déterminants de l'informalité peuvent être résumés dans ce qui suit.

¹ BELLACHE, (2010), « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia », Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaia.

² Ahmadou Aly Mbaye , (2014), « Secteur informel, emplois et transformation structurelle », l'Organisation internationale de la Francophonie.

▪ I.6-1 : La faiblesse de l'emploi formel ¹

Une offre d'emplois formels restrictifs explique l'évolution du secteur informel dans non seulement les pays développés mais aussi dans les pays en développement. Car le marché du travail ne peut plus absorber la demande de travail quand la population active augmente à une cadence accélérée et ce phénomène touche beaucoup plus la main d'œuvre non qualifiée.

Selon les études théoriques il existe trois déterminants de l'économie informelle :

▪ I.6-2 : Taux d'impôts très élevé

Selon Kaufmann (1999), lorsque les taxes sont très élevées, les entreprises vont dissimuler une part de leurs profits.

Schneider explique que ce sont ces lourdes cotisations et impôts qui incitent le développement de l'économie informelle (SCHNEIDER, BUEHN, CLAUDIO, MONTENEGRO, 2010, 445)².

D'après l'étude faite par l'OCDE(1994), qui regroupe sept pays en développement auprès d'un échantillon micro entreprises et d'indépendants démontre que l'Algérie a la plus grande pression fiscale d'où ils estiment que ses entreprises payent plus de 90% d'impôts, donc ça démontre pourquoi les entreprises échappent aux impôts ce qu'on appelle la fraude fiscale (*Morrison, 1995, 14³*).

D'un autre côté la banque mondiale a également effectué une enquête qui regroupe un ensemble d'entreprises dans 123 pays différents, elle démontre que l'Algérie a un

¹ KLOUCHE. I et KHENDEK. S, « Le secteur informel en Algérie : évolution, caractéristiques et facteurs explicatifs », http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25247

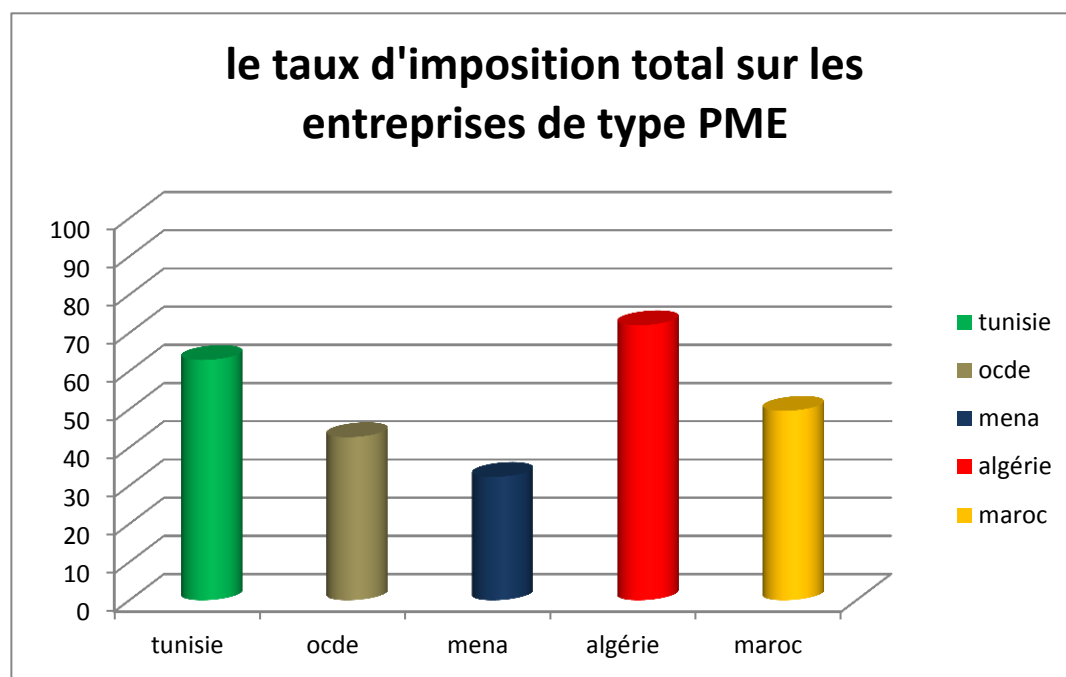
²Schneider, Friedrich, Buehn, Andreas and Monténégro, Claudio E, (2010), «New Estimates for the Shadow Economies all over the World», International Economic Journal, 24: 4, 443 — 46.

³ Morrison. C, (1995), « Quel cadre institutionnel pour le secteur informel », Centre de développement de l'OCDE. Cahier de politique économique n° 10.

taux d'impôt plus élevé par rapport aux pays qui ont des ressources moindres, cette lourdeur explique les obstacles que rencontrent les entreprises dans leurs activités.

Le graphe ci-dessous représente la comparaison entre les taux d'impositions totaux dans quelques pays.

Graphe n°3 :



Sources ; KLOUCHE. I et KHENDEK. S, « Le secteur informel en Algérie : évolution, caractéristiques et facteurs explicatifs », http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25247.

Le rapport de Doing Business montre que depuis 2006 le taux d'imposition sur les entreprises est resté stable. Ainsi, dans toute la région MENA, l'Algérie a le taux d'imposition le plus élevé. A l'échelle mondiale, l'économie algérienne se classe à la 170^{ème} place parmi 185 pays concernant cet indicateur (Doing Business 2013)¹.

¹ KLOUCHE. I et KHENDEK. S, Opcit, p 28

Selon certains économistes les cotisations sociales sont aussi trop lourdes pour un secteur productif encore délicat. Les charges sociales s'élèvent à 35% dont 9% sont à la charge de l'employé.

Tableau n° 13 : création et conditions d'activité d'une PME en 2007 (Algérie, Maroc et Tunisie)

	Algérie	Tunisie	Maroc
Création d'entreprise			
Procédures (nombre)	14	6	10
Durée (jours)	24	12	11
Coût (% de revenu par habitant*)	13.2	11.5	8.3
Capital minimum (% de revenu par habitant)	45.2	59.8	25.3
Octroi licences**			
Procédures (nombre)	22	19	20
Durée (jours)	240	163	93
Coût (% revenu par habitant)	57.8	334.7	922.1
Embauche des travailleurs***			
Indice de difficulté de recruter (0-100)	44	100	28
Indice de rigidité des horaires (0-100)	60	40	40
Indice de difficulté de licencier (0-100)	40	50	80
Indice de rigidité de l'emploi (0-100)	48	63	49

	Algérie	Tunisie	Maroc
Coût des avantages extra-salariaux (% salaire)	27	19	22
Coût du licenciement (semaines de salaire)	17	85	17
Transfert de propriété			
Procédures (nombre)	14	8	5
Durée (jours)	51	47	49
Coût (% de la valeur du bien)	7.5	4.9	6.1
Paiement des taxes et impôts			
Paiements (nombre / année)	33	28	46
Durée (heures / année)	451	358	268
Total à payer (% bénéfice brut)	72.6	53.1	
Exécution de contrats			
Procédures (nombre)	47	40	39
Durée (jours)	630	615	565
Coût (% de la créance)	17.4	25.2	21.8
Fermeture d'entreprise			
Durée (années)	2.5	1.8	1.3
Coût (% de la valeur du patrimoine)	7	18	7

Taux de recouvrement (cents par dollar)	41.7	35.5	51.5
---	------	------	------

Source: Doing Business2008 [World Bank, d'après BELLACHE, (2010), « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia », Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaia, p151.

▪ I.6-3 : Le poids de la réglementation

Lorsque les entreprises font face à des difficultés et à une complexité des procédures donc comme le décrit CHAMBWERA, MC GREGOR, BAKER (2011), la complexité de l'environnement des affaires décourage l'enregistrement des entreprises.

Lorsque le cadre de création des entreprises formelles, n'est pas agréable, les entrepreneurs préfèrent aller dans le secteur informel afin d'éviter la lourdeur des procédures et échapper à la bureaucratie.

Les entreprises algériennes passent par plusieurs étapes afin de procéder au démarrage de l'activité d'où il y a des coûts indirects liés au temps essentiel pour achèvement de toutes les procédures nécessaire pour la création de l'activité. Nous pouvons résumer que la réglementation de la création de l'entreprises peut être regroupé dans le nombre de procédures, le coût et le temps pour le démarrage de l'activité de l'entreprise dans un cadre formel.

On ce qui concerne les coûts directs ce sont les pots -de- vin que payent les entreprises aux fonctionnaires de l'État en vue de faciliter et alléger les procédures administratives (DJANKOV et al, 2002, p4).

En d'autre sens, les entreprises préfèrent faire une déclaration partiel de leurs profit afin d'évité la corruption des gratte-papier.

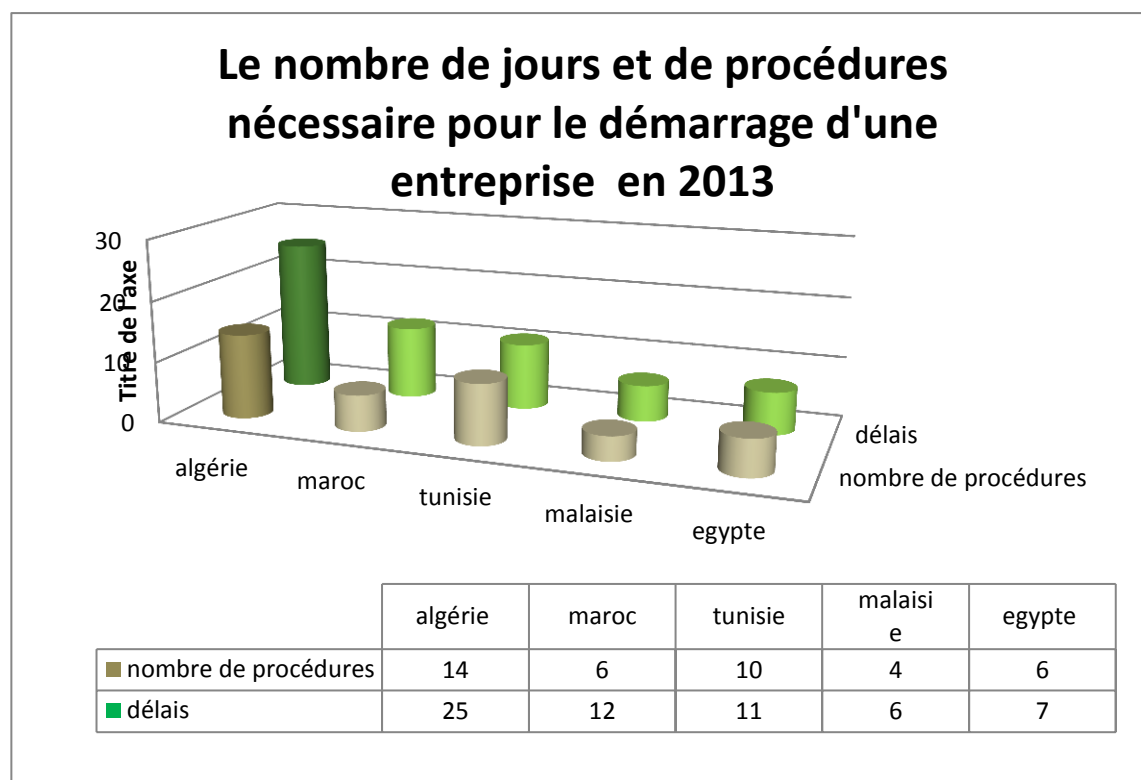
Ces fonctionnaires de l'État profitent de leurs profession afin d'exproprier les entreprises. Dès qu'ils aperçoivent que l'entreprise dégage un profit il tente de la saisir par la corruption.

I.6-3-1 : La réglementation liée à la création d'une entreprise en Algérie

Pour la création d'entreprise en Algérie il s'avère que c'est un processus compliqué, lent, lourd et couteux.

Selon les enquêtes établies, l'Algérie se classe dans la 156^{ème} position en 2013 contre 185 pays, elle recule de trois places par rapport à 2011. Le nombre de procédures et de 14 jours afin qu'une entreprise puisse commencer son activité.

Graphe n° 4 :



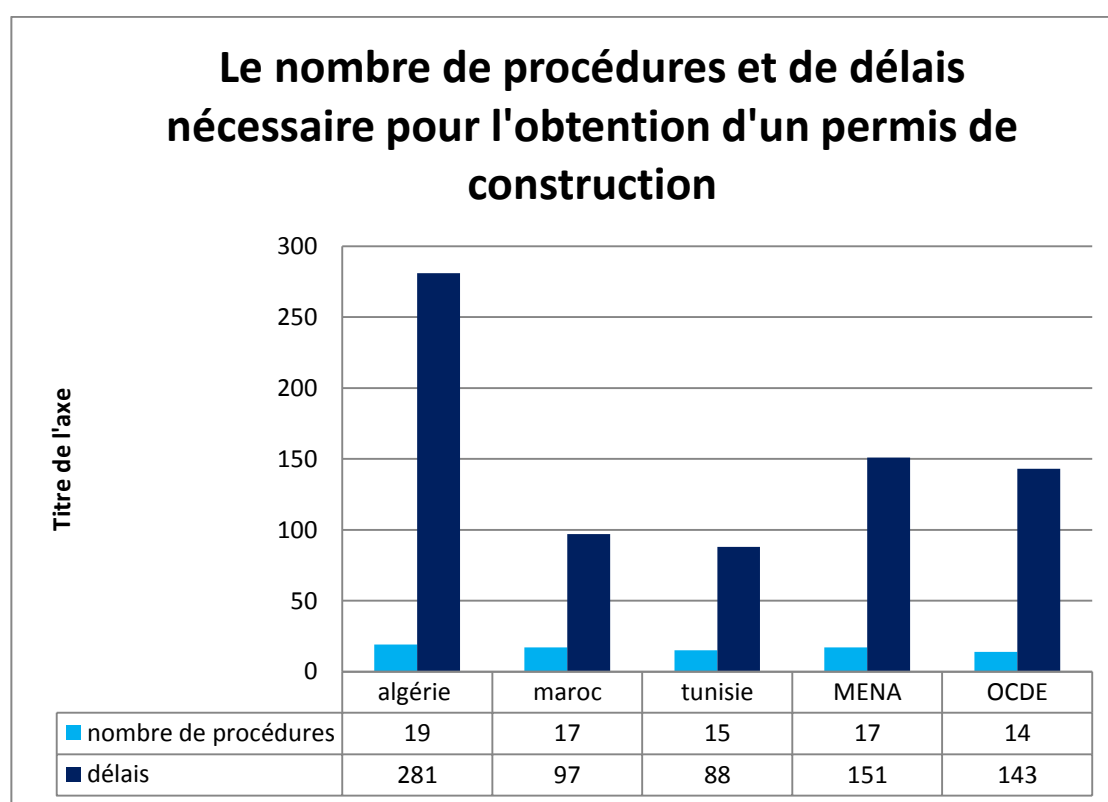
Source : *ibid.*

Dans la région MENA(Middle East and North Africa littéralement, Moyen-Orient et Afrique du Nord),

L'Algérie est considéré le pays le plus difficile dans l'obtention d'agrément de l'entreprise, elle fait partie des pays où la réglementation est la plus lourde.

Bénéficier d'un permis de construire en Algérie, cela s'avère très difficile en matière de procédure et de délais. Selon les rapports de Doing Business, l'Algérie se classe à la 152^{ème} place. Une entreprise souhaitant bénéficier de cet agrément pour construire ou élargir son lieu d'activité aura une tâche lourde à réaliser mais aussi de très longs délais par rapport aux autres pays tel que le démontre le graphique

Graphique n° 5 :



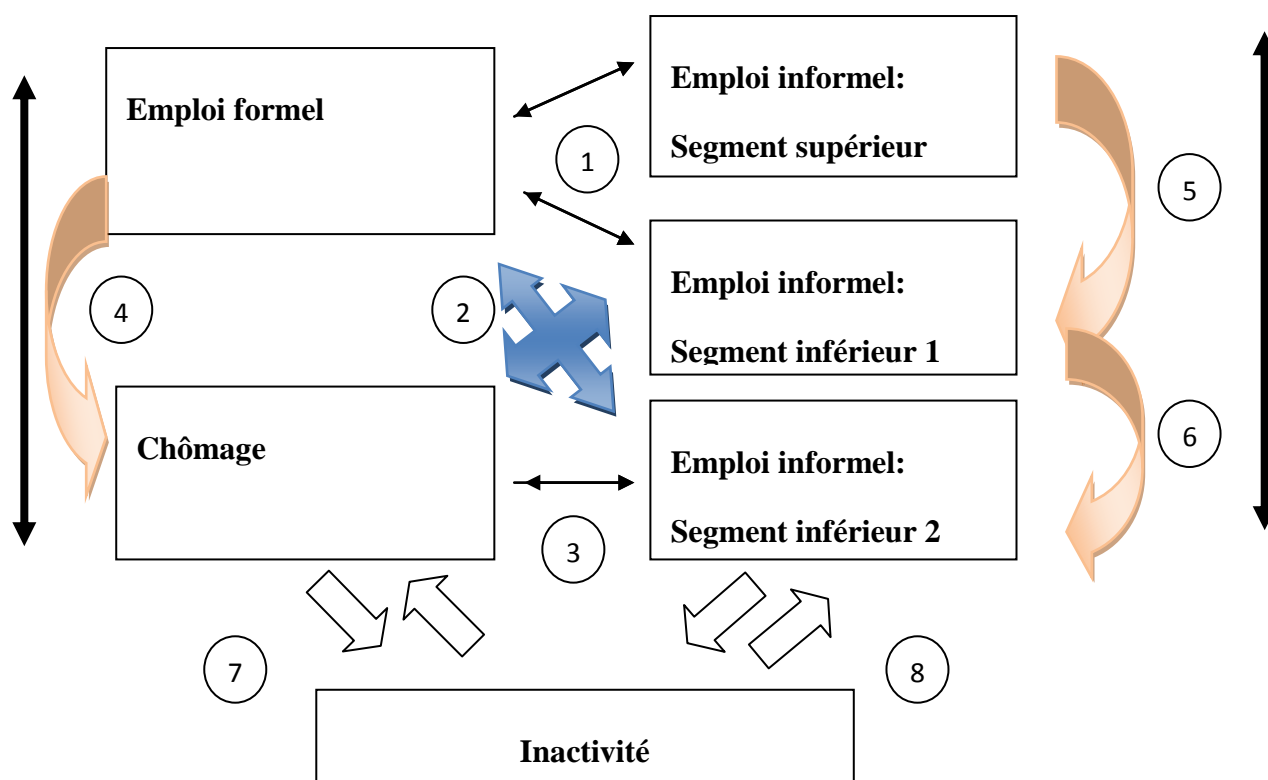
SOURCE : ibid.

Ce graphique illustre que parmi tous les pays, par comparaison l'Algérie présente le plus grand nombre que ce soit dans les procédures ou dans la lenteur c'est-à-dire le délai, par rapport à l'OCDE et de la région de MENA. L'Algérie est le pays qui présente la plus grande difficulté pour l'obtention du permis de construction.

I.6-3-2 : La réglementation en Algérie apparait ainsi lourde et excessive.

Selon les études de FRIEDMAN et AL (2000), l'augmentation dans le poids de la réglementation entraine une augmentation de la taille de l'économie souterraine¹. donc Une réglementation exagérée sur le marché du travail peut inciter les entreprises à recruter des employés sans les déclarer. (SINGH, JAIN-CHANDRA, 2012, 44).

Graphe n° 6 : Marchés du travail à segments multiples :



Le commentaire du graphe est repris de MONDIALISATION ET EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, Marc Bacchetta et Ekkehard Ernst Juana P. Bustamante, OMC, 2009.

¹Imène Kloucheet Samira Khendek, Opcit, P28.

- Le graphique présente les différents flux du marché du travail en présence de segments multiples de l'économie informelle. Les flux suivants sont représentés:
 - 1) transition entre un emploi formel et un emploi informel dans le segment supérieur pour éviter les impôts et la réglementation;
 - 2) transition entre un emploi formel et un emploi informel dans le segment inférieur;
 - 3) transition entre un emploi informel dans le segment inférieur et le chômage en attente d'un emploi formel;
 - 4) transition entre un emploi formel et le chômage en présence de systèmes de prestations appropriés;
 - 5) transition entre un emploi informel dans le segment supérieur et dans le segment inférieur, par exemple en raison d'une amélioration des qualifications;
 - 6) transition entre différents segments inférieurs de l'économie informelle en raison du passage d'un réseau à un autre;
 - 7) transition entre l'inactivité et le marché du travail formel;
 - 8) transition entre l'inactivité et l'économie informelle.

Section II : l'économie informelle en Algérie

Dans cette section nous allons voir l'apparition de ce phénomène ensuite nous allons citer les quatre périodes de l'expansion de ce secteur et ceci depuis l'indépendance jusqu'à nos jours et en dernier voir le développement du secteur informel en Algérie.

II.1- Apparition et expansion du secteur informel :¹

Selon les estimations, le secteur informel représentait une part croissante de l'emploi avant 1990 : il est passé de 20% en 1977 à 25% en 1985, puis à 30% au cours de la décennie des années 1990. Cela résulterait de l'effet conjugué de la libéralisation du commerce extérieur et du maintien d'une taxation douanière prohibitive, ce qui a stimulé l'essor de la demande insatisfaisante par la production locale, alors que l'offre du commerce informel l'alimenté en offrant du travail.

Pour ce qui est du phénomène de l'informel en Algérie il est passé par plusieurs étapes de l'indépendance à nos jours.

a- de l'indépendance jusqu'à 1979:

Cette période s'est caractérisée par le développement du secteur industriel comme la cité A. Henni(1991)². Ces différents programmes d'investissement ont ouvert plusieurs postes de travail qui ont permis une amélioration du niveau de vie, mais l'évolution rapide de la démographie depuis l'indépendance, s'est répercutée sur le développement de la demande des biens de consommation par rapport à l'évolution du PNB. Cependant cette évolution rapide n'était pas suffisante face à l'évolution de ce dernier, alors nous avons assisté à des prix tendus vers la hausse et des produits en rupture, ses

¹ ADAIR & BELLACHE, (2009), « Emploi informel et secteur privé en Algérie : contraintes et gouvernance de la création d'entreprise », les Cahiers du MECAS, n°4, pp 162-183, Université de Tlemcen.

² HENNI. A, (1991), « économie Algérienne indépendante », P 54.

troubles économiques ont causé l'apparition des commerçants du trottoir et du marché informel.

L'État s'intéressait beaucoup au secteur industriel, et il a négligé le secteur agricole ce qui a causé un exode rural, dans le but de se procurer des emplois dans le secteur de l'industrie. Face à cet acte et à l'augmentation continue de la croissance démographique, le chômage a augmenté malgré l'ouverture des postes suite aux investissements de croissance.

Suite à cette hausse du chômage, les jeunes chômeurs exercent donc des activités illégales ou informelles sur le marché.

b- Deuxième période de 1980 à 1989 :

Cette période a été marquée par la restructuration des entreprises économiques afin de lutter contre la bureaucratie, qui est devenu un véritable obstacle de l'activité des entreprises. L'augmentation du volume des entreprises a rendu leurs gestion difficile, ce qui a poussé à la décomposition de 100 entreprises a 500 nouvelles petites et moyennes entreprises, afin de diviser les tâches de production et de distribution.

Durant la deuxième décennie de cette période l'économie du pays a connu un bouleversement suite à la chute des prix du pétrole, ce qui a entraîné une augmentation des taux d'intérêts et du taux de change, suite à ce choc, l'État a mis en place une politique d'austérité, cette politique s'est répercutée négativement sur l'économie du pays.¹

Suite à cette situation, plusieurs facteurs ont touché le pays ce qui a favorisé l'augmentation de l'ampleur du marché informel :

- -échec de la reconstitution des entreprises publiques, l'état n'a pas pu avoir la rentabilité et donc elle n'a pas abouti aux buts attendus,
- -le déficit financier qui a atteint 18,5 milliards de dollars,
- -le prix du pétrole en baisse, ce qui a empiré le choc puisque les recettes de l'état ont chuté,

¹ علاوي لعلاوي " استقلالية المؤسسة الاقتصادية" جامعة الجزائر, 1994.

Tous ses facteurs ont favorisé :

- l'augmentation des prix des matières premières,
- la disparition de certains marchés,
- l'augmentation du taux de chômage qui a permis l'augmentation de l'ampleur du marché noir,
- la non disponibilité de certains produits, et donc l'utilisation de d'autres moyens tels que la contrebande.

BENISSAD Hocine¹, décrit que la dette extérieure a atteint un taux de 69% des exportations en 1989 ce qui se traduit par deux tiers des importations donc le reste ne peut couvrir tous les besoins en matières essentielles exportées.

Ces facteurs expliquent comment l'économie informelle en Algérie a pris un poids important.

Selon NAAS Abdelkrim² cette phase est marquée par un important développement des opérations spéculatives sur le marché informel et sur le marché de change parallèle, des jeunes importaient des pays voisins des biens de consommation afin de les revendre sur le marché local.

c- La troisième période de l'économie informelle entre 1990 à 2000 :

Au début de cette période, la loi du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit a été élaborée dans le contexte suivant :³

- Une gestion de l'économie, qui demeure planifiée centralement et la mise en œuvre du second plan quinquennal,
- Et le deuxième point important selon NAAS, est la crise financière et économique aiguë qui est apparue à la suite de la chute des prix des hydrocarbures et des cours du dollar américain. Selon l'auteur cette crise économique et financière a clairement mis en relief les dysfonctionnements de l'économie Algérienne.

¹BENISSAD. H, (1980), « L'économie algérienne contemporaine », PUF, Paris, Que sais-je ?

² NAAS. A, (2003), « le système bancaire algérien de la décolonisation à l'économie de marché », Maisonneuve & Larose, Paris.

³ Ibid

Cette crise pétrolière a entraîné l'Algérie à appliquer des programmes d'ajustement appuyés par le FMI, la réalisation de ces programmes ont eu des résultats divers :

- La dévaluation du taux de change afin d'ouvrir le champ à la puissance de l'offre et de la demande du marché que ce soit dans le marché de change ou dans le marché des biens et services, ce qui entraîne une augmentation importante des prix des biens et services tout en gardant la même stabilité des salaires.
- Tous ses facteurs sont des sources importantes qui expliquent comment la population algérienne s'est orientée vers le marché noir et à l'emploi informel et a exercé des activités informelles.
- On ce qui concerne l'ouverture commerciale du pays, ce programme a développé les opérations de contrebande, ces groupes ont trouvé des gains faciles en faisant des opérations de contrebande vers les frontières du pays afin d'échapper à la loi, vue que l'Algérie a une bonne situation géographique et l'état a mis des subventions sur les matières premières essentielles, ces facteurs stimulent ces opérations (TALAHITE & BOUKLIA)¹.

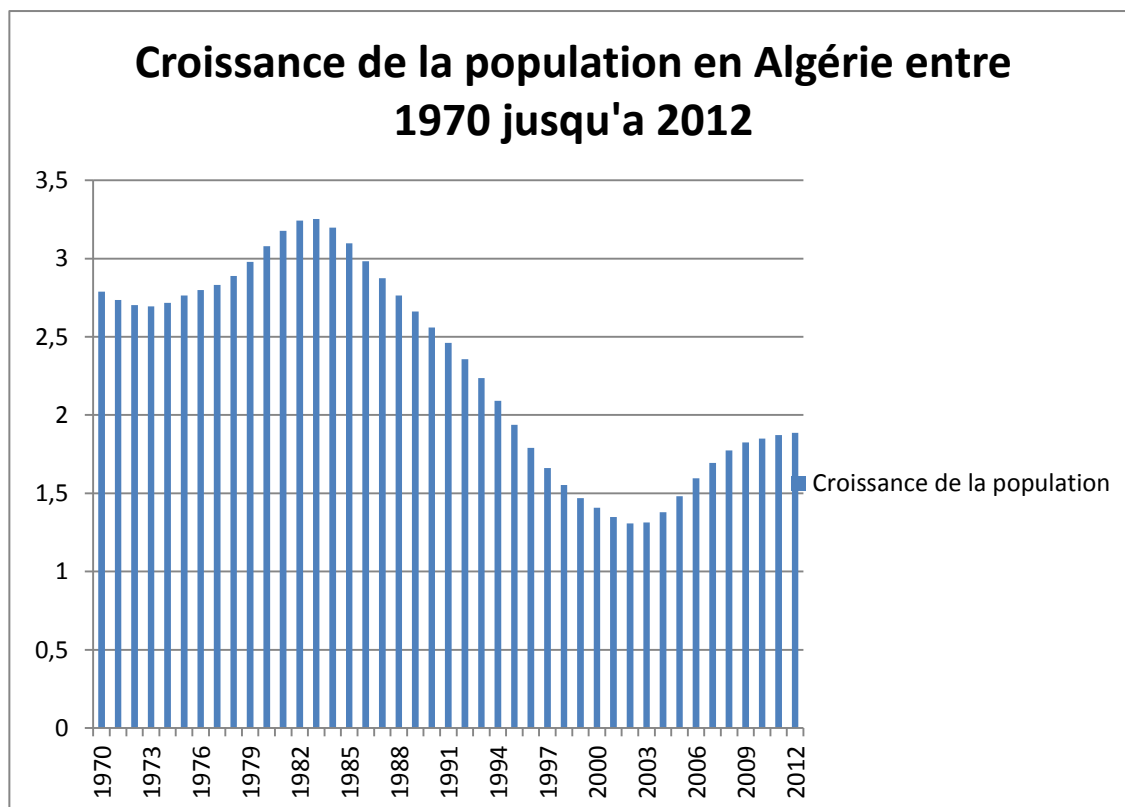
Pour mieux expliquer les facteurs qui ont poussé à l'émergence de l'informel nous allons reprendre l'évolution démographique depuis 1970 :

¹ BOUKLIA-HASSANE. R et TALAHITE. F, (2007), « Réforme **des institutions du marché du travail et emploi en Algérie** »,

Tableau n° 14 : Évolution de la croissance démographique de 1970 à 2012 :

<u>année</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	
Croissance de la population (% annuel)	2,78873374	2,73511349	2,70306294	2,6948268	2,71804661	2,76362093	2,79966376	
<u>année</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	Source ; WDI
Croissance de la population	2,83093563	2,88903556	2,97832394	3,07905787	3,17733014	3,24290178	3,25330683	
<u>année</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>1990</u>	
Croissance de la population	3,19818479	3,09796426	2,9835946	2,87411437	2,76497815	2,66118986	2,55961214	
<u>année</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>	
Croissance de la population	2,46168467	2,3572724	2,23524732	2,09175003	1,93817442	1,79091667	1,6622825	
<u>année</u>	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	
Croissance de la population	1,55308281	1,46825184	1,40695635	1,34885834	1,30644089	1,31288408	1,37790329	
<u>année</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	
Croissance de la population	1,48190592	1,59584524	1,69484783	1,77443947	1,82486565	1,85043777	1,87144702	
<u>année</u>	<u>2012</u>							
Croissance de la population	1,88541526							

Ce graphe (n° 7) montre en plus clair l'évolution de la population en Algérie :



Source : établi d'après les données de WDI.

On observe bien que la croissance démographique a commencé à baisser depuis 1984/1986 qui est passé de 3,19 à 1,31 cette faiblesse peut être expliquée par les effets de la crise et des événements qu'a connu le pays,. Par contre nous assistons à une légère augmentation de la croissance démographique depuis 2003 qui est passé de 1,31 à 1,88% en 2012 (TALAHITE 2010)¹.

¹TALAHITE. F, (2010), « RÉFORMES ET TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE », université de Paris 13 Nord.

Tous ses facteurs ont contribué à augmenter le niveau du chômage en Algérie et constitue donc l'une des principales causes de l'émergence de l'emploi informel

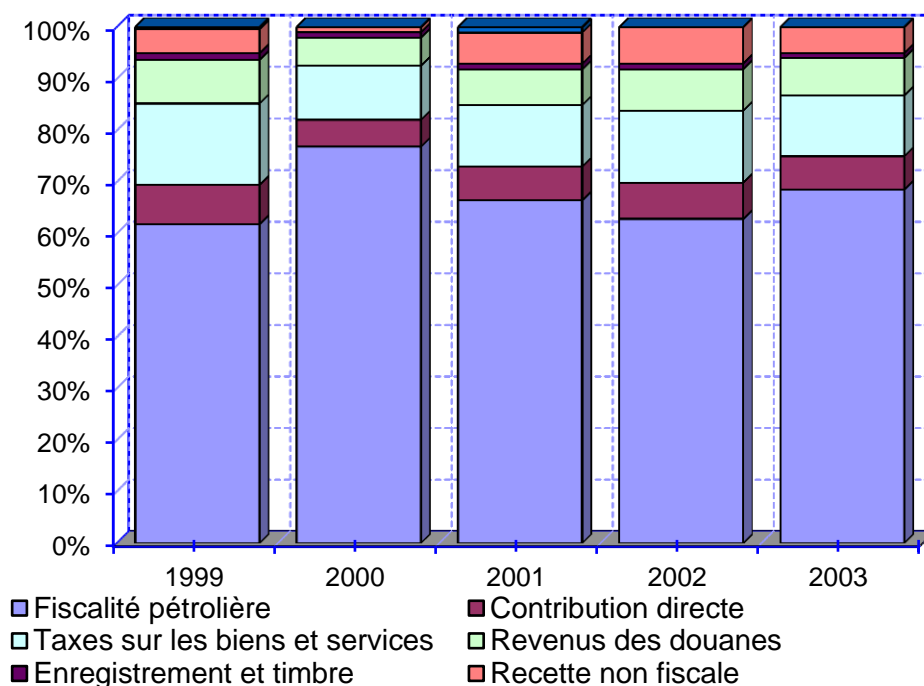
On se qui concerne le programme d'ajustement structurel de 1995 à 1998 : l'état avait essayé de diminuer les dépenses publiques suite à sa politique d'austérité, d'où une augmentation des prix des biens, des services et des recettes fiscales pour une augmentation des recettes publiques. Cette décision a poussé au développement de l'emploi informel afin d'échapper à la fiscalité.

d- Quatrième période de 2001 à nos jours :

Dans cette période, le gouvernement a mis en place plusieurs décisions politiques afin de réanimer le secteur économique et encourager l'investissement national et international, mais ces décisions ont amplifié le développement du secteur informel voici l'explication :

- Il y a eu un accroissement des taux d'impôts et des taxes notamment les taxes douanières afin d'avoir des ressources financière (comme le montre le graphe ci-dessous), alors les activités informelles ainsi que de la contrebande et l'évasion et la fraude fiscale ont amplifié.

Graph n° 8 : répartition des recettes budgétaires en Algérie :

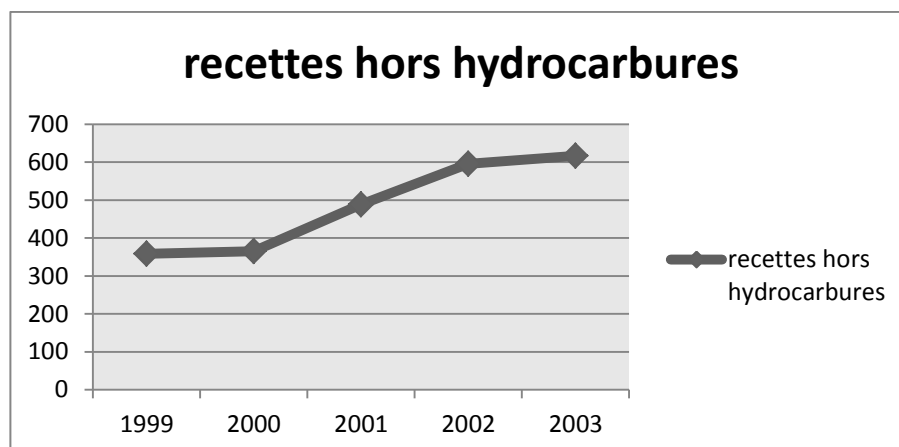


Source : rapport de la banque d'Algérie.

Tableau n° 15 : l'évolution des recettes budgétaires en Algérie :

	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
(En milliards de dinars)					
Total des recettes budgétaires et dons	950,5	1 578,1	1 505,5	1 603,2	1 966,6
Recettes des hydrocarbures	588,3	1 213,2	1 001,4	1 007,9	1 350,0
dont : Fonds de régulation des recettes	0,0	453,2	115,8	26,5	292,9
Recettes hors-hydrocarbures	358,4	364,9	488,5	595,1	616,6
Recettes fiscales	314,8	349,5	398,2	482,9	519,9
Impôts sur les revenus et les bénéfiques	72,2	82,0	98,5	112,2	126,2
Impôts sur les biens et services	149,7	165,0	179,2	223,4	231,4
Droits de douane	80,2	86,3	103,7	128,4	143,2
Enregistrement et timbres	12,7	16,2	16,8	18,0	19,1
Recettes non-fiscales	43,6	15,4	90,3	112,2	96,7
Dividendes de la Banque d'Algérie	27,1	0,0	46,6	37,6	43,5
Droits	16,5	15,4	43,7	74,6	53,2
Dons	3,9	0,0	15,6	0,2	0,0

Graphe n° 9 :

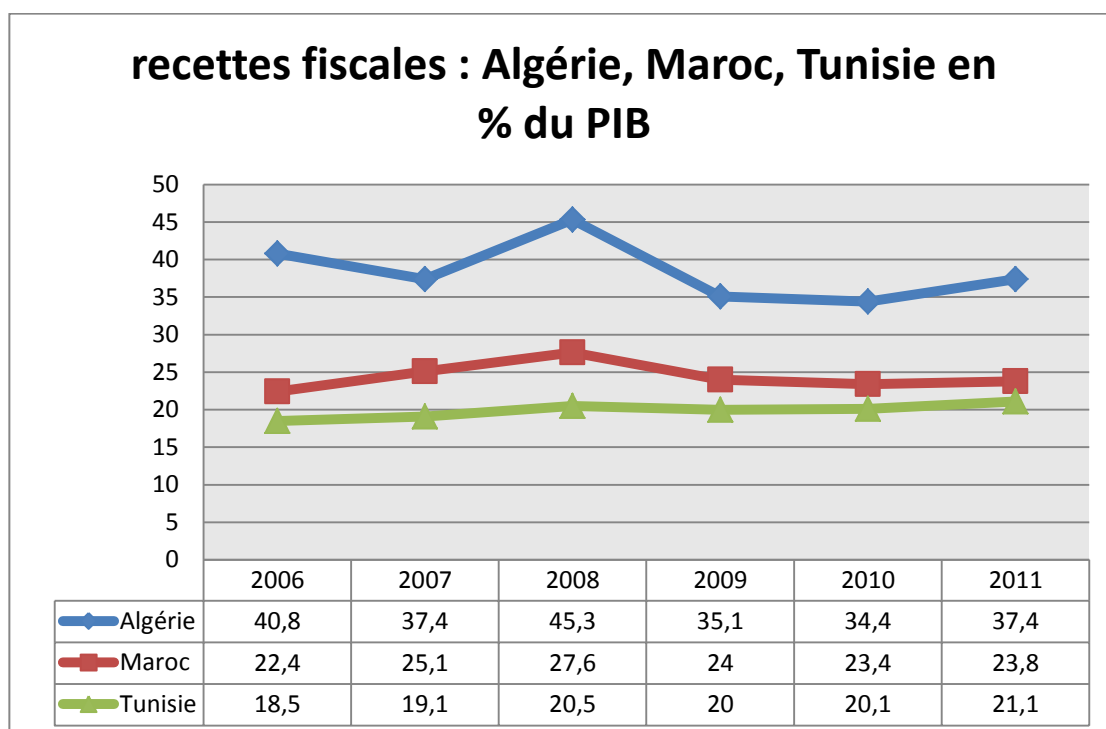


Source : direction générale du Trésor.

- L'Algérie a souhaité adhérer à OMC (l'organisation Mondiale du Commerce), donc cette décision a permis la libéralisation du commerce et l'entrée des produits étranger avec une meilleur qualité. les produits locaux ont perdu leurs performances face aux étrangers, ce qui a conduit les produits locaux au marché parallèle avec des prix bas.

Tous les points cités précédemment sont des sources du développement de l'activité informelle, nous avons pu le constaté sur toutes les phases.

Graphe n° 10: Voici une comparaison des recettes fiscales entre l'Algérie Maroc et Tunisie :



Sources : WDI

Du graphe on remarque que l'Algérie a la plus grande recette fiscale par rapport au pays voisin, ce qui explique que l'État récolte des recettes d'impôt élevé on exigeant des taux élevés, cet acte se répercute sur l'explication du premier point cité ci-dessus que l'accroissement de ses taux fait évoluer principalement les activités informelles.

II.2- Développement du secteur informel en Algérie :

Le secteur informel est déterminé conformément aux critères du BIT, est exclue l'activité agricole. Ces critères sont la taille de l'unité économique soit un effectif inférieur à 10 ou à 5 employés, ce que décrit la micro-entreprise ainsi que l'auto-emploi des employeurs des aides familiaux et des indépendants, et comme l'explique certains

économistes l'absence d'enregistrement vis-à-vis des obligations fiscales et sociales, et la non tenue d'une comptabilité (HAMMOUDA & LASSASSI)¹.

Les entreprises familiales et les micro-entreprises ainsi que tous ceux qui sont placés dans le secteur institutionnel et des ménages sont susceptibles d'échapper à l'enregistrement et la réglementation et d'appartenir au secteur informel.

D'après le bilan du CNES établi pour l'année 2004 l'emploi informel est d'ordre de 17% de l'emploi total, soit un chiffre de 1300000 personnes (MEBTOUL 2011)². Selon le même auteur (MEBTOUL Abderrahmane) 35% reviendrait à l'activité commerciale non déclarée, et le taux de la population exerçant dans le secteur informel s'accroît annuellement d'environ 8%.

En 2006, BELLACHE³ cite que l'immatriculation au registre de commerce était de 61,08% des employeurs et indépendants non agricoles, un nombre de 1 309 000 seraient non enregistrés ; soit 28,8% alors que les employeurs non agricoles sont de 112 000 parmi 389 000 et 79,1% indépendants non agricoles (1 197 000 parmi 1 729 000).

Selon le même auteur l'affiliation à la sécurité sociale soit 71,8% relèvent du secteur informel. 68% des employeurs et indépendants non agricoles seraient non affiliés en 2006 et 34,94% d'employeurs non agricoles sont non affiliés et les indépendants non agricoles non affiliés sont d'ordre de 69,2%.

Le critère fiscal regroupe 28% des employeurs non agricoles qui ne paieraient pas d'impôts et 35,3% des indépendants non agricoles ne tiendraient aucune comptabilité (BELLACHE).

MEBTOUL. A, annonce qu'en 2009 le ministère du travail a déclaré que plus de 25% de la population active au niveau de la sphère informelle avec une contribution du PIB de 20% à 25%.

¹HAMMOUDA. N & LASSASSI. M, « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte », http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25233.

² MEBTOUL. A, (2011), « la situation économique en Algérie », CASBAH, Alger

³ BELLACHE, Opcit, P 28.

Selon le même article publié, le CREAD (centre de recherche en économie appliquée pour le développement) a établi différentes enquêtes, il révèle que :

- 42% des effectifs ne sont pas déclarés ;
- 30% de leur chiffre d'affaire échappent au fisc ;

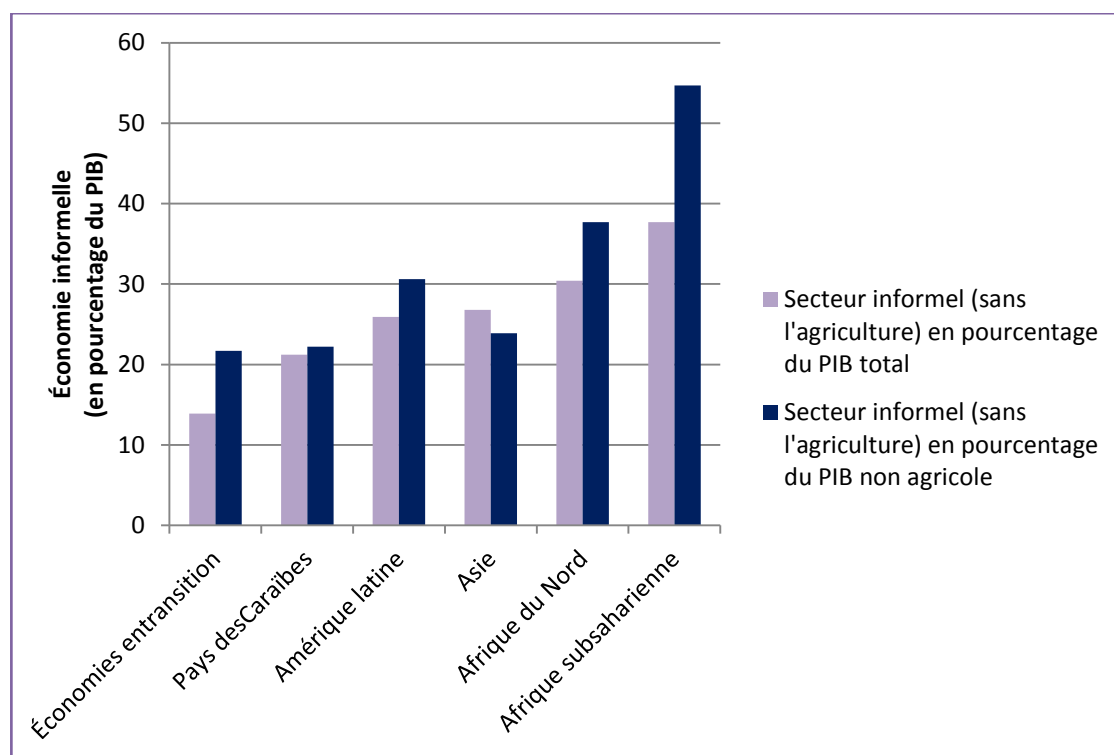
L'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) déclare que 2/3 de la population proviendrait de la sphère informelle, l'évasion fiscale est l'une des causes du manque à gagner.

MEBTOUL avait cité les transactions commerciales qui se font sans aucune facturation, il annonce que près de 80% des transactions se font au cash, et près de 1,2 million de commerçants inscrits au registre de commerce (CNRC) ne payent pas de cotisations sociales. .

Par contre les enquêtes établis par l'ONS démontre que près de la moitié de la population Algérienne occupée n'est pas affiliée à la sécurité sociale, soit alors un taux de 50,4% des travailleurs occupés, sur 9472000 travailleurs occupés 4778000 personnes sont recensés pas affiliées a la sécurité sociale. Cette situation touche l'ensemble des secteurs d'activités non seulement bâtiment et travaux publics, le commerce et l'industrie ainsi que l'agriculture et les services (BELLACHE & ADAIR)¹.

Tous ses critères de mesure et leurs évolutions au cours du temps dévoilent que l'emploi informel progresse. Les données des enquêtes ménages depuis 2004 semblent indiquer une stabilisation au regard de la fraude à la Sécurité sociale ou de l'enregistrement des entreprises (BELLACHE) .

¹ BELLACHE. Y & ADAIR. P, Opcit, p39.

Graphe n° 11: Économie informelle (par rapport au PIB, en pourcentage)

Source: Charmes (2006) d'après MONDIALISATION ET EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, Marc Bacchetta et Ekkehard Ernst Juana P. Bustamante, OMC, 2009.

Commentaire :

Le graphe démontre que le secteur informel en Afrique subsaharienne contribue fortement au PIB, c'est le même cas qu'on Afrique du Nord, l'Amérique Latine et l'Asie quel que soit le cas c'est-à-dire avec ou sans l'agriculture.

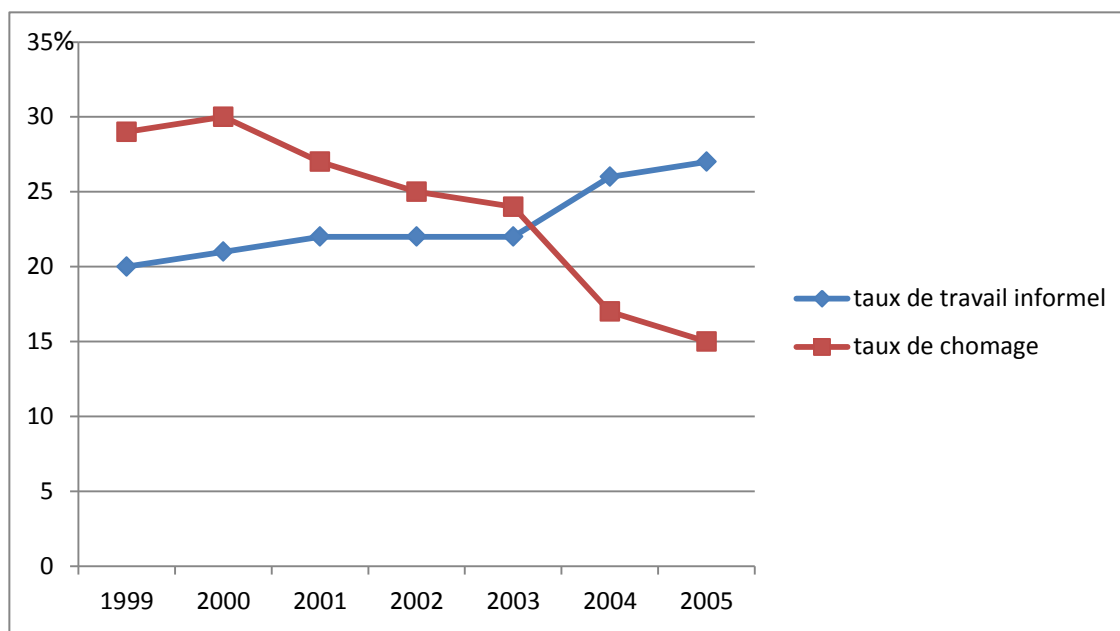
Tableau n°16 : estimation de la taille de l'économie informelle en Algérie (PIB informel)¹.

années	Indice PIB formel	Indice PIB informel	Part informelle dans le PIB total (%)
1991	90	10	10
1992	91,6	16,254	15,07
1993	89,7	19,183	17,62
1994	88,9	23,684	21,04
1995	92,2	24,694	21,12
1996	96	24,744	20,49
1997	97,1	31,606	24,56
1998	102	35,094	25,59
1999	105,3	40,831	27,94
2000	107,6	52,747	30,43
2001	110,4	47,06	32,33
2002	115,6	55,595	32,48
2003	123,6	62,198	33,48
2004	130	63,023	32,65
2005	136,9	66,657	32,75

SOURCE : Rafik Boukha-Hassane, Fatiha Talahite, « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue Tiers Monde 2008/2 (n° 194), p428_428

Même si le travail informel représente des inconvénients sur l'économie du pays, sauf qu'il contribue à l'absorption du chômage le graphe ci-dessous le démontre.

¹ Le tableau 16 indique la part estimée de la production non observée dans le PIB global sous l'hypothèse d'un niveau initial de 10 % en 1990 et d'une élasticité unitaire de la consommation électrique par rapport à l'activité.

Graphe N° 12: Évolution du taux de chômage et du taux d'informalisation :

SOURCE : BOUKLIA HASSANE. R et TALAHITE. F, « MARCHÉ DU TRAVAIL, RÉGULATION ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE », Revue Tiers Monde, T. 49, No. 194 (AVRIL-JUIN 2008), pp. 413-437.

Commentaire :

D'après le graphe en remarque que le travail informel augmente avec une grande part depuis 2003, et le chômage commence une baisse depuis cette année alors que l'informel joue un rôle positif sur le chômage.

En 1999 le taux de chômage avait atteint les 29% et en 2005 il est de l'ordre de 15% soit une baisse de 14%

Tableau n° 17: Évolution de l'emploi informel en Algérie (en milliers et en % de l'emploi non agricole)

Année	1985	1992	1997	2001	2004	2005	2006
Taille * < 10 emplois, taille** < 5 emplois	737* (25,6%)	1.232 ** (28,9%)	1.542** (33,1%)	1.868** (39,4%)	2.609** (43,8%)		
Sécurité sociale (non affiliation)	-	1.134 (26,6%)	1.408 (30,2%)	1.648 (34,7%)	2.559 (43%)	2.600 (39%)	3.265 (45%)
Informel (travailleurs à domicile, occupés marginaux)	-	898 (21%)	-	1.321 (27,8%)			
Intermédiaire (sous déclaration)	-	776 (18,2%)	-	1.080 (22,8%)			
Enregistrement RC ou AA (non effectué)	-		572 (12,3%)	-	1.090 (18,3%)	1.382 (20,7%)	1.438 (19,8%)
Entreprises individuelles	-	1.657 (38,9%)	1.991 (42,7%)	2.266 (47,7%)			
Emploi non-agricole	2.878	4.264	4.660	4.747	5.954	6.664	7.260

Source : ADAIR. P & BELLACHE. Y, Opcit, p39

Conclusion :

Durant ce premier chapitre nous avons eu recours aux différentes définitions proposées de l'informel, nous avons vu que depuis 1972 plusieurs économistes et organismes essayent d'apporter des interprétations à ce phénomène.

Nous avons constaté que dans le monde entier l'emploi informel prend de plus en plus de volume, non seulement en Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine, les pays en Transition et même les pays de l'OCDE, et ceci peut être expliqué par plusieurs facteurs non seulement des impôts élevés, la faiblesse de l'emploi formel ou même une réglementation rigide ou lourde.

L'expansion de ce phénomène en Algérie a débuté avant les années quatre-vingt-dix, il est passé par des étapes différentes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, et il n'a pas cessé d'augmenter, donc la situation économique du pays joue un rôle primordiale dans l'emploi informel.

Maintenant nous allons passer au marché du travail afin d'expliquer sa structuration, son organisation et les facteurs agissant sur ce marché, pour nous permettre de comprendre le comportement des individus s'orientant vers l'emploi informel. Le chapitre deux de ce travail portera sur l'analyse de ce dernier.

Introduction

Le marché du travail présente une analyse économique comme tout marché, il comprend deux dimensions : le prix et la quantité. La quantité représente le volume de l'emploi et le prix repose sur la détermination du salaire, cette relation emploi/ salaire a toujours attirer d'avantage l'attention des acteurs économiques et constitue par conséquent une question centrale de la pensée économique.

Ce chapitre sera consacré à l'étude des différentes théories existantes sur le marché du travail notamment celle des classiques, ainsi que les keynésiens. Chacun d'entre eux a tenté d'expliquer ce marché et d'apporter les raisons d'existence du chômage, pour que l'Etat fasse face à ce phénomène.

Dans un second temps nous allons aborder les nouvelles théories du marché du travail (théorie des contrats implicites « Bailey », théorie insiders/ outsiders « Lindbeck et Snower » et des salaires d'efficience « Tchipozo », pour aboutir à la fin à expliquer la situation et l'évolution du marché du travail en Algérie en passant par le chômage et l'emploi informel en Algérie.

Pour terminer notre chapitre nous tenterons de résumer les nouveaux dispositifs de l'Etat face aux travailleurs informels, en apportant les points essentiels cités dans la loi de finance complémentaire de 2015.

Section I : l'analyse du marché du travail :

Nous allons dans un premier temps analyser les marchés du travail classique, keynésien, le courant hétérodoxe et les nouvelles théories du marché du travail qui ont été évoquées en passant par l'explication du chômage de chaque théorie.

I.1- L'analyse classique ou néoclassique du marché du travail

L'analyse néoclassique explique que le fonctionnement de l'économie se fait à partir du consommateur et du producteur rationnel, chacun d'eux cherche à maximiser sa fonction objective en fonction de son budget et de son coût, ainsi seront déterminées l'offre et de demande individuelle sur le marché du travail¹.

I.1-1 : La demande de travail

La demande de travail provient des entreprises. Les théories traditionnelles de la microéconomie entreprise indiquent, qu'en premier lieu, l'entreprise doit choisir sa technique optimale en prenant en compte les prix du facteur travail et capital et en second lieu, sur l'ensemble de ces techniques, l'entreprise doit choisir le volume de production qui va maximiser son profit.

- Hypothèse de capital fixe²

L'analyse est de courte période : la courbe de demande individuelle de travail, décroissante par rapport au taux de salaire, se confond avec la portion de la courbe de la productivité marginale du travail en valeur située en dessous de la courbe de productivité moyenne.

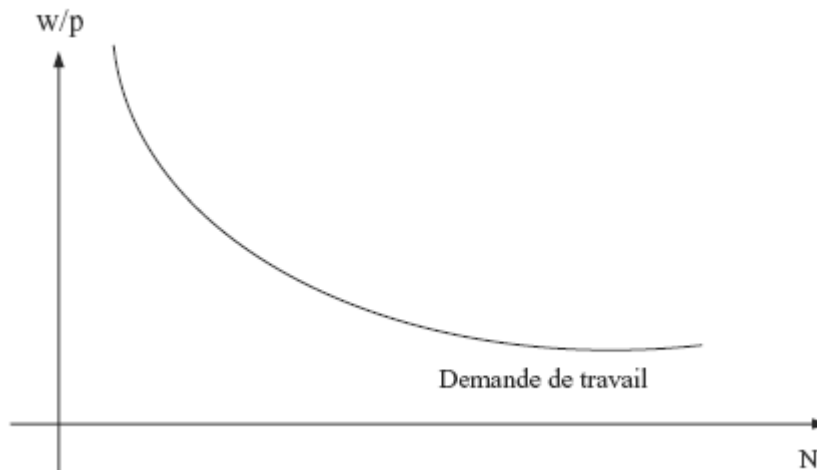
- Hypothèse de capital variable

L'analyse est de longue période : la variation du taux de salaire induit une modification de la combinaison productive avec le double-effet de substitution et de production. Trois conclusions méritent d'être retenues : la rémunération de tout facteur

¹ BIALES. C, (2013), « le marché du travail, un panorama des théories Économiques », <http://www.christian-biales.net/documents/Marchtravail.PDF> .

² BAUDRY .B, (2007), « marché du travail et emploi au Cambodge », université de LYON 2.

est d'autant plus faible que l'emploi du facteur est important ; la rémunération de tout facteur peut être d'autant plus forte que le prix du bien produit est élevé ; tout progrès technique améliorant la productivité d'un facteur est favorable à l'emploi de ce facteur.



Graph 13 : La courbe de demande de travail.

Source : Perrot Anne, (1992), « Les nouvelles théories du marché du travail », La découverte, Paris.

Selon Perrot Anne à court terme, le seul facteur variable est le travail, ce qui permet de simplifier l'écriture de la fonction de production (qui dépend alors du seul travail), avec les propriétés normales attachées à cette fonction : la quantité produite croît avec le volume de travail, mais de moins en moins vite (fonction de production croissante avec N , productivité marginale du travail décroissante). La courbe de demande de travail est obtenue à partir du principe de maximisation du profit de la firme et elle est fonction décroissante du salaire réel¹.

En sciences économiques on distingue deux types de salaire :

1. **Le salaire nominal** : ou salaire horaire qui est la somme d'argent que le travailleur reçoit pour sa force de travail, elle est perçue par unité de temps, par contre :

¹Perrot. A, (1992), « Les nouvelles théories du marché du travail », La découverte, Paris

2. **Le salaire réel** : mesure le pouvoir d'achat en d'autres termes, c'est le salaire nominal qui est ajusté à l'inflation il est calculé comme suit :

$$W_r = w_n / I_i$$

I_i : indice de prix (inflation).

I.1-2 : L'offre de travail

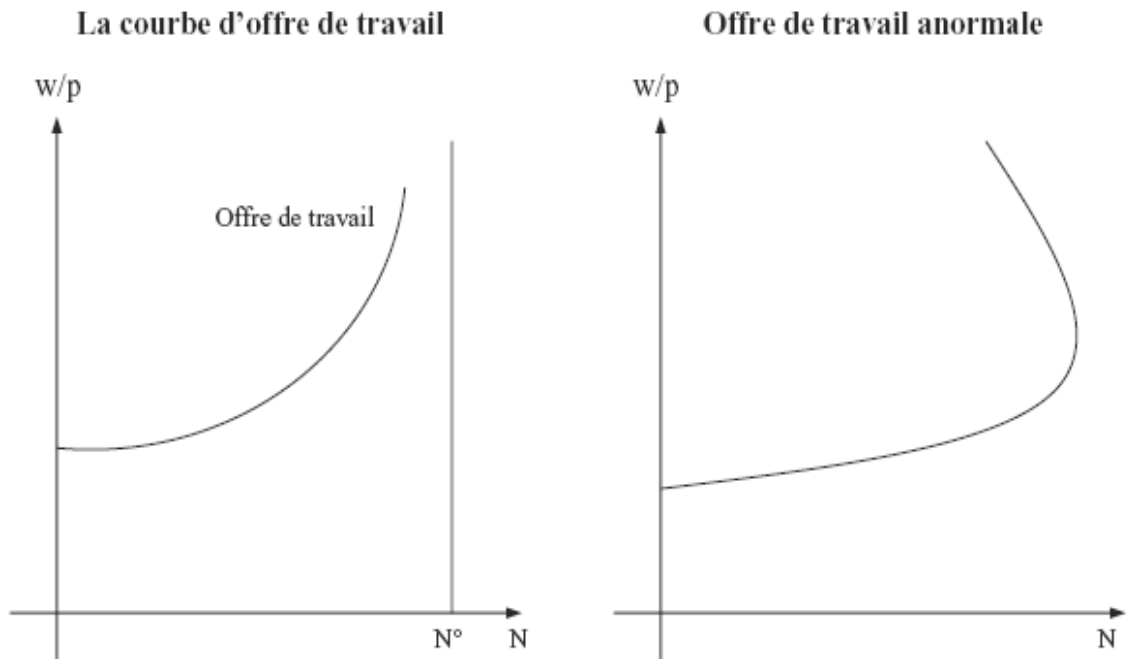
La détermination des prix sur le marché et l'équilibre d'offre et de la demande est par définition une construction du modèle classique comme le décrit WALRAS que dans tout marché ses prix sont déterminés par un système d'équations simultanées.

Le choix d'offre de travail stipule que les individus font face à des arbitrages, en effet l'individu n'a pas d'arbitrage plus important mais sa fonction d'utilité comprend des biens de consommation habituelle et de loisirs

. La détermination de l'offre de travail s'effectue à partir de quatre hypothèses¹:

- L'individu effectue une allocation du temps total N° dont il dispose entre travail N et loisir L . On a ainsi par définition $N^\circ = N + L$. A priori toutes les allocations (travail, loisir) respectant la contrainte de temps total sont possibles ;
- L'individu doit optimiser son travail offert pour un prix donné, le salaire réel (w/p). Le marché du travail est donc supposé concurrentiel ;
- L'individu n'est pas sujet à l'illusion monétaire : il se détermine en fonction du salaire réel (w/p) et non du salaire nominal (w) ;
- L'individu maximise son utilité sous contrainte de budget (R).

¹ibid.

Graphe 14: Courbes d'offre de travail

Source : Perrot Anne, (1992), « Les nouvelles théories du marché du travail », la découverte.

Le calcul économique permet de déterminer simultanément ¹ :

- a) La demande de biens qui est croissante avec R/p et w/p mais décroissante en fonction de p/w .
- b) La demande de loisirs qui est croissante avec R/p et décroissante avec w/p .
- c) L'offre de travail qui est croissante avec w/p et décroissante avec R/p . Cependant, en l'absence de revenu non salarial, l'offre de travail ne dépend pas du salaire et est verticale.

La courbe d'offre de travail est en principe croissante avec le salaire réel, mais pas nécessairement il arrive qu'elle est une pente négative les individus réagissent face à l'augmentation du coût d'opportunité:

¹ Opcit , Bialés p 2.

- L'individu voudra offrir plus de travail en diminuant ses loisirs car le prix du travail a augmenté (si le loisir coûte plus cher et le travail procure une désutilité moindre). L'effet de substitution est négatif sur le loisir et positif sur le travail ;
- L'individu étant plus riche, il peut, à temps de travail offert égal vouloir conserver le même niveau de consommation et demander plus de loisirs. L'effet de revenu est positif sur le loisir et négatif sur le travail

Effet revenu: c'est la variation de la consommation résultant d'une variation du prix qui amène le consommateur sur une courbe d'indifférence plus haute ou plus basse.

Effet de substitution : la variation de la consommation résultant d'une variation du prix qui fait évoluer le consommateur le long d'une courbe d'indifférence. Cette nouvelle position correspond à un taux marginal de substitution différent.¹

Au total, les effets de substitution et de revenu fonctionnent en sens inverse. Si l'effet de revenu est supérieur à l'effet de substitution (en valeur absolue) cela peut donner une allure anormale à la courbe d'offre de travail.

Au final, la théorie économique précise qu'une augmentation de salaire mène l'individu à arbitrer entre le loisir et le travail et donc il travaillera plus ou moins. Si l'effet de substitution est plus important que l'effet revenu, la personne travaillera plus et si l'effet revenu l'emporte elle travaillera moins, en conclusion la courbe d'offre de travail peut être croissante comme elle peut être décroissante.

J. Robinsons, préconise que ces effets ne jouent pas de la même manière à la hausse et à la baisse : notamment lorsqu'il y a une baisse du salaire, pour lui le ménage voudra maintenir un même niveau de revenu et cherchera à augmenter son offre de travail². L'élasticité de l'offre de travail au salaire peut ainsi être négative.

I.1-3 : L'équilibre partiel du marché du travail et ses fluctuations :

Pour l'offre d'emploi des entreprises sur le marché du travail il fait face à la demande d'emploi des candidats souhaitant travailler. Le prix du travail est le taux de salaire.

¹ MANKIW. G & TAYLOR. M, (2010), "Principes de l'économie", édition Boeck, p 576

² Robinson J, (1947), « Essays in the theory of employment », HyperionPress. Dans Perrot. A, (1992),

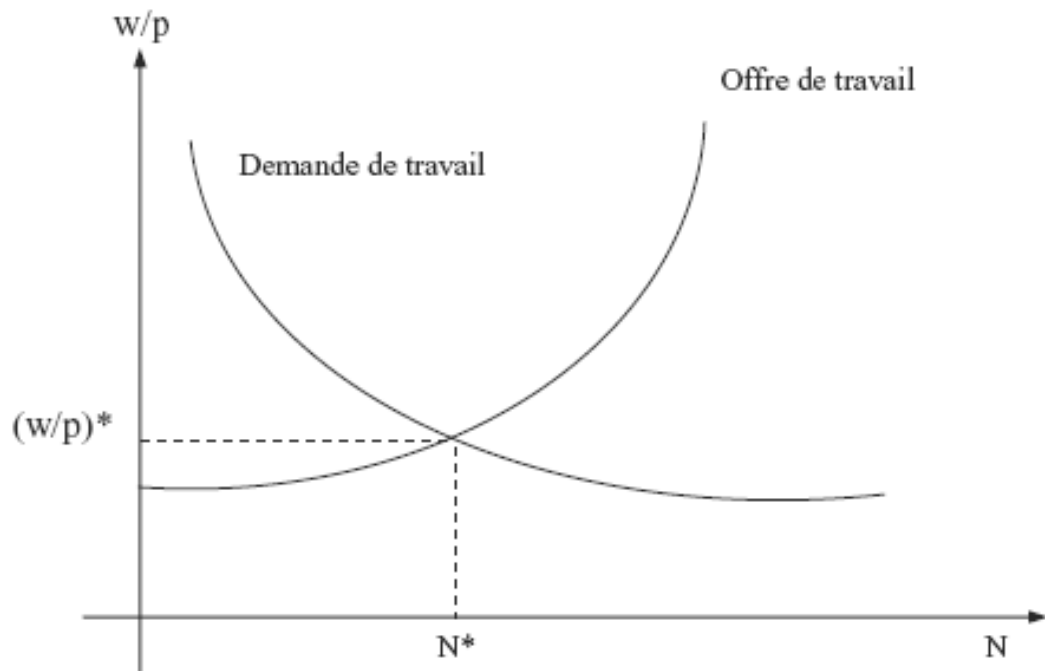
Cependant ce dernier détermine la quantité de monnaie qui sera échangée pour une quantité unitaire de travail. C'est ce que l'on appelle le salaire nominal et il ne se confond pas avec le salaire réel.

Si l'offre et la demande de travail sont construites, il faudra déterminer l'intersection des courbes afin d'obtenir le salaire d'équilibre $(w/p)^*$. Si le salaire effectif est au-dessus du salaire d'équilibre, alors l'offre de travail augmente et la demande de travail se retrouvera diminuée. L'écart entre l'offre de travail et la demande de travail sera le chômage.

Comme tout autre marché, la flexibilité du salaire réel à la baisse permet de rétablir l'équilibre. Quand le salaire réel n'est pas flexible à la baisse, le chômage est volontaire. Donc l'explication de cette propriété fera l'objet du point suivant.

L'équilibre partiel du marché du travail ne dépend que de l'offre et de la demande de travail. Le salaire dépend de l'offre et de la demande momentanée de travail. Alors que le salaire fluctue en constance. Cela est dû à certaines entreprises qui modulent le salaire en fonction de l'activité mensuelle. Selon la théorie classique, la **flexibilité du salaire** fournit l'équilibre du **marché du travail**. Alors que du point de vue d'un seul marché de travail, le demandeur d'emploi requiert un salaire qui dépasse le **produit marginal de son travail, ce décalage en ce déséquilibre engendre assurément une situation de blocage à l'emploi, ce déséquilibre tient de la demande d'un salaire nominal trop élevé. Si les postulants savent demander le bon niveau de salaire il y aura le plein-emploi.**

Trouver le bon équilibre entre le niveau de compétitivité de l'entreprise et le niveau du salaire exprimé est fondamental. Il est de nature à donner une plus grande lisibilité du marché du travail.

Graphe 15 : Équilibre sur le marché du travail

Source : Perrot Anne, (1992), « Les nouvelles théories du marché du travail », La découverte.

Dans les marchés des biens et services l'équilibre de l'offre et de la demande est attesté par la flexibilité des prix, lorsque les offreurs réalisent un profit par le biais de la vente des marchandises. Ces profits réalisés et les gains espérés les entrepreneurs vont investir dans des dispositifs de production telle que les matières premières et des machines donc ils vont accroître la demande sur ces marchés. Alors ainsi en équilibre il y aura un plein usage des capacités de production et une embauche sur le marché du travail.¹

¹ Ibid

I.1-4 : Les explications du chômage :

Explications classiques et néoclassiques

La théorie classique a été initiée par les grands économistes de cette école à la fin du 18ème et du début du 19ème siècle avec Adam Smith (1723- 1790), David Ricardo (1772-1823), J-S Mill (1806-1873) et Jean-Baptiste Say (1767- 1832). Pour les néo-classiques, l'offre de travail des salariés croît avec le salaire par contre que la demande des entreprises décroît. La régulation du marché a dû se faire par la confrontation de l'offre et de la demande de travail ce qui déterminera un salaire d'équilibre et une quantité de travail d'équilibre du plein emploi. Si l'offre de travail est supérieure à la demande (chômage), alors il faut baisser le salaire.

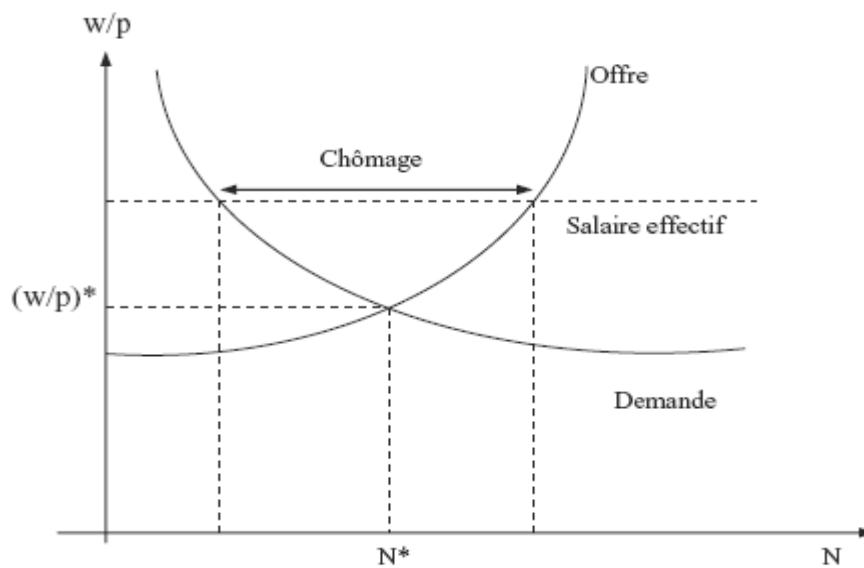
T. MALTHUS (1798), il emploie l'expression suivante : « *Au grand banquet de la nature, pas de couvert pour les pauvres* ». Alors que de même D. RICARDO (en 1817) décrit que lorsque le salaire tombe au-dessous du prix naturel du travail par excès d'offre de ce travail, alors la seule solution est de réduire le nombre des travailleurs pauvres qui permettra au salaire d'augmenter à son taux naturel¹.

Pour les classiques, le chômage ne coïncide qu'à un déséquilibre temporaire. Quand il y a un déséquilibre seul les ajustements sur les différents marchés pourront faire un retour d'équilibre. Le salaire d'équilibre est celui qui correspond à la productivité marginale du travail. Si le salaire est momentanément au-dessus de son niveau d'équilibre, l'offre d'emploi va se réduire et les entrepreneurs vont baisser leurs anticipations de production, alors les chômeurs qui désirent travailler à tout prix vont se contenter d'un salaire réel plus bas que le niveau précédent, ce qui conduira le chômage à la baisse. L'économie de marché va se voir de nouveau vers le plein-emploi. Dans le modèle classique, le chômage ne peut résulter que d'un salaire réel trop élevé².

Le graphe ci-dessous démontre le chômage classique :

¹Rueff J, « *L'assurance-chômage, cause du chômage permanent* », Revue d'Economie Politique, mars-avril 1931, p. 211-250. Dans MAILLEFERT, (2004), « l'économie du travail », Studyrama.

² Ibid.

Graphe 16: Chômage classique.

Selon le modèle classique l'Etat ne peut remédier à une situation de chômage. Car toute hausse dans les dépenses publiques en faveur de l'emploi sera répercutée sur l'impôt des revenus disponibles, donc les ménages et les entreprises vont diminuer leurs demandes alors que les dépenses de l'état augmentent. La consommation publique remplace la consommation privée sans pour autant augmenter l'offre d'emploi, pour les classiques seuls la baisse du salaire réel peut résorber le chômage et rétablir l'ensemble des équilibres.

L'explication qu'ils retiennent est centrée sur les relations qui s'établissent entre la demande des produits anticipées par les producteurs et le niveau d'emplois nécessaire pour que cette production soit réalisée. L'offre de travail est une composante passive de la définition du chômage. Si la demande de produits est forte, la demande de travail le sera aussi donc cette offre de travail réduira le chômage. En revanche, si la demande de produits est faible, la demande de travail ne suffira pas à absorber l'offre de travail et il y aura des chômeurs involontaires.

Pour résumé :

- Hausse de la demande > Hausse de la productivité => création d'emplois
- Hausse de la demande = Hausse de la productivité => stagnation de l'emploi
- Hausse de la demande < Hausse de la productivité => destruction d'emplois

Les néoclassiques tels que L. Walras, A. Marchall ou K. Menger conserveront l'idée classique d'une impossibilité du sous-emploi grâce à une régulation par le salaire¹. Pour eux le marché du travail fonctionne comme n'importe quel autre marché et le salaire agit comme n'importe quel prix sur n'importe quel marché mais ce n'est pas le cas, la théorie ne marche pas comme les classiques le prévoit car il y a plusieurs paramètres qui agissent tels que SMIG et les cotisations sociales, **salaire d'efficience** (la baisse du salaire peut décourager alors qu'une augmentation peut encourager à travailler).

Comme le décrit Perrot Anne Si le chômage apparaît, *il ne peut être dû qu'aux délais d'adaptation entre l'offre et la demande de travail (chômage « frictionnel ») ou encore aux rigidités du marché du travail : opposition ouvrière et syndicale à la baisse du salaire ; salaire minimum institutionnalisé par les pouvoirs publics ; allocations de chômage ... Dans tous ces cas, le chômage est donc « volontaire »*².

Selon les économistes les causes du chômage reposent sur deux points :

Le premier point : allocations du chômage et des syndicats ;

La seconde, plus récente, porte sur le salaire minimum³.

- J. Rueff⁴(1925) avait décrit qu'il y a une relation semblable du taux de chômage et de l'indice des salaires réels.

On constate que parmi les causes du chômage est l'absence d'ajustement des salaires réels, les salaires et les prix ont une vitesse d'ajustement différente ce qui explique la baisse du chômage lorsqu'on assiste à une augmentation des prix.

¹ Opcit, BAUDRY p 2.

² Opcit, PERROT p 03.

³Ibid .

⁴ Rueff J., « *Les variations du chômage en Angleterre* », Revue Politique et Parlementaire, 1925, tome CXXV, p. 425-435, cité par Perrot Anne (1992).

Selon J. Robinson (1947)¹ affirme que les chômeurs s'emploieront dans le secteur informel et contribueront ainsi à l'activité économique.

Après avoir analysé le marché de travail des néoclassiques, nous allons maintenant passer à l'analyse des keynésiens.

I.2- L'analyse keynésienne du marché du travail :

L'analyse de Keynes est basée sur l'explication du chômage involontaire, il décrit dans sa théorie que le système économique ne peut nécessairement couvrir le plein emploi.

Au temps de la crise de 1929 John Maynard Keynes a critiqué la théorie classique et a conseillé un développement du rôle de l'état dans son explication (1936)², il a cité que le plein emploi n'est assuré qu'avec un équilibre entre la consommation et l'investissement au regard de Keynes les marchés ne peuvent assurer un équilibre permanent.

L'analyse keynésienne a formulé des critiques sur les modèles classiques, ces derniers sont résumés sur les points suivants :

- La relation entre salaire réel et productivité marginale :

Pour les néoclassiques, la maximisation du profit ne se fait qu'à partir de la rémunération du travail à sa productivité marginale donc en quelque sorte c'est une égalisation entre la productivité marginale et le salaire réel. Par contre au regard des keynésiens le salaire n'est pas forcément lié à la productivité marginale (Laurent Th, Zajdela H (1999))³.

Muriel Maillefert (2001), a donnée deux explications :

¹ Opcit, Robinson J p 8.

² Keynes J.M, (1936), « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », Edition Française Payot cité par Artus et Muet, (1997), « Théories du chômage », Edition Poche, Economica.

³ Laurent Th, Zajdela H, « De l'équilibre de sous-emploi au chômage d'équilibre », Cahiers d'Economie Politique, n° 34, 1999, p. 41-66.

- Interprétation microéconomique : qui prend acte des remarques keynésiennes, qui indiquent que la productivité marginale limite le salaire, donc il ne peut être supérieur à la productivité marginale.
- L'interprétation cambridgienne est liée à la demande effective, cette analyse s'accroît sur le fait que les entreprises déterminent l'emploi depuis la demande effective, pour ce qui est de la répartition des revenus, elle permet d'établir le lien entre le volume et les valeurs.

I.2-1-Équilibre du marché du travail chez Keynes :

Pour Keynes l'offre de travail est basée sur le salaire nominal.

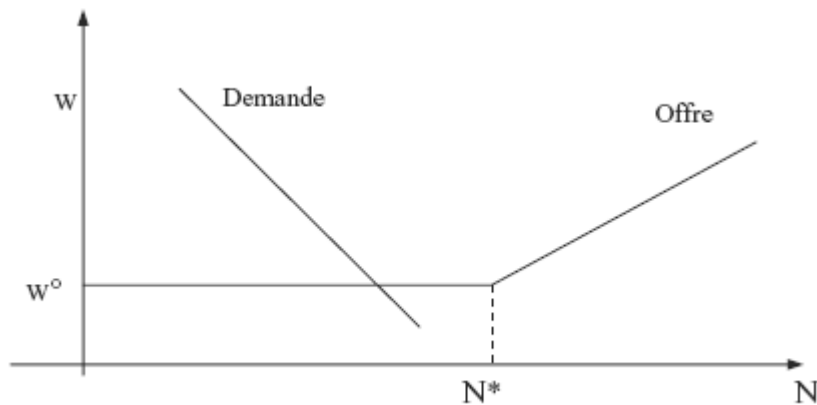
Donc Keynes s'appuie sur le salaire nominal pour deux raisons :

Pour lui les agents sont soumis à une illusion monétaire : c'est le raisonnement d'un agent économique en terme de valeur nominale et non en valeur réelle, c'est-à-dire que si le salaire d'un agent augmente suivi par une augmentation de l'inflation donc l'agent croit que son salaire augmente mais en terme réel non car l'augmentation de l'inflation va influencer son pouvoir d'achat » et donc ils refusent un ajustement du salaire nominal, et la deuxième raison est que le salaire nominale est négocié périodiquement avec les employeurs alors il ne peut être ajusté instantanément.

Alors selon Artus et Muet (1997), les salaires nominaux ne peuvent s'ajuster instantanément¹.

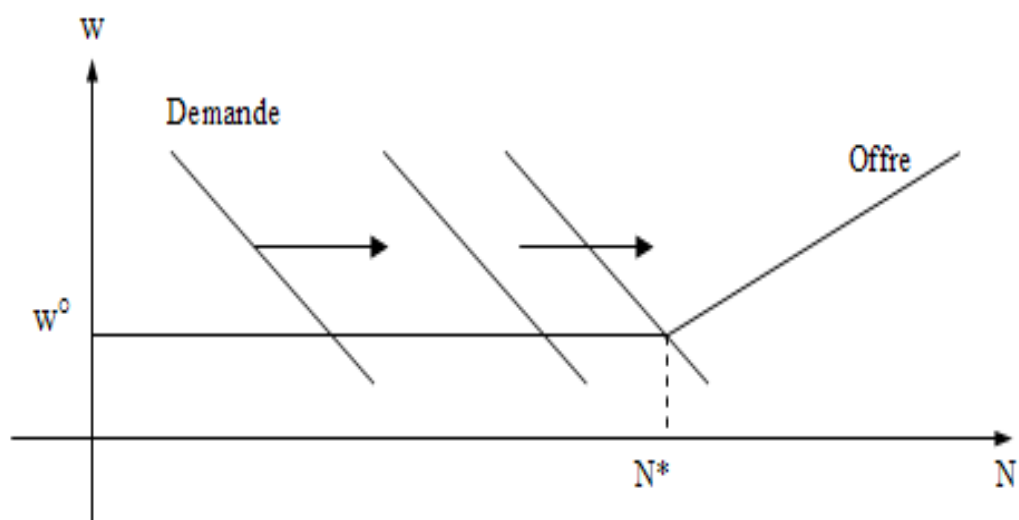
Comme on l'a déjà cité l'offre de travail keynésienne dépend du salaire nominal est que ces salaires ne s'ajustent pas instantanément, alors on déduit que l'offre de travail est inélastique face au salaire jusqu'à l'atteinte d'un certain niveau d'emploi donc pour expliquer le modèle on considérera qu'on aura un plein d'emploi lorsqu'on aura un emploi total de la population qui est désigné dans le graphe par un N^* .

¹Artus Patrick et Muet Alain-Pierre, (1997), « Théories du chômage », Edition Poche, Economica.

Graphe 17: Marché du travail keynésien

Source : Dos Santos Ferreira R. (1999), « La relation salaires-emploi sous l'éclairage de la concurrence imparfaite », Cahiers d'Economie Politique, n°34, p 15-40.

Parfois les salaires réels peuvent assister à des ajustements, l'augmentation des prix de consommation se présente par une baisse du salaire réel donc on assistera à un accroissement de la demande de travail et par la suite par une hausse de la masse monétaire, cette situation va permettre de relancer l'investissement par la baisse de taux d'intérêt.

Graphe18 : Ajustement par la hausse des prix.

Source : Dos Santos Ferreira R. (1999), « La relation salaires-emploi sous l'éclairage de la concurrence imparfaite », Cahiers d'économie politique, n° 34, p. 15-40.

I.2-2- Les prolongements keynésiens

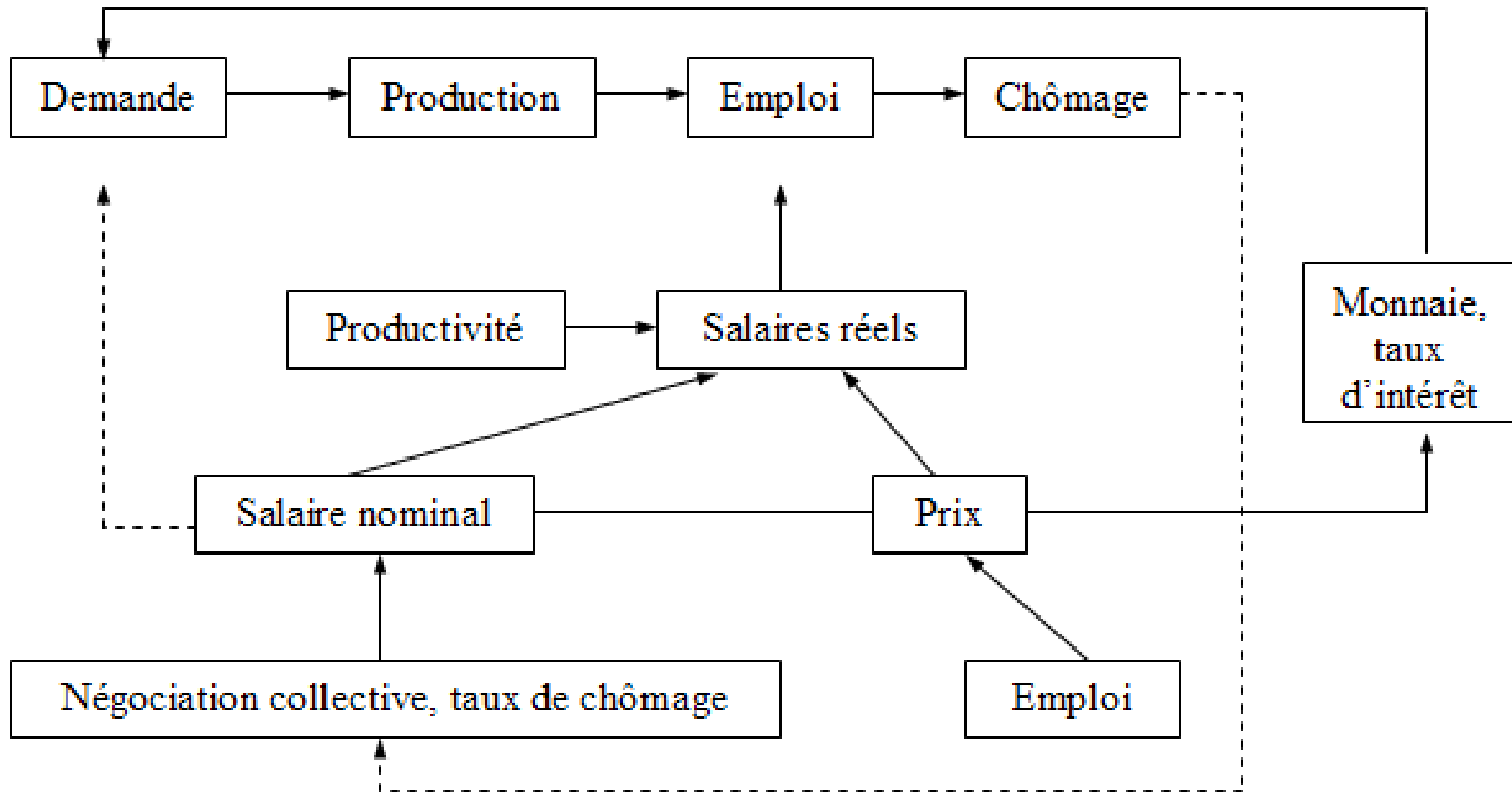
Comme on l'a déjà citée, l'interprétation cambridgienne s'accroît sur les mécanismes de répartition des revenus (voir schéma ci-dessous) donc selon la vision cambridgienne le lien entre la productivité et la production est synthétisé par la fonction de production.

Laurent et Zajdela (1998) par leurs ouvrages, ont résumé les hypothèses de la théorie keynésienne sur quatre points :

- Le système de marché ne possède pas de mécanismes autorégulateurs infallibles.
- Il existe un chômage non imputable à une insuffisante flexibilité des salaires.
- Une telle situation est sous-optimale.
- L'intervention de l'Etat, par la mise en place d'une politique économique appropriée, permet d'améliorer la situation.

Donc pour assister à une augmentation d'emploi et une réduction du chômage, les politiques évoquées doivent mettre en place des mesures afin d'y faire face et atteindre les objectifs. C'est pour cette raison que Keynes insiste sur l'intervention de l'Etat mais l'originalité reste déterminée par les phénomènes monétaires et par le taux d'investissement comme le décrit Maillefert (2001)¹

¹ Opcit, Maillefert p 9.

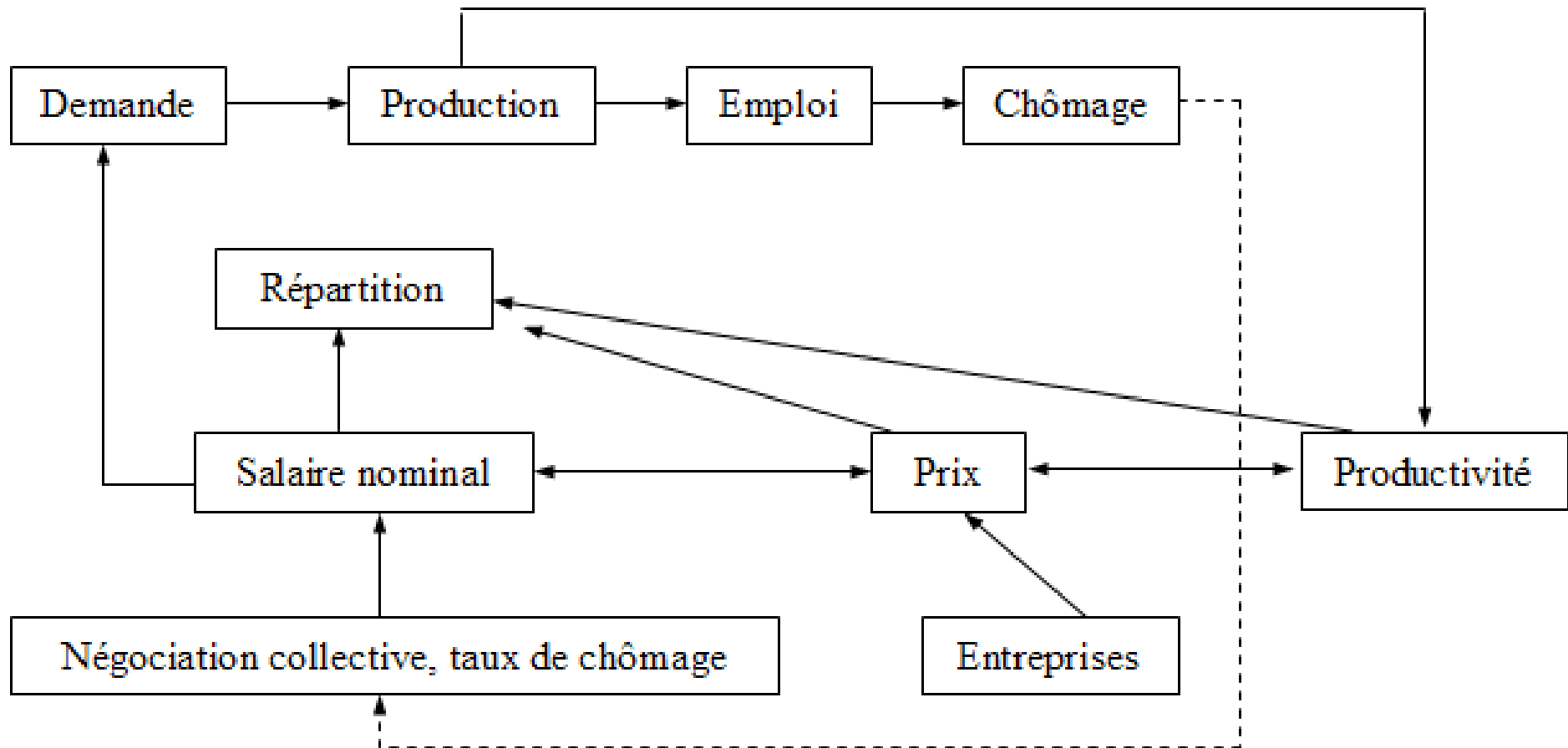


Graphe 19 : Une représentation (néo-keynésienne) de la dynamique keynésienne

Source : Muriel Maillefert, (2001), *L'économie du travail : concepts, débats et analyses*, Jeunes Edition - STUDYRAMA, p. 60.

En ce qui concerne la consommation, l'investissement, la demande de monnaie et les anticipations sont sources d'intermédiation pour la réalisation d'un certain niveau d'emploi.

Selon Keynes : l'état peut intervenir afin de faire face aux anticipations optimistes ou pessimistes, il influence les anticipations individuelles, car le facteur de confiance met en jeu tout ce qui se répercute sur l'emploi, l'investissement et même le taux d'investissement et la confiance, donc la baisse du taux d'investissement dépend de l'état de confiance au futur



Grphe 20 : Une représentation cambridgienne de la dynamique keynésienne.

Source : Muriel Maillefert, (2001), « L'économie du travail : concepts, débats et analyses », Jeunes Edition - STUDYRAMA, p. 60.

I.2-3- Les explications du chômage

Explications keynésienne :

Keynes stipule que le chômage est involontaire et qu'il est la conséquence de la faiblesse de demande effective. Le niveau d'emploi est déterminé par rapport à la consommation des biens et des services et non sur le marché du travail et donc une augmentation du chômage entrainera la baisse des salaires car la consommation baissera, de même que les revenus.

Et comme l'a expliqué l'économiste Brossard¹ la réduction du chômage involontaire dépendra de la volonté politique de relancer la demande effective.

Tableau n° 18: théorie néoclassique et keynésienne du marché du travail :

Critères	Les Néoclassiques	Keynes
Niveau de l'emploi	déterminé par le niveau des salaires	déterminé par la Demande effective
Chômage	volontaire ou frictionnel classique	Involontaire et conjoncturel keynesien
Rôle des salaires	déterminent la rentabilité des entreprises	déterminent la production anticipée des entreprises
Equilibre du marché	équilibre automatique	équilibre de sous-emploi
Politique économique	baisser les salaires pour réduire le chômage	soutenir la consommation et l'investissement
Rôle de l'Etat	non-intervention pour ne pas entraver le jeu du marché	intervention pour pallier les déficiences du marché

Source : BOURICHE. L, (2004), « le chômage et les politiques d'emplois cas de l'Algérie », université de Tlemcen.

¹ Brossard O, (1999), « L'emploi et le chômage », Repères, La Découverte.

I.2-4- Les nouveaux keynésiens et le chômage :

Face à la persistance du chômage les théoriciens vont se lancer pour apporter d'autres explications et réviser leurs interprétations évoquées sur le chômage donc à partir des années 80 les économistes des théories néo-classiques et keynésienne ont tenté d'expliquer la relation emplois et salaires.

I.3- Le courant hétérodoxe :

Le courant hétérodoxe incite beaucoup plus sur le contexte institutionnel, il apparaît dans la vision hétérodoxe que leurs analyses s'appuient sur une démarche méthodologique ; cette approche n'accorde aucun profit à la rationalité individuelle.

Le courant hétérodoxe emploie une démarche différente des approches évoquées, ce courant s'appuie sur les relations de travail tel que le syndicalisme et la segmentation du marché du travail.

I.3-1 Le syndicalisme :

Le syndicalisme est le phénomène important qui n'a pas été cité chez les néo classiques et évoqué chez les keynésiens.

Le rôle actif du syndicalisme est la détermination du salaire et la négociation salariale.

La présence d'un syndicat permet d'avoir une négociation salariale et l'embauche des travailleurs.

Il existe différents travaux abordant le syndicalisme tel que les travaux de Dunlop¹ et Ross²

- Selon Dunlop le syndicat est déterminé pour la maximisation de la masse salariale alors que Ross a critiqué cette approche, il explique que le syndicat est plus souvent confronté à plusieurs contraintes tel que

¹ Dunlop, John T. (1949), « The Development of Labor Organization », cité par PERROT.

² Ross, G. (1981), « What Is Progressive About Unions ? », *Theory and Society*, no 10, pp. 609-643, cite par PERROT.

l'élaboration de la fonction objective à partir des préférences individuelles donc le syndicat ne peut heurter les rationalités individuelles.¹

I.3-2- Le dualisme du marché du travail :

Selon certains économistes, il existe deux marchés : le premier est interne et le deuxième est externe.

En ce qui concerne le marché interne il fonctionne sous des contraintes, des règles et des procédures administratives propres à chaque firme, donc l'objectif principal de ce marché est de pouvoir protéger les adhérents de ce dernier contre la concurrence, quant au salaire il ne subit aucun ajustement puisque sa détermination est liée à des décisions hiérarchiques et non selon le jeu du marché du travail,

Tandis que le marché externe soumet les travailleurs à des conditions non avantageuses que le marché interne. Et certains économistes renvoient les causes sur différentes explications telles que les contraintes technologiques, la capacité d'innovation chez les firmes ou même le contrôle de la force de travail de la part des détenteurs du capital.

I.3-3- la segmentation du marché du travail :

Les auteurs de cette théorie (Doeringer et Piore (1971)) ont démontré que le marché du travail n'est pas homogène et que les salaires et l'emploi sont distingués, les travailleurs ont des mobilités réduites, selon ces auteurs ils existent des catégories spécifiques et deux types de segmentations :

- **Segmentation primaire ou secteur primaire :**

Au sein duquel les salaires sont élevés, un emploi stable avec de bonnes conditions de travail et des avantages sociaux importants ainsi qu'une sécurité d'emploi très grande.

- **Le secteur secondaire ou segmentation secondaire :** présente des caractéristiques inverses c'est-à-dire les salaires sont plus faibles avec

¹BOURICHE, (2004), « le chômage et les politiques d'emplois cas de l'Algérie », Tlemcen.

peu de promotions peu d'avantages sociaux ainsi que des conditions de travail difficiles.

L'explication d'un tel phénomène ne provient pas de caractéristiques différentes des travailleurs, comme par exemple, de niveaux différenciés de qualifications, d'aptitudes ou, plus généralement, d'investissement en capital humain, mais au contraire, des emplois eux-mêmes : des modes de gestion distincts de la main-d'œuvre s'appliquent dans chaque secteur et expliquent, pour les auteurs, une telle partition. En particulier, certaines firmes constituent des marchés internes du travail : elles pourvoient leurs emplois vacants en ayant principalement recours à leurs propres employés. La promotion interne explique alors la stabilité de l'emploi, ainsi que des niveaux de salaires qui diffèrent considérablement de ceux qui s'imposeraient sur le marché externe¹.

Au sein d'autres secteurs productifs, la constitution de ces marchés internes n'est pas la norme : salaires et emplois sont déterminés selon un mode qui s'apparente alors au mécanisme concurrentiel. Les emplois pourvus par le biais du marché « externe » et ceux qui relèvent d'une gestion interne possèdent des caractéristiques différentes. L'explication de ce phénomène ne doit pas être recherchée dans les comportements individuels, mais, encore une fois, dans les logiques collectives qui président à la formation des échanges sur le marché du travail. La notion de marché interne du travail permettra par la suite à la théorie des organisations naissante de comprendre pourquoi certaines formes institutionnelles, comme l'entreprise, peuvent se substituer au marché comme mode d'organisation des échanges².

I.4- Les nouvelles théories du marché de travail :

I.4-1-La théorie du salaire d'efficience :

Cette théorie repose sur l'idée que le salaire reçu par le travailleur doit avoir une influence positive afin d'être efficace et d'encourager les employés. Donc ils existent

¹ P., Zylberberg. A, (2003), « Microéconomie du marché du travail », La Découverte, Paris

² SUM.M, (2007), « Marché du travail et emploi au Cambodge », université de Lyon2.

différentes explications qui ont été citées par Tchipozo ou même Leibenstein sur l'existence d'une relation croissante entre salaire et productivité

Voici les points cités par Tchipozo¹

- - Une politique de « bas salaires » favorise la rotation de la main-d'œuvre et, par voie de conséquence, aura une influence négative sur la productivité du travail à moyen ou long terme.
- Un chef d'entreprise n'observant qu'imparfaitement les caractéristiques des individus qu'il embauche peut pratiquer une politique de « hauts salaires », afin d'attirer dans son entreprise les meilleurs éléments de la population active.
- Lorsque les actions des employés sont imparfaitement observées par l'employeur, il y a un problème d'aléa moral : les employés peuvent avoir intérêt à tirer au flanc. Payer de hauts salaires peut alors permettre d'inciter les employés à s'investir dans leur travail.
- Payer des salaires relativement élevés peut aussi constituer un moyen de signifier aux employés qu'ils sont traités équitablement, avec respect. Ceci peut favoriser des comportements coopératifs qui améliorent la productivité du travail.

Maintenant nous allons voir les différentes théories qui ont expliqué la relation productivité et salaires

I.4-2- Le modèle Stieglitz :

Stieglitz a appliqué son idée sur les pays industrialisés, il a démontré que l'entreprise méconnaît les capacités de ses employés donc cet effet peut se répercuter sur la productivité de l'entreprise. À cet égard l'entreprise verse des salaires nettement supérieurs que sur le marché afin de recevoir une main d'œuvre qualifiée et échapper au risque d'avoir une main d'œuvre moindre.

¹Tchibozo Guy, (1998), « Economie du travail », Les Topos, Dunod, Paris.

Stieglitz a également cité le point que les employés peuvent quitter leur travail s'ils trouvent un salaire supérieur sur le marché du travail même si l'entreprise a financé sa formation.

Donc ce sont des charges sur l'entreprise, cet acte va inciter l'entreprise à embaucher d'autres travailleurs et se trouvera face à des charges supplémentaires ainsi qu'une diminution de la productivité si nous sommes face à une main d'œuvre moins qualifiée.

I.4-3- Le modèle de Weiss : d'anti sélection (1980) :

Il démontre que les employeurs ne connaissent pas les compétences de leurs travailleurs avant qu'il le découvre en œuvre donc selon Weiss même si l'employé a des compétences moyennes il peut y avoir une évolution de ses qualités avec une simple motivation de salaire. Sans oublier aussi qu'un employé n'accepte un travail que s'il pense que le salaire correspond à ses qualités et ses compétences, à cet égard les employeurs doivent proposer des hauts salaires afin de choisir les postulants les plus efficaces.

I.4-4- Le modèle au titre au flanc Shapiro et Stieglitz 1984 :

Selon les deux auteurs leur explication s'est basée sur le comportement d'employeurs face à leurs employés c'est à dire si un employeur ne contrôle pas assez ses employés, il peut être confronté à l'aléa moral,¹ alors pour faire face à ces problèmes l'employeur peut aller jusqu'à menacer ses travailleurs de licenciements afin de d'amener ses employés à fournir plus d'efforts mais cette décision peut aboutir à ses fins si seulement le gain obtenu à l'emploi est supérieur au gain du licenciement.

I.4-5- Le modèle d'Akerlof modèle sociologique 1982 :

Dans ce modèle l'auteur explique que l'effort fourni par les travailleurs dépend du salaire offert par l'entreprise en d'autres termes l'effort productif dépend des normes sociales donc si l'entreprise offre un haut salaire ou un salaire supérieur à la norme alors les employés vont automatiquement fournir d'avantage d'efforts ce que Akerlof appelle « dons bilatéraux » c'est-à-dire à salaire élevé on assiste à plus d'efforts fournis. Donc la relation se résume à l'effet de productivité des travailleurs et le salaire.

¹ Pour plus comprendre l'aléa moral voir <http://financedemarche.fr/definition/alea-moral>

Dans le cas où, sur le marché du travail les postulants proposent des salaires plus bas, l'entreprise n'accepte pas de les recruter car pour eux toute baisse du salaire entrainera une diminution dans l'efficience du travail.

I.4-6- Théorie des contrats implicites :

Bailey(1974), Gordon (1974) et Azariadis(1978)¹ sont les premiers à tenter à proposer des modèles de contrats implicites, l'idée principale de réelle théorie est la réaction existante entre un employeur et son salarié donc selon ce concept cette relation passe par plusieurs étapes et dépend du niveau de la demande qui est adressée à l'entreprise, de ce fait si le salaire est déterminé d'une façon concurrentielle il est également lié à la situation de l'entreprise.

Alors bien que, cette situation peut nous emmener parfois à des cas positifs, mais les employés n'aiment pas être confrontés à des risques de changement de leurs revenus, ils préfèrent beaucoup plus avoir un revenu stable que fluctuant.

Donc en échange d'un salaire réel stable, les travailleurs préfèrent bénéficier d'un salaire inférieur ou plus faible que la moyenne du salaire dicté par la force du marché (salaire concurrentiel).

Mais ce genre de contrat met en risque l'entreprise car ses revenus sont liés à la conjoncture l'application de ses contrats nécessite une vigilance des employeurs et la mise en place des moyens pouvant assurer ces risques.

Comme il est connu l'entreprise cherche à maximiser son profit donc les employeurs doivent soumettre leurs salariés à des contrats afin de bénéficier d'un salaire stable et en d'autres termes, les travailleurs sont également obligés de signer des contrats afin d'échapper au licenciement et de fluctuation de salaire.

¹ Bailey M.N. (1974) « Wages and unemployment under uncertain demand », Gordon D.F. (1974), « A neoclassical theory of Keynesian unemployment », Azariadis C. (1975), « Implicit contracts and underemployment equilibria », cite par Abraham Frois, (1995), Dynamique Economique, Dalloz, Paris

I.4-7- La théorie insiders-outsiders :

Ce modèle a été développé au cours des années 80 avec Lindbeck et Snower (1985,1986, 1988) :

Les outsiders sont les travailleurs inoccupés ou travailleurs inemployés par contre les insiders sont les travailleurs titulaires d'emplois.

Selon Lindbeck et Snower les insiders influencent les décisions de salaires et les employés ne pouvant embaucher les outsiders de par des coûts de rotation de la main d'œuvre. Les coûts de rotation étant les coûts d'embauche, les coûts de formation, les coûts de licenciement ou même des litiges, ainsi les insiders peuvent bénéficier d'un salaire supérieur à celui des outsiders.

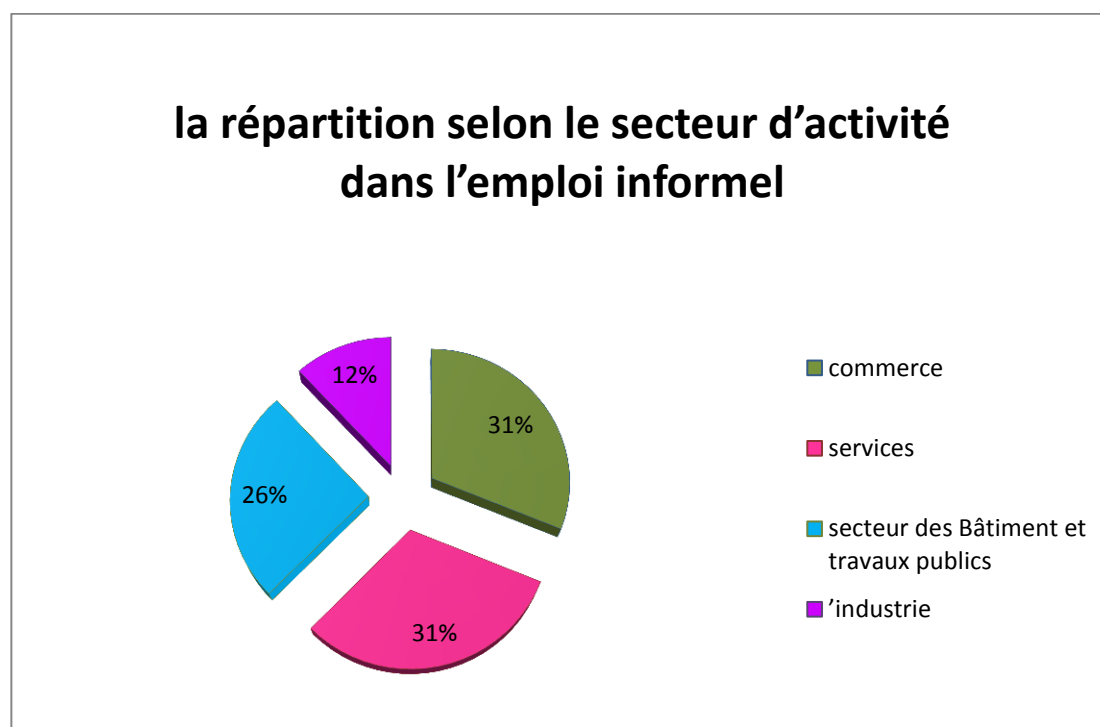
Lindbeck Snower souligne qu'il existe d'autres coûts tels que la coopération des insiders avec les nouveaux embauchés si ses derniers ne veulent pas coopérer à la formation cela instaure une désutilité du travail et comme l'a citer Abraham Frois¹ l'entreprise n'embauchera pas si son personnel n'est pas favorable car la coopération dépend du comportement des insiders ils exercent un pouvoir sur les coûts de rotation.

¹ Abraham-Frois. G, (1995), « Dynamique Economique », Dalloz, 8ème Edition, Paris

Section II : Situation du marché de travail en Algérie :

L'emploi dans l'économie informelle représentait à la fin des années 2000, 53% en Afrique du Nord (Charmes 2009, 2012). Le schéma ci-dessous démontre la répartition des secteurs d'activité dans l'emploi informel.

Graph n° 21 : la répartition de l'emploi informel par secteur d'activité.



Source : MEBTOUL, « le Maghreb face à la sphère informelle », IFRI, 2013.

Commentaire :

L'emploi informel touche beaucoup plus le secteur du commerce et les services suivis par le secteur bâtiment selon les données communiquées par l'OCDE, donc selon ces résultats il y a plus d'embauche ou plus d'offre de travail dans le domaine du commerce.

II.1- Le chômage en Algérie :

Les chômeurs sont définis selon le BIT dans les normes comme toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, durant la période de référence, étaient:

- a) «sans travail», c'est-à-dire qui n'étaient pourvus ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié;
- b) «disponibles pour travailler» dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence; et
- c) «à la recherche d'un travail», c'est-à-dire qu'elles avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié ou non salarié¹.

Comme c'est également mentionné dans le rapport du BIT en ce qui concerne les dispositions spécifiques pour chercher du travail tel que :

- L'inscription à un bureau de placement public ou privé;
- la candidature auprès d'employeurs ;
- les démarches sur les lieux de travail;
- l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux;
- les recherches par relations personnelles;
- la recherche de terrain, d'immeubles; de machines ou d'équipement pour créer une entreprise personnelle ;
- les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis, des licences, etc.²

Critère de définition du chômage :

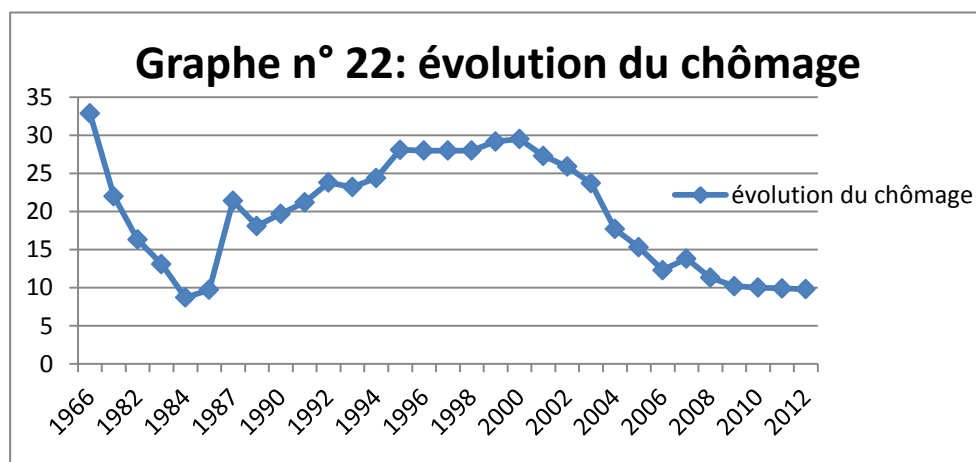
Pour refléter les bonnes pratiques, il faut d'abord déterminer le critère «sans emploi». Ce critère sert à s'assurer que les personnes qui sont dans l'emploi, même pour quelques heures, ne sont pas comptabilisées comme des chômeurs. Une fois ce critère vérifié, le suivant est la «recherche active d'un emploi» et le dernier est le critère de la «disponibilité». L'ordre des deux derniers critères était inversé dans la résolution de la 13^e CIST, ce qui aboutissait à leur mise en œuvre opérationnelle dans cet ordre dans les enquêtes auprès des ménages d'un certain nombre de pays. C'est en partie pour cette raison que des pays ont signalé qu'ils rencontraient des difficultés pour l'interprétation des questions sur la disponibilité pour l'emploi, ce qui portait préjudice à la qualité de la mesure du chômage.

¹Rapport de la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.

² Rapport du BIT 2013, 19^e conférence internationale, p 42.

II.1-1- Évolution du chômage (tableau n° 19) :

1966	1978	1982	1983	1984	1985	1987	1989	1990	1991	1992	1993
32,9	22	16,3	13,1	8,7	9,7	21,4	18,1	19,7	21,2	23,8	23,2
1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
24,4	28,1	28	28	28	29,2	29,5	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012					
12,3	13,8	11,3	10,20	10	9,9	9,8					

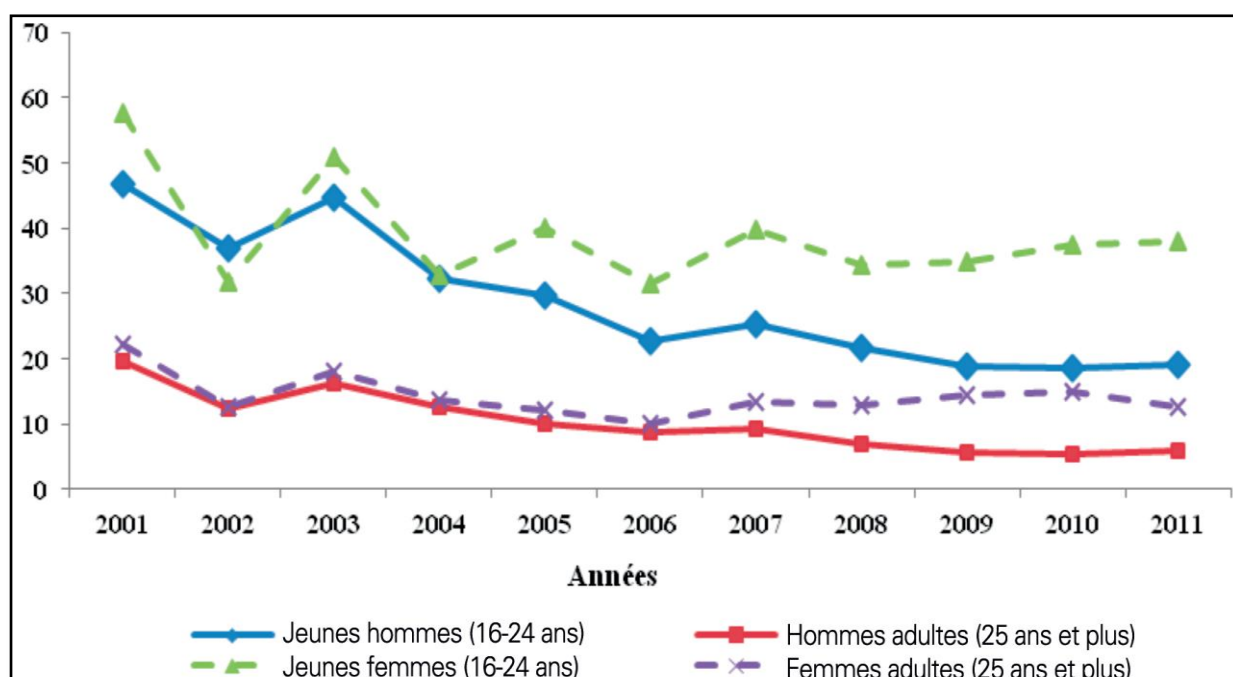


Source : ONS, sur diverses années

Commentaire :

Le chômage a commencé à prendre plus d'ampleur à partir des années quatre-vingt, il est passé de 8,7% en 1984 à 29,5%, sa baisse ne s'amorça qu'après les années deux mille (pour plus d'explication consultez la page 44).

Graphe n° 23 : TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES ET DES ADULTES
HOMMES , FEMMES, 2001-2011.

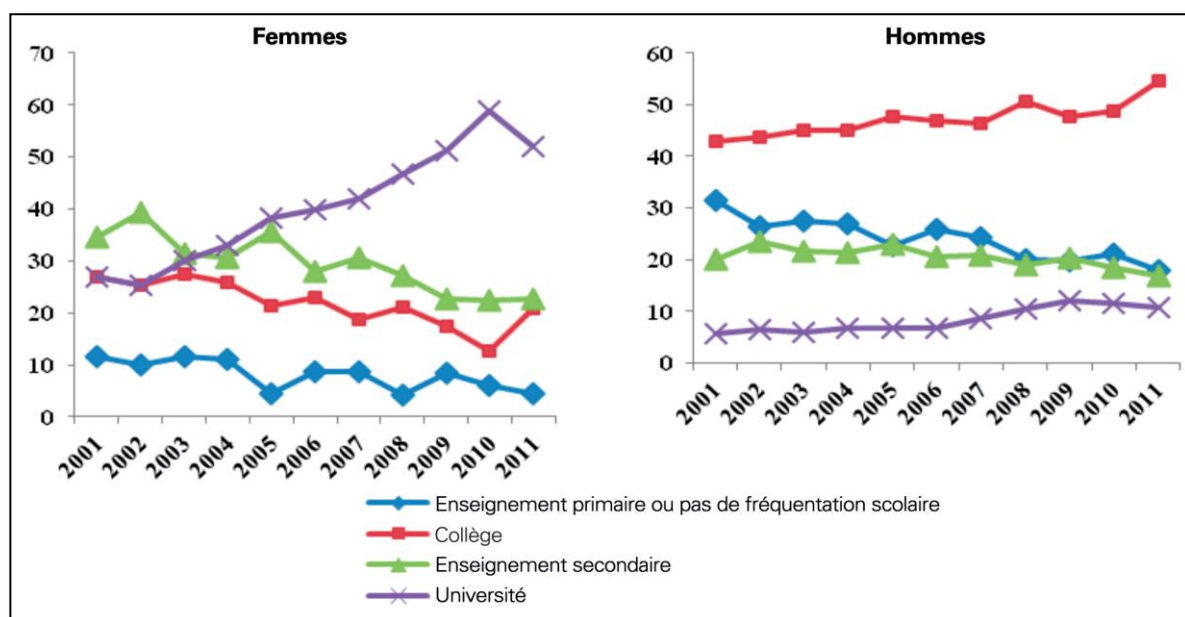


Source : Mohamed Saïb Musette, (2014), les politiques d'emplois et les programmes actifs du marché du travail en Algérie, ETF.

Commentaire :

Entre 2001 et 2011, le taux de chômage des femmes jeunes est plus important que le taux de chômage des femmes adultes, et c'est de même pour les hommes, sauf que nous remarquons une baisse sur le chômage des hommes de 16 ans à 24 ans à partir de 2004 et une légère augmentation du chômage des adultes de plus de 25 ans. En comparant les hommes aux femmes, le taux de chômage femmes entre 16 ans et 24 ans est plus important que celui des jeunes hommes, alors que chez les adultes l'écart est presque nul jusqu'à 2006 où nous retrouvons que le chômage des hommes a une légère baisse face à celui des femmes.

Graphe n° 24 : TAUX DE CHÔMAGE SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES ET LE SEXE, 2001-2011.



Source : Mohamed Saïb Musette, (2014), « LES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET LES PROGRAMMES ACTIFS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN ALGÉRIE », ETF,

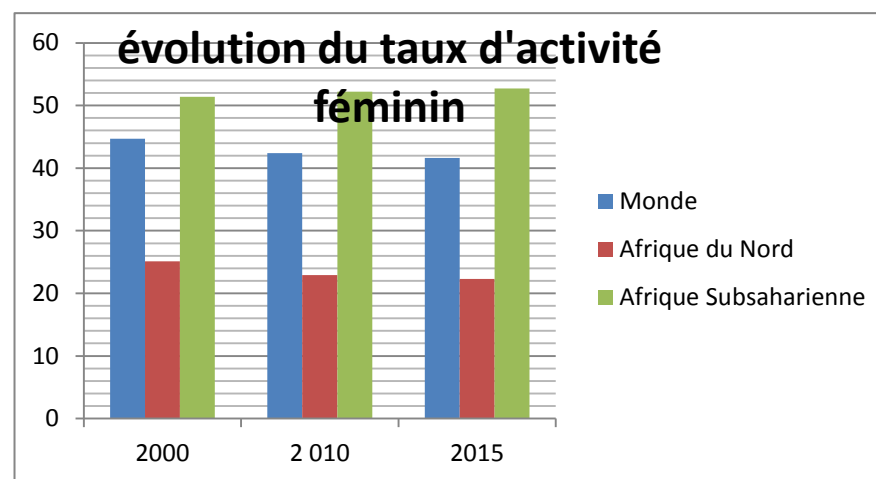
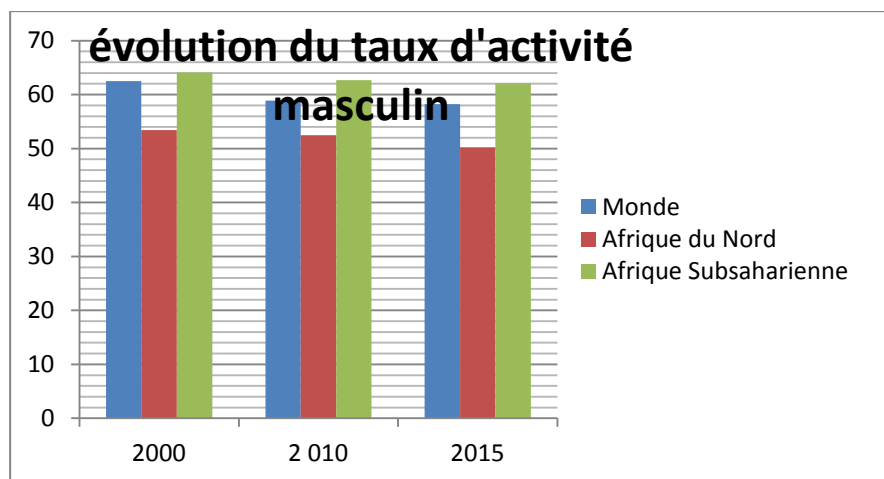
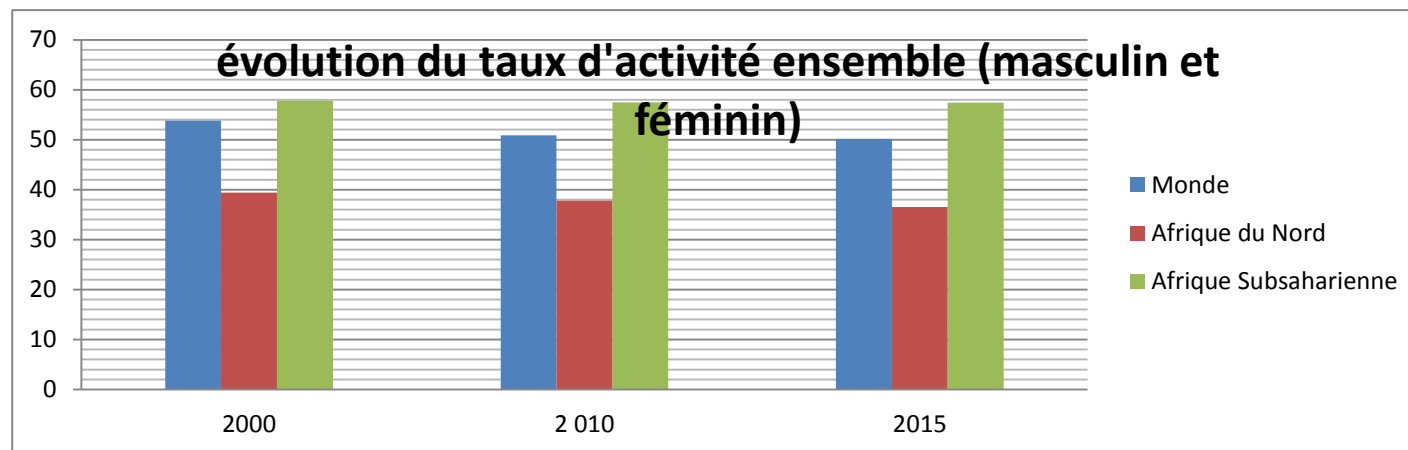
Commentaire :

Selon le schéma on constate que le taux de chômage est beaucoup plus important et élevé chez les femmes qui ont un niveau universitaire que celles à niveau primaire ou secondaire entre 2001 et 2010, alors que pour les hommes c'est tout à fait le contraire, le taux de chômage des hommes à niveau universitaire est faible par rapport à ceux d'un niveau primaire ou collège.

En conclusion, que ce soit pour les hommes ou bien pour les femmes, les personnes ayant un niveau de collège se trouvent de plus en plus sans emploi ¹.

¹ BENHABIB. L, (2012), « Le chômage des jeunes en Algérie », Paris.

Graphe n 25 : évolution du taux d'activité ; hommes/ femmes et l'ensemble.

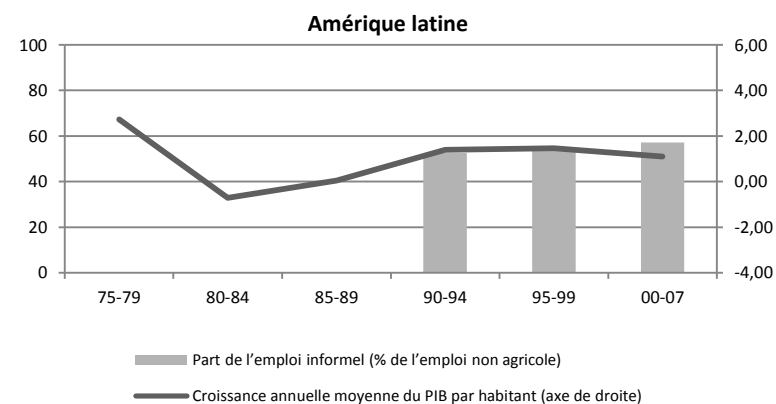
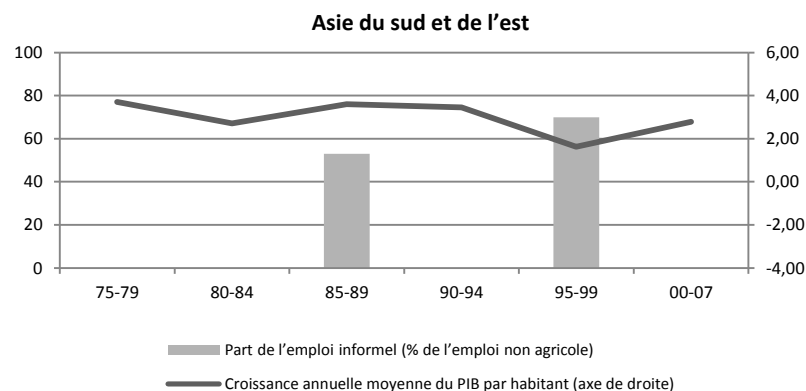
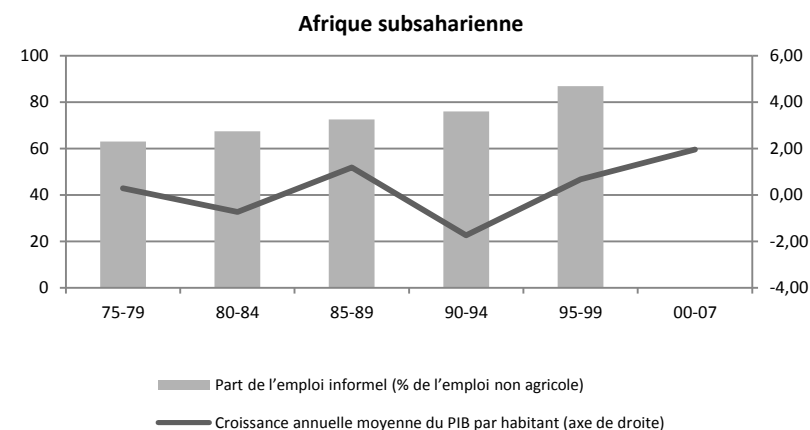
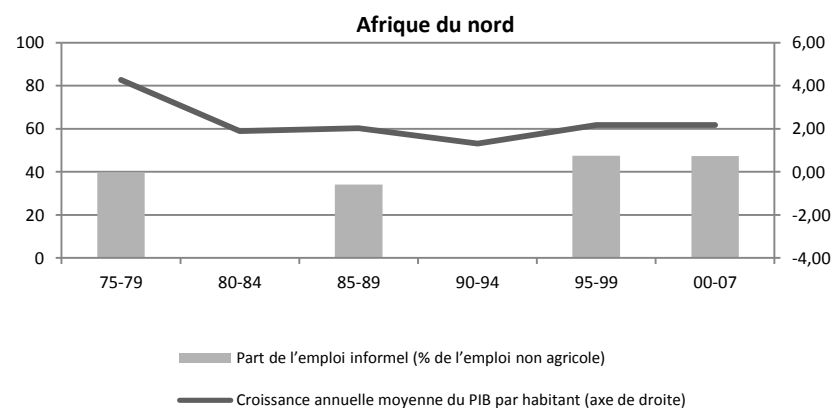


Source : OCDE

Commentaire : sur les trois graphes le taux d'activité masculin est moindre en Afrique du Nord par rapport au monde, de même que le taux d'activité féminin qui représente un faible taux d'environ 25% contre un taux de 45% au monde entre 2000 et 2015.

II.1-2- Comparaison de l'emploi informel entre différents pays et régions :

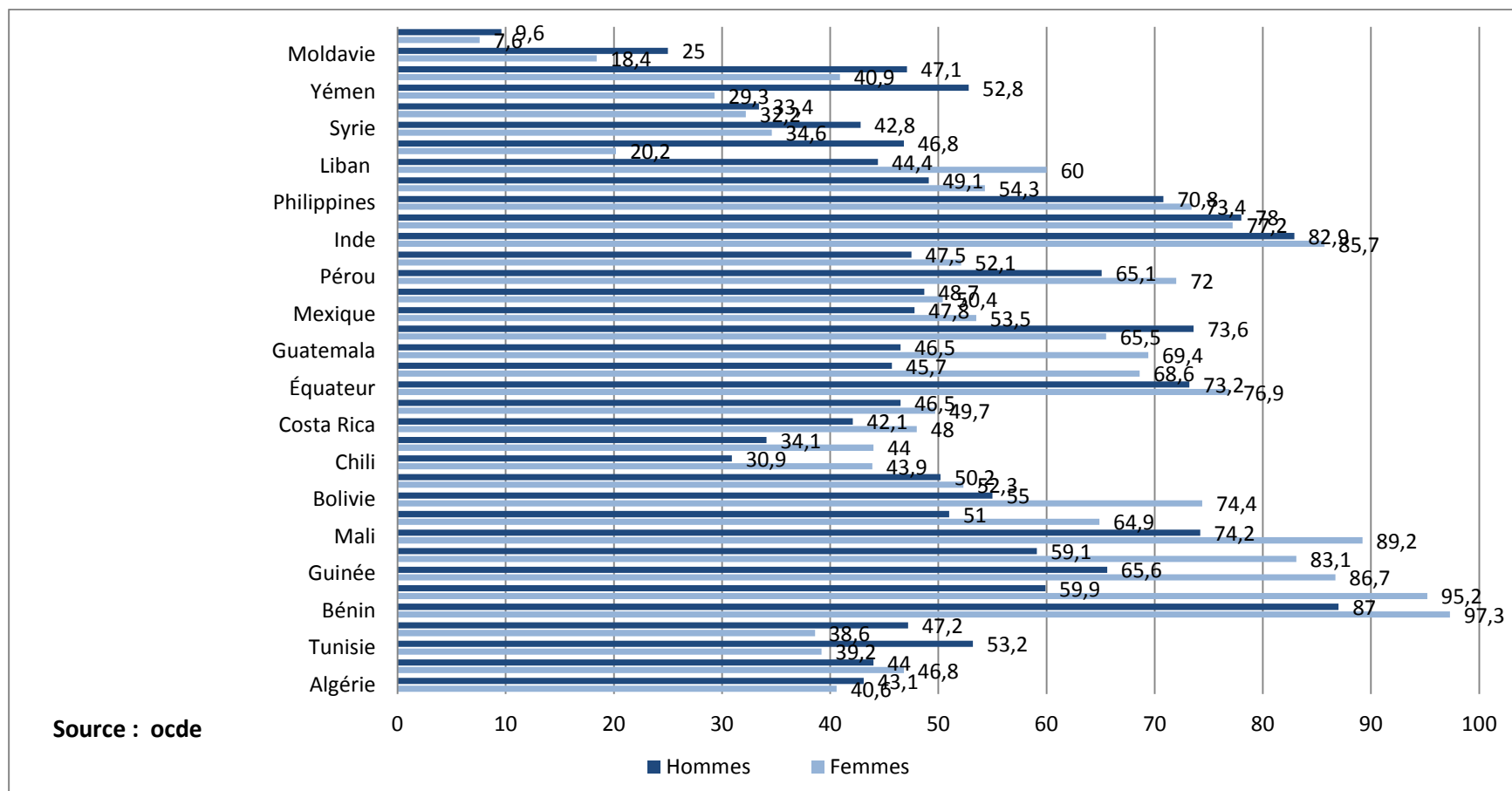
Graph 26 : Emploi informel et croissance dans différentes régions.



Source : L'EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : UNE NORMALITÉ INDÉPASSABLE ?, OCDE, 2009.

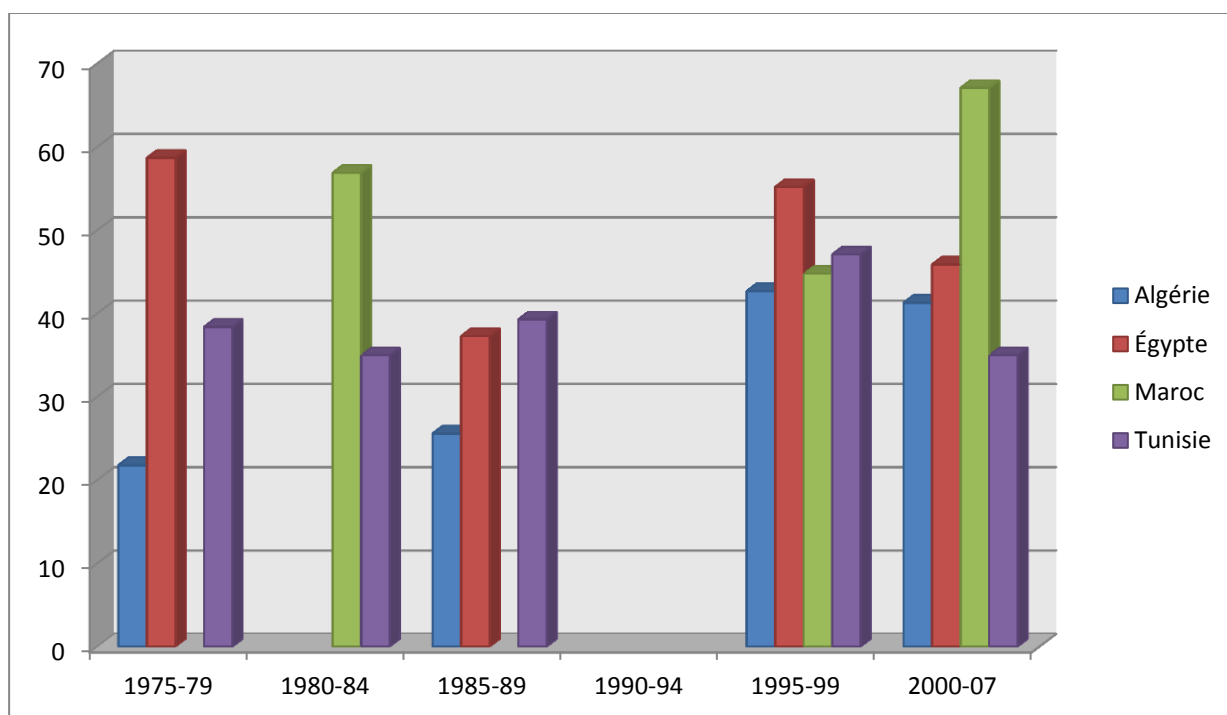
Commentaire : sur ces quatre graphes la conclusion la plus importante à dire est qu'une forte croissance n'entraîne pas forcément une baisse de l'emploi informel quel que soit la région.

Graph 27 : part de l'emploi informel dans le total des emplois non agricole.



Commentaire :

En comparant l'Algérie avec les autres pays, on remarque que le taux d'emploi informel en Algérie est moyennement moins élevé par rapport au Bénin, l'Inde ainsi que le Mali. De même que le taux d'emploi des hommes et des femmes en Algérie ont presque des taux proches par rapport à la Guinée, le Liban et la Syrie qui ont des taux différents.

Graphe n° 28: Comparaison de l'emploi informel en Algérie avec l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.

Source : Banque mondiale

Commentaire :

Cet histogramme démontre que dans les années soixante-dix le taux d'emploi informel était plus faible en Algérie avec un taux de 21% par rapport à l'Égypte qui avait un taux au tour de 58%, mais au bout de quelques années ce taux n'a pas cessé d'augmenter jusqu'à atteindre les 40% dans les années deux mille, alors que l'Égypte a pu maîtriser moyennement son taux et l'a abaissé à 45%. La Tunisie avec un taux au tour des 30 et 40% demeure presque stable entre 1975 et 2007, par contre, pour le Maroc le taux d'emploi informel est très élevé puisque il a dépassé les 60% au cours des années deux mille.¹

¹ BARBIER. J.P, (2006), « L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb », BIT, Genève

Tableau n° 20 : emploi informel par rapport à la population active en ALG-MA- TUN- EGY.

	Algérie	Maroc	Tunisie	Égypte
pnb par habitant en \$ 1980	1 870	1 310	900	580
Emploi informel en proportion de la population active occupée non agricole	18,4	36,1	56,9	58,7

(J) Estimation minimale effectuée par Ch. Bernard, La petite production marchande en Algérie, v. Revue Tiers Monde, n° 114 (& paraltre). (2) Estimation rectifiée en fonction de la pluriactivité dans la fonction publique.

Source : charmes Revue Tiers Monde, T. 28, No. 112, LES DÉBATS ACTUELS SUR LE DÉVELOPPEMENT (Octobre-Décembre 1987), pp. 855-875

Commentaire :

Selon Charmes le taux d'emploi informel était plus important en Egypte et dans les pays voisins qu'en Algérie, alors que les dernières études ont démontré que l'Algérie comptait un taux d'informel de 25% (soit un taux de 30% d'emplois) du PIB en 2010 contre un taux de 38% (soit un taux de 52% de l'emploi total) du PIB sur la même année en Tunisie, alors que le Maroc affichait un taux de 14% du PIB en 2007 ¹

¹ MEBTOUL.A, (2013), « Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux », Ifri, 2013.

Tableau n° 21 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif (en %).

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Informel dans l'emploi total	11,7	12,5	13,0	15,3	16,1	17,1	17,5	18,8
Informel dans l'emploi total hors administration	16,0	17,1	17,4	19,9	21,0	22,5	22,9	24,7
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Informel dans l'emploi total	18,9	19,3	20,2	21,2	21,1	21,1	25,7	25,6
Informel dans l'emploi total hors administration	24,8	25,3	26,3	27,2	26,9	26,6	31,7	32,5

Source : RafikBoukha-Hassane et Fatiha Talahite, « MARCHÉ DU TRAVAIL, RÉGULATION ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE », Revue Tiers Monde, T. 49, No. 194 (AVRIL-JUIN 2008), pp. 413-437.

Commentaire :

Selon l'étude effectuée par BOUKLIA-HASSANE et TALAHIT l'emploi informel s'est développé par rapport aux années 90 et 2000, on remarque qu'il est passé de 11% en 1990 à 25% en 2000. Ce qui représente un taux de développement de 14% de l'emploi total.

II.2- L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL :

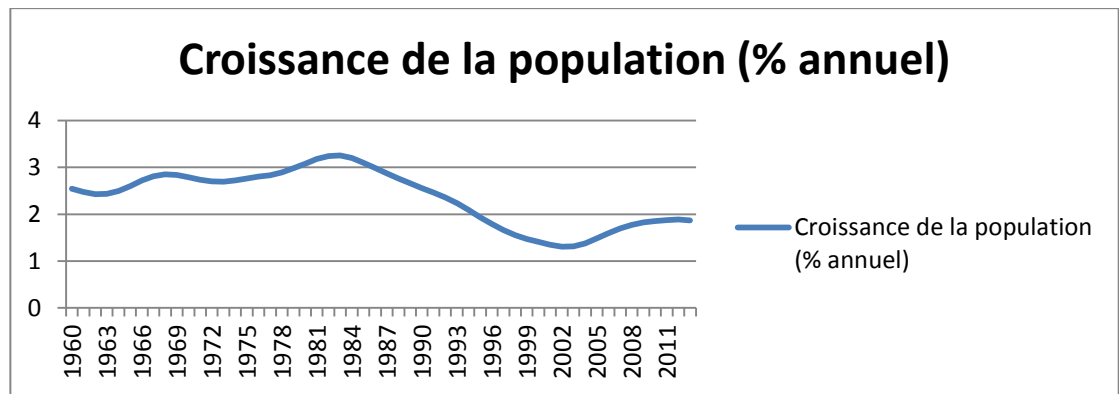
Selon OCDE l'emploi informel était de l'ordre de 20% en 1975 alors qu'en 2010 il se fixe autour de 45% (ONS 2012), comment pouvons-nous expliquer cette importante évolution ?

Afin de répondre à cette question nous allons établir une analyse des étapes de développement de l'Algérie.

DE 1963 à 1966 : c'est une période où le pays était déstructuré, il fonctionnait toujours sous la structure du colonialisme, il n'y avait pas une autre stratégie de développement propre au pays jusqu'à 1965 où l'Algérie a adopté une approche socialiste, cette époque a connue trois révolutions :

- 1- **La révolution industrielle :** l'objectif était d'avoir une industrie performante avec les matières premières du pays qui à la suite permet de développer l'industrie lourde telle qu'à fait son apparition l'usine d'El Hadjar de Annaba.

En 1970 il y a eu l'implantation de 75 Zones industrielles dans 200 communes afin de couvrir le nouveau secteur industriel, bien que de 1962 à 1970 il y a eu une très grande poussée démographique voir graphe n °7 du chapitre 01 une (croissance de la population de 1870 à 2012) voici un rappel :



2- La révolution agraire :

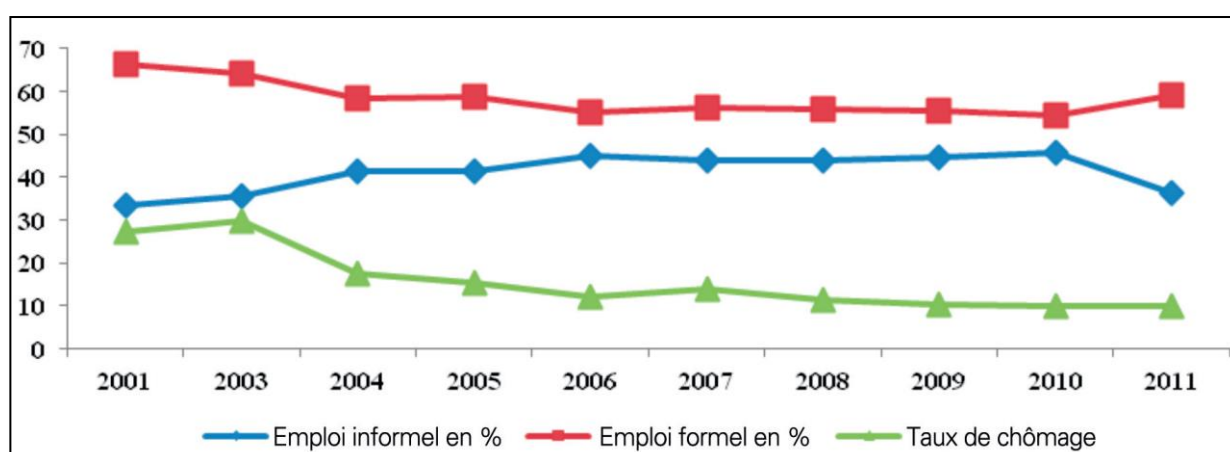
Était-elle également à son tour une créatrice d'emplois ; de telle sorte qu'il y a eu une création des coopératives agricoles d'où on remarque une baisse du niveau de chômage

Au cours des années **1982 et 1986** y a eu un accroissement du taux d'inflation et du secteur informel, ceci est dû aux causes suivantes :

- une reconstitution des entreprises économiques (leurs gestions étaient très difficiles) ;
- Dès 1985, il y a eu la chute des prix du pétrole ;
- les entreprises publiques ont connues un échec dans la reconstitution des structures suite à leurs non qualification ;
- les entreprises souffraient de déséquilibres financiers.
- le déficit financier devenait de plus en plus lourd¹ (**1984/1987** 18,5 milliard de dollars

Malgré cette poussée, le secteur informel ne représente qu'un faible taux sur le total d'emploi pour la seule raison que l'offre du travail était supérieur à la demande et que la politique sociale avait pour but non pas la qualification des travailleurs mais la couverture de l'offre d'emploi ce qui se traduit par l'absorption du chômage.

¹ ADAIR. P et BELLACHE. Y, « Emploi et secteur informel en Algérie déterminant, segmentation et mobilité de la main d'œuvre », Région et Développement n° 35-2012, pp 121-149.

Graphe n° 29 : taux d'emploi formel et informel et taux de chômage.


Source : EFT, 2014.

Commentaire :

Le graphe démontre que le taux de chômage a commencé à baisser lorsque l'emploi informel a pris plus d'ampleur et est parvenu presque au même taux que l'emploi formel, donc on ne peut nier que l'emploi informel absorbe une quantité du chômage.

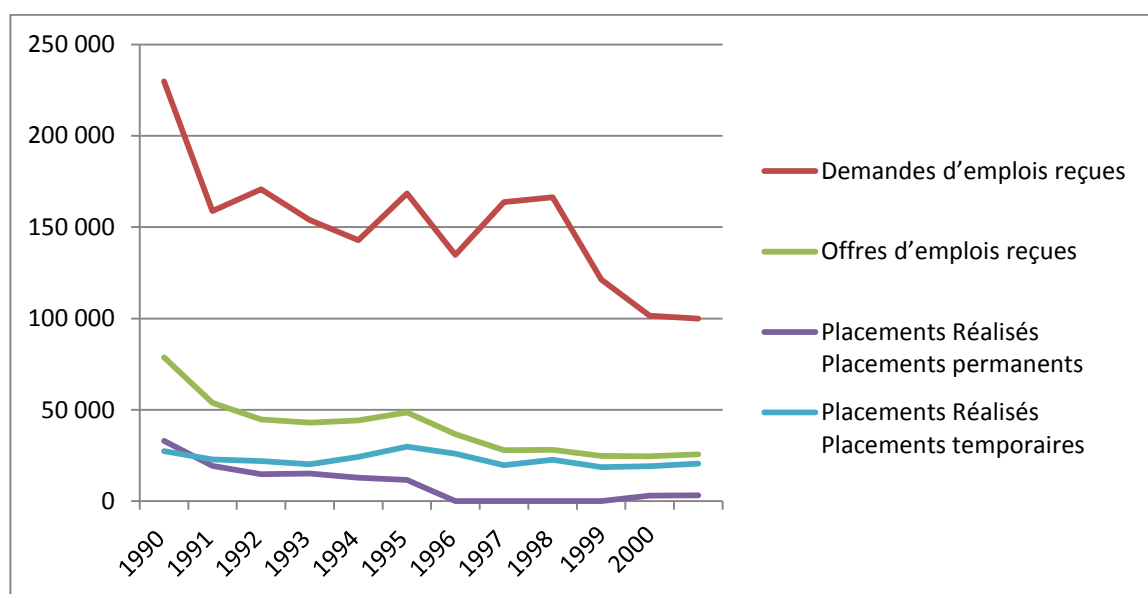
Tableau n° 22 : Évolution du marché du travail de 1990 à 2001

Années	Demandes d'emplois reçues	Offres d'emplois reçues	Placements Réalisés		
			Placements permanents	Placements temporaires	Total
1990	229 845	78 783	33 055	27 443	60 498
1991	158 875	53 922	19 382	22 837	42 219
1992	170 709	44 815	14 752	21 916	36 668
1993	153 898	43 031	15 173	20 258	35 431
1994	142 808	44 205	12 806	24 179	36 985
1995	168 387	48 695	11 578	29 885	41 463
1996	134 858	36 768	6 134	25 976	32 110
1997	163 800	27 934	5 090	19 740	24 830
1998	166 299	28 192	3 926	22 638	26 564
1999	121 309	24 726	3 727	18 650	22 377
2000	101 520	24 533	3 014	19 201	22 215
2001	99 913	25 662	3 191	20 505	23 696

Source : <http://www.ons.dz/EVOLUTION-DU-MARCHE-DU-TRAVAIL-DE.html>

Commentaire :

Selon les chiffres affichés la différence entre la demande d'emplois et l'offre d'emplois est estimée à environ 30% ce qui représente un taux élevé et un écart important pour la réalisation des placements d'emplois, donc à cet égard on constate que les placements permanents représentaient un taux de 55% et les placements temporaires un taux de 45%.

Graphe n° 30 : Évolution du marché du travail.

Source : établi d'après le tableau ci-dessus.

Commentaire :

Selon le graphe, la demande d'emplois est supérieure à l'offre d'emplois, alors que les placements réalisés sont nettement inférieurs par rapport à la demande d'emplois donc ce qui explique un taux de chômage élevé à cette période.

II.3- Évolution de l'emploi et du chômage en Algérie :**II.3-1- L'emploi et le chômage avant 1986 :**

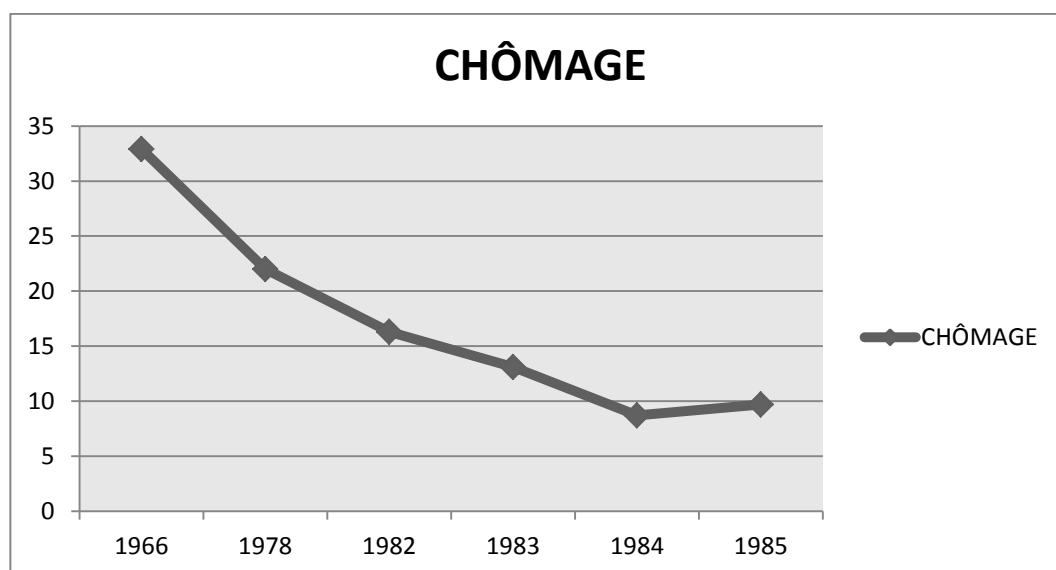
La stratégie d'industrialisation qui a été mise en place par l'Algérie dans les années 1960- 70 a contribué à une augmentation de la croissance de l'emploi suivie par une baisse du taux de chômage.

Selon [Boufenik, 2010]¹. La croissance a été estimée à 4,4 % par an – donc soit 100.000 nouveaux postes de travail, entre la fin des années soixante et la fin des années soixante-dix.

Selon BOURICHE Lahcen²La création nette d’emploi hors agriculture était de l’ordre de deux millions, durant la période1966-1985.

Donc l’emploi hors agriculture selon le même auteur est passé de 730 000 en 1966 à 1 725 000 en1977 - donc soit un taux de 45 % de la population active hors agriculture.

Graph n° 31: Évolution du taux de chômage entre (1966 et 1985).



Source : Institut de La Méditerranée, France Economic Research Forum, Egypt, Femise 2006.

Comme on le constate sur le graphe le taux de chômage a commencé à baisser depuis la moitié des années quatre-vingt, il est passé de 32,9 en 1966 à 9,7 en 1985 malgré que le pays avait connu une faiblesse du taux d’investissement.

La politique de création d’emplois a permis une diminution du taux de chômage et un accroissement des salariés permanents.

L’augmentation des recettes des hydrocarbures en 1973 a entraîné une augmentation du pouvoir d’achat.

¹ BOUFENIK .F, (2010), « L’intégration du genre dans l’approche de l’économie informelle » université de Tlemcen.

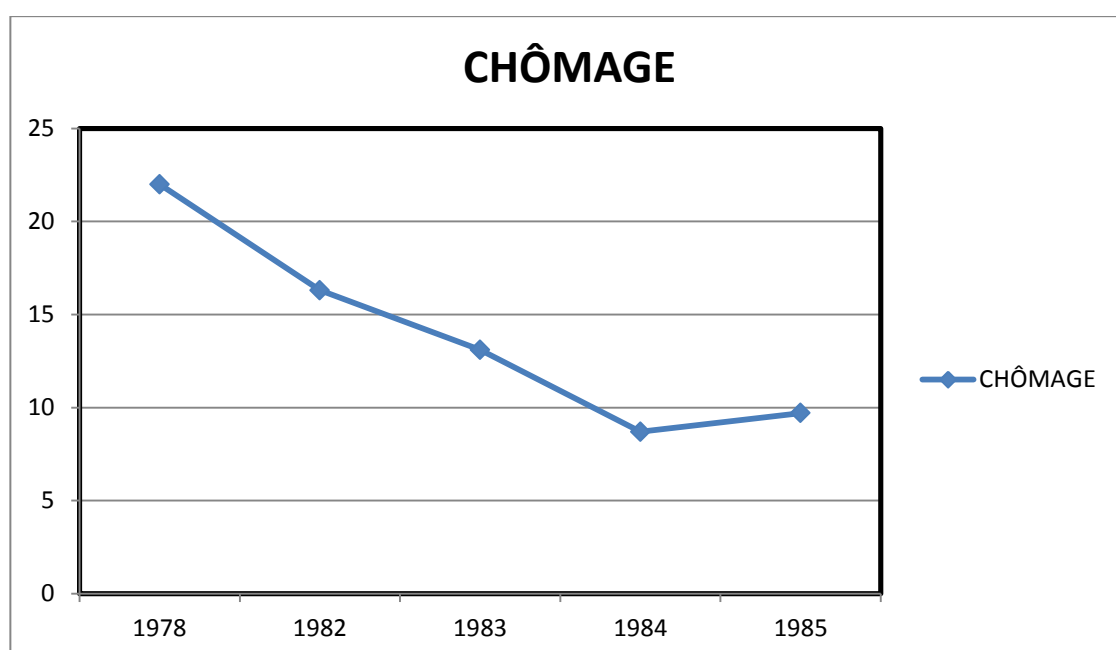
²BOURICHE. L, (2009), « les déterminants du marché de travail en Algérie », université de Tlemcen.

Selon le conseil National Économique et Social (CNES)¹2002 cette création d'emplois avait permis une résorption du chômage malgré la persistance du taux d'accroissement démographique en hausse.

Durant les années 1980, l'emploi était toujours en hausse avec l'administration et le secteur des BTP en première position occupant un taux de 33% suivi par les services de 24%, l'industrie de 12% tandis que le secteur agricole est resté stable.

Selon le rapport du FEMISE de 1973 à 1985 la résorption du chômage était d'ordre important atteignant une création de 150000 emplois par an en moyenne² comme on le constate sur le graphe.

Graphe n° 31 : évolution du chômage de 1978 à 1985.



Source : FMI

Jusqu'aux années 80, le marché du travail était soumis à de fortes rigidités ainsi qu'une profonde réglementation afin de protéger l'emploi.

¹ Rapport du CNES, 2002.

² Institut de La Méditerranée, France Economic Research Forum, Egypt, Femise 2006.

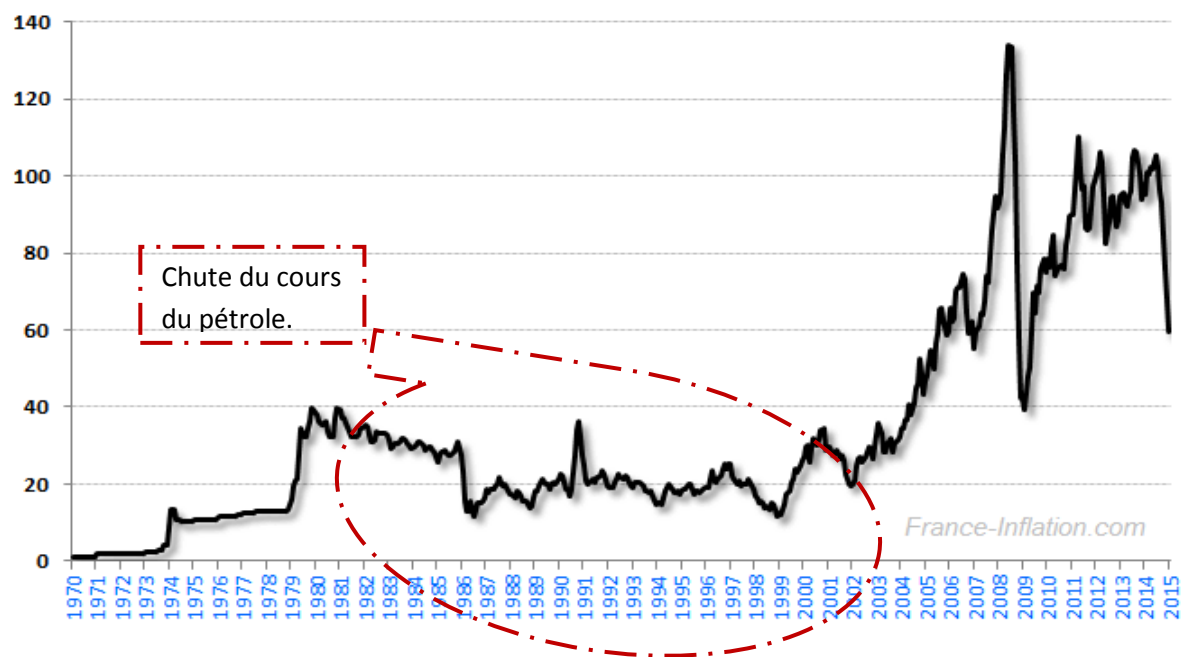
Donc dès la fin des années 80, l'Algérie adopte une nouvelle législation qui tend vers une économie de marché, ses nouvelles réformes tentent de libéraliser le système économique ainsi que politique.

Malgré ce changement l'Algérie n'a pas pu faire face au déclin économique qui se poursuivra jusqu'à 1994.

II.3-2- L'emploi et le chômage de 1986 à 2000 :

Durant cette période l'Algérie a connu un contre choc pétrolier qui aura des conséquences sur le taux de chômage.

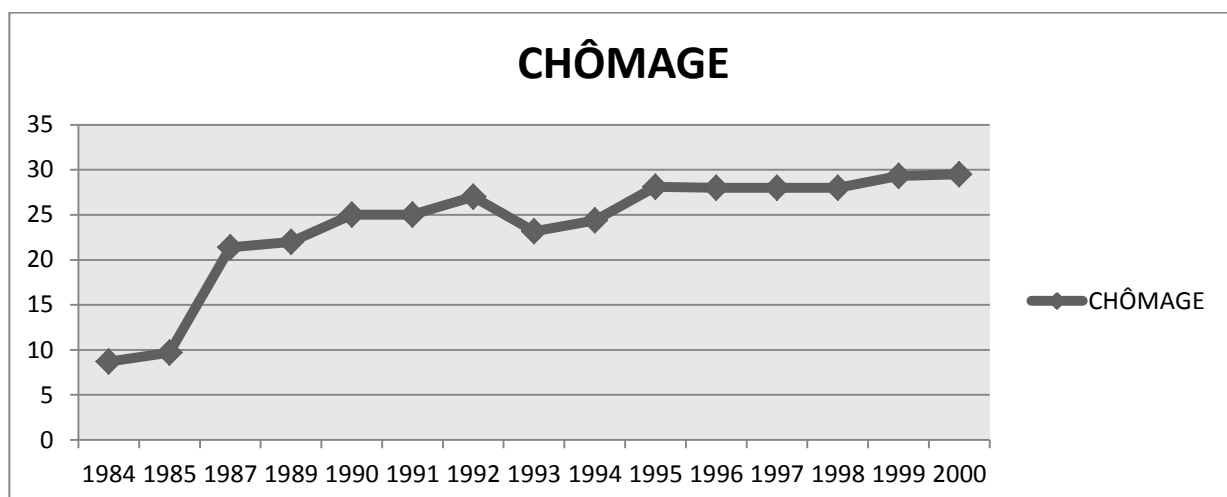
Graphes n°32 : cours du pétrole de 1970 à 2015.



Source : http://france-inflation.com/img/prix_petrole_mensuel.gif.

Le taux de chômage est passé de 9% à 21% en 1987 à 29% en 2000, ce qui représente un taux élevé.

En 1995 le taux de chômage avait atteint les deux millions de personnes pour la première fois en Algérie.

Graphe 33 : chômage de 1984 à 2000.

Source : FMI

Ce choc pétrolier a eu des effets négatifs sur l'économie ainsi qu'une dégradation des indicateurs économiques du pays, il en ressort parmi eux :

- La baisse du taux d'intérêt.
- Taux de croissance inférieur à 1%.
- Taux d'accroissement de l'emploi 1,2%.

Par la suite l'Algérie a mis en œuvre un nouveau programme d'ajustement structurel (basé sur les lois de 1990 & 1994) afin de faire face au rééchelonnement de la dette extérieure.

Ce nouveau programme permettra une flexibilité du fonctionnement du marché de travail.

Si nous voulons récapituler les principales dispositions législatives et de réglementation elles apparaissent comme suit :

Tableau n° 23 : les principales dispositions législatives et de réglementation :

RÉFÉRENCES	OBJET
Loi n° 90-11 du 21 avril 1990 Relative	Relative aux relations de travail (licenciement économique), négociations collectives, recours à la grève, contrat à durée déterminée,
Loi n° 90-14 DU 2 juin 1990	Modalités d'exercice du droit syndical
Loi n° 90-02 du 06 février 1990	Règlement des conflits collectifs de travail et exercice du droit de grève.
Décret législatif n° 94-09 du 26 mai 1994	Préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi
Décret n° 94-10 du 26 mai 1994	Instituant la retraite anticipée
Décret n° 94-11 du 26 mai 1994	Instituant l'assurance chômage
Décret n° 97-473 du 8 Décembre 1997	Instituant le travail à temps partiel

Source : Institut de La Méditerranée, France Economic Research Forum, Egypt, FEMISE 2006.

Pour résumer, le marché du travail a connu une forte dégradation dès 1994¹, on remarque que le taux de chômage a augmenté de 4% entre 1994 à 1995, il est passé de 24% à 28% cela peut être expliqué par la liquidation des entreprises publiques déficitaires soit un taux de licenciement de 8% de la population occupés (CNES), les pertes d'emplois était importante.

A ce stade l'emploi informel a progressé d'une façon importante (voir graphe n° 29), après les effets négatifs perçus sur le programme d'ajustement structurel (PAS), l'État a élaboré une nouvelle stratégie afin de freiner ses conséquences qui sont :

- Mesures actives
- Mesures réactives

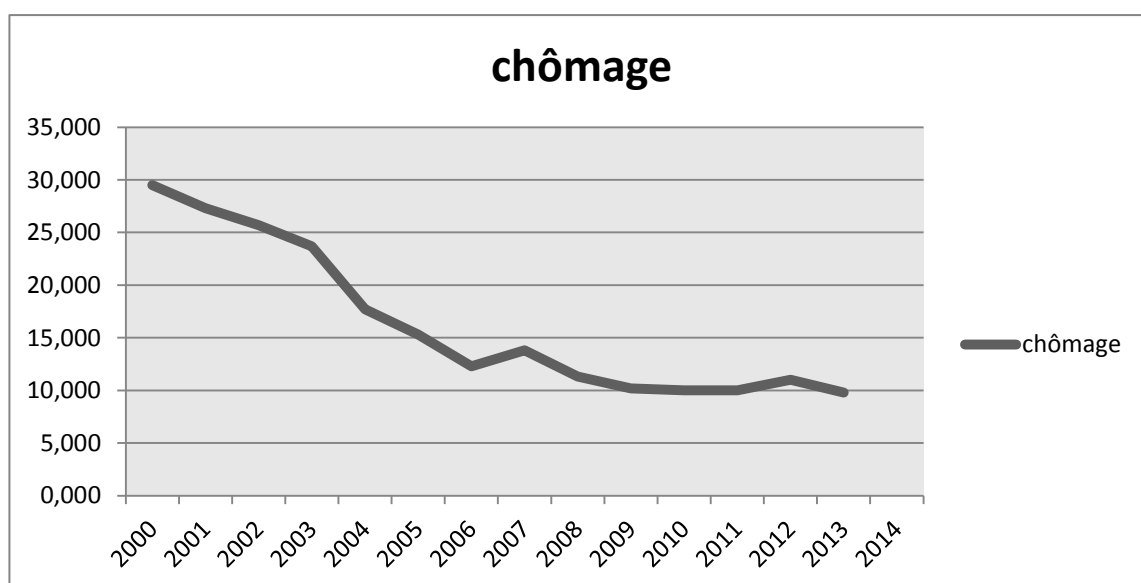
¹ HAMMOUDA, MUSETTE et ISLI , (2003), « Programme des emplois en Afrique, marché du travail et emploi en Algérie », OIT, Alger.

II.3-3- Après 2000 :

Suite au programme de relance économique décidé par l'Etat en 1995, le taux de chômage a été réduit passant de 29% en 1993 à 9,8% en 2013 (voir FMI)

Donc les conclusions qu'on peut tirer c'est qu'après le programme de relance économique, la création d'emplois a augmenté et affiche un taux de croissance important.

Graphes n° 34: Évolution du taux de chômage (2000 à 2013).



Source : FMI

II.4- Les nouveaux dispositifs de l'état face aux employeurs informels :

Face au choc pétrolier et la chute du cours des hydrocarbures que l'Algérie a connue durant ses deux dernières années le gouvernement algérien vient de décider d'intégrer la sphère informelle au sein de la sphère réelle.

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement ont été résumées dans la loi de finances complémentaire de 2015 qui décrit toutes les nouvelles dispositions exigées par l'état notamment les dispositions fiscales.

L'ordonnance 15-01 du 23 juillet 2015 a traité le point de l'informel et l'état a pris de nouvelles décisions concernant ce sujet, selon le premier ministre M. Abdelmalek SELLAL le but de ces décisions est d'avoir une confiance entre l'état et les citoyens et

faire face à la chute des hydrocarbures en diversifiant l'économie en se basant sur la production nationale. Selon lui cette production est passée de 1% en 2000 à 7% en 2015.

L'État a exigé le dépôt d'un taux de 7% de taxation forfaitaire libératoire auprès des banques afin de bénéficier des avantages fiscaux ainsi que des cotisations de retraite, assurances maladies et de maternité.

L'État prévoit sur cette loi complémentaire que toute personne déposant un dossier auprès de la sécurité sociale avant la fin du premier trimestre 2016, bénéficiera d'une exonération de pénalités de retard, par contre au-delà de ce délai ceci entraînera une perte de ce droit. (Article 57)

En ce qui concerne l'affiliation des travailleurs, le délai était de 60 jours à compter de la publication au journal officiel, mais le droit d'exonération de pénalités de retard ne se fait qu'après le versement de l'intégralité des cotisations dues. Les mesures ci-dessus ne prévoient aucune sanction pour ces derniers.

Mais si l'affiliation ne se fait pas dans les délais, l'employeur payera des amendes d'un montant de 100 000 DA et 200 000 DA par travailleur et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois, et en cas de récidive, l'état envisage d'augmenter l'amende passant de (100 000 DA à 200 000 DA) à (200 000 DA à 500 000 DA) avec une peine d'emprisonnement de 2 à 24 mois (article 59)

L'état encourage toute personne à s'affilier volontairement avec un versement d'un taux de 12% du SNMG durant trois ans à la sécurité sociale, cet acte leur permettra de bénéficier de l'assurance maladie et de maternité ainsi que d'une cotisation de retraite (article 60/ 61).

Conclusion :

L'étude du marché du travail a fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques et économiques. Toutes les études empiriques ont démontré que ce marché dépend du pays étudié et de la période, donc sur tout marché le salaire et l'emploi ne peuvent s'ajuster automatiquement avec la situation économique, ce qui a incité à l'introduction de nouvelles théories afin de rendre les salaires peu sensibles au chômage.

Enfin nous avons étudié la situation du marché du travail en Algérie, et nous l'avons relié à l'informel, nous avons vu que sur le marché du travail, l'informel touche beaucoup plus le secteur du commerce, suivi par le BTP, et son taux ne cesse de croître depuis les années quatre-vingt-dix, malgré les stratégies mises par l'Etat afin de résorber le chômage et la création d'emplois, sauf que les ajustements et correctifs opérés et mis en place par l'Etat ne peuvent résoudre à eux seuls tous les problèmes d'où la résurgence et l'augmentation de l'emploi informel.

Tout au long de ces années le marché du travail subit plusieurs contraintes et l'Etat essaye d'y remédier en agissant sur le marché, donc vu l'importance de ce dernier plusieurs économistes ont tenté de le mesurer et de l'interpréter, ce qui sera l'objectif de notre prochain chapitre, récapituler les différents travaux et études du marché du travail informel en Algérie et d'apporter les résultats obtenus de notre étude en deuxième partie.

Introduction :

Le secteur informel a pris une grande importance durant ces dernières années, et surtout dans le monde du travail, on note que plusieurs auteurs se sont intéressés à ce phénomène afin d'apporter des solutions, donc sur ce chapitre nous avons tenté de reprendre les différentes méthodes d'enquêtes utilisées en Algérie pour mesurer l'informel et plus précisément l'emploi.

Donc, avant d'entamer l'explication des résultats obtenus lors de notre enquête menée auprès de la wilaya d'Oran qui a consisté à étudier le comportement des ménages et des entreprises dans le secteur des BTP, notamment les personnes non déclarées, ou ceux exerçant une activité secondaire et même les entreprises qui emploient cette catégorie de main d'œuvre afin de cerner les raisons de l'existence de ce phénomène. Nous avons d'abord repris les différentes études menées en Algérie, non seulement les enquêtes des organismes mais également celles des universitaires, afin de pouvoir par la suite présenter notre étude.

Section I : récapitulatif des principales enquêtes menées à l'échelle nationale :

Nous allons présenter dans cette première section un aperçu sur les résultats d'enquêtes qui ont été données au cours du temps, nous résumerons non seulement les résultats donnés par les organismes mais aussi ceux des études universitaires.

I.1- Sources et méthodes statistiques de mesure du secteur informel¹:

Il existe différents types de mesures et d'enquêtes, selon CHARMES il existe deux types d'enquêtes et deux types de mesures qui sont : l'enquête auprès des ménages et l'enquête d'entreprises :

L'enquêtes des ménages : résulte des enquêtes mixtes c'est-à-dire ménages et entreprises, et d'après l'auteur l'adoption de la définition en 1993 était recommandée comme le moyen le plus efficace, il explique que ces enquêtes repose sur la sélection d'un échantillon représentatif des ménages. L'opération consiste à identifier les travailleurs indépendants et les employeurs qui appartiennent au secteur informel, et établir un questionnaire d'entreprise soit dans l'immédiat c'est-à-dire juste après l'identification de l'échantillon ou bien après avoir enregistré l'adresse de l'entreprise. Ces enquêtes peuvent revêtir trois formes selon l'auteur soit une enquête d'emploi, enquête sur la population active et des activités économiques et en dernier les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages(ou enquêtes sur le budget, la consommation ou de niveau de vie).

Pour les enquêtes d'entreprises : ce sont des enquêtes par sondage malgré que cette approche demeure insuffisante mais apporte son résultat selon l'auteur, la Tunisie (1982), l'Inde ou même l'Égypte ont réalisé ces sondages afin, de comprendre et de connaître le secteur informel. **Charmes** a cité trois raisons afin de justifier l'utilisation de cette méthode la première est qu'elle a permis de tester les améliorations dans l'enregistrement des revenus d'entreprises ce qui concerne les durées d'adaptation des périodes de référence, les variations saisonnières), cette méthode permet également d'éclairer le secteur intermédiaire manquant c'est-à-dire les petits établissements qui se déclarent et

¹ Razafindrakoto, François Roubaud et Constance Torelli1, **La mesure de l'emploi et du secteur informels : leçons des enquêtes 1-2-3 en Afrique** Le Journal statistique africain, numéro 44 9, novembre 2009

sont enregistrés comme indépendants, et en dernier il joue un rôle primordial dans la mise en œuvre des stratégies afin de mesurer le secteur informel.

En ce qui concerne les méthodes de mesure, il cite la mesure indirecte : CHARMES indique que ses méthodes d'estimation sont basées sur la technique du solde, ils fournissent une estimation de l'emploi informel dans son ensemble, il explique que cette méthode compare l'emploi informel et l'emploi dans le secteur informel afin de ressortir l'emploi externalisé non déclaré par le secteur formel.

Nacer-Eddine HAMMOUDA revient sur ces méthodes en décomposant l'explication de CHARMES, dans la première phase les enquêtes auprès des ménages, il a relevé quatre phases : les recensements de la population, les enquêtes sur la main-d'œuvre (emploi) , les enquêtes de consommation et les enquêtes sur les niveaux de vie, dans la deuxième phase il a cité les enquêtes des établissements et en dernier les enquêtes mixtes (HAMMOUDA 2002)² . L'auteur a également recensé les différentes estimations de l'emploi informel qui ont été établies en Algérie.

Yousra Hamed³ a elle expliqué les caractéristiques afin de choisir l'échantillon (voir micro entreprise et secteur informel en Algérie, les observations d'une analyse en coupe instantanée, GRATICE, 2002.

Pour ZIDOUNI Hamid⁴, il cite les enquêtes par sondage aréolaire , les contrôles fiscaux et les contrôles de conformité cela concerne les méthodes directes, et pour les méthodes indirectes il mentionne l'analyse des écarts entre les revenus utilisés et les revenus produits ainsi que les méthodes du marché du travail qui se basent sur une confrontation de série de données sur l'emploi provenant de sources diverses et en dernier il a cité la méthode qui utilise les sources fiscales. Il est encore allé plus loin en mentionnant les sources de données utilisées par la comptabilité nationale, l'approche des comptes économiques algériens pour l'évaluation de l'ENO (économie non observée), l'auteur a présenté un résumé tel que l'a fait HAMMOUDA sur les sources d'informations statistiques utilisées.

²HAMMOUDA, (2002), « Secteur & emploi informel en Algérie définitions, mesures et méthodes d'estimation », GRATICE, Paris

³ Hamed Yousra, (2002), « micro entreprise et secteur informel en Algérie », GRATICE,

⁴Zidouni Hamid, (2002), « les comptes nationaux et l'économie non observée en Algérie », GRATICE,

Tableau n° 24: comparaison des méthodologies des enquêtes :

	1992	1997	2001
Échantillon (ménage)	11296	6457	6487
Base de Sondage	RGPH 87	RGPH 87	RGPH 98
Période de référence	dernière semaine de décembre	Dernière semaine de Septembre	Dernière semaine de Septembre
Travail à domicile	Modalité de la situation individuelle	Lieu de travail	Lieu de travail
Emploi marginal du moment	non intégré dans le volet occupé	intégré dans le volet occupé	intégré dans le volet occupé
Taille de l'établissement	l'ensemble des occupés Taille regroupée en salariés permanents	Employeurs & indépendants Détaillé par situation dans la profession	Employeurs & indépendants Détaillé par situation dans la profession
Lieu de travail	Employeurs & Indépendants	l'ensemble des occupés	l'ensemble des occupés
Forme d'enregistrement	Employeurs & Indépendants	Employeurs & Indépendants	Question non posée
Mode d'imposition	Employeurs & Indépendants	Employeurs & Indépendants	Question non posée
Sécurité sociale	l'ensemble des occupés	l'ensemble des occupés	l'ensemble des occupés
Statut de l'établissement	l'ensemble des occupés	l'ensemble des occupés	l'ensemble des occupés
Activité secondaire	Salariés et exploitants agricole	Question non posée	Recherche pour les salariés

Source : HAMMOUDA, (2002), « Secteur & emploi informel en Algérie définitions, mesures et méthodes d'estimation », GRATICE, p 68.

Les commentaires suivants sont repris depuis *article* « EMPLOI INFORMEL ET SECTEUR PRIVE EN ALGÉRIE : CONTRAINTES ET GOUVERNANCE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES » Philippe ADAIR & Youghourtha BELLACHE.

-Les différentes explications des sources d'enquêtes en Algérie :

Les sources ménages résultent de données de l'enquête annuelle sur l'emploi des ménages réalisée par l'ONS qui appréhende les personnes physiques selon leur statut d'activité : salariés (permanents, non permanents et apprentis) et non salariés (employeurs, indépendants, aides familiaux).

Les sources administratives des déclarations à la sécurité sociale- CNAS (pour les salariés) et CASNOS (pour les non-salariés) - fournissent également des données, non comparables par nature aux données ménages.

La CASNOS définit les non-salariés (article 4, loi n°83/11 du 2 juillet 1983) comme

« les personnes physiques qui exercent effectivement pour leur propre compte, une activité : agricole, artisanale, industrielle, commerciale, libérale (code Statut Juridique 301 à 323). Toutes les PME sont incluses dans la notion de non salariés ; leur identification n'est pas encore systématisée car les informations nécessaires sont structurées essentiellement sur la personne morale, alors que le système d'information de la CASNOS repose principalement sur la personne physique...

Les autres sources administratives sont le fichier des inscriptions au Centre National du Registre du Commerce(CNRC) qui n'est ni à jour, ni exhaustif. Le CNRC enregistre toute personne physique ayant la qualité de commerçant, toute personne morale commerciale (groupement, entreprise publique à caractère industriel et commercial EPIC), bailleurs de fonds de commerce, sociétés civiles immobilières, entreprises artisanales. Les activités agricoles, artisans, sociétés civiles, coopératives à but non lucratif, professions libérales exercées par des personnes physiques (notaires, avocats, médecins, huissiers,...), établissements publics chargés de la gestion des services publics ne sont pas soumis aux mêmes procédures d'enregistrement .

Les sources entreprises proviennent des statistiques des établissements pour lesquels l'ONS utilise un système de collecte d'informations destiné prioritairement au secteur public, conçu dans la période de l'économie administrée qui confinait le secteur privé national à la marge. Seul le privé du secteur industriel de 20 salariés et plus était enquêté exhaustivement. A partir de 1992, l'ensemble des entreprises industrielles de 10 salariés

et plus sont enquêtées exhaustivement. Celles dont la taille est inférieure au seuil fixé sont enquêtées par sondage.

L'actualisation tardive des différents fichiers qu'ils soient statistiques ou administratifs rend difficile le suivi de l'évolution des PME et surtout des micro-entreprises qui ne sont appréhendées qu'à l'occasion d'enquêtes approfondies ou de structure. Ces enquêtes devraient être quinquennales mais la dernière enquête exploitée remonte à 1989 et l'exercice 2001 est toujours en exploitation.

I.2- La mesure de l'informel en Algérie :

Tableau n° 25: Typologie indicative des catégories de la main d'œuvre informelle.

Catégorie	Parcours	Revenus
Patrons	<ul style="list-style-type: none"> - Souvent anciens salariés avec qualifications et moyens - Souvent assez âgés - Parfois relayeurs (ancien aide familial – héritier d'une tradition) - Parfois jeunes qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Parfois supérieur au salaire formel à même âge et qualification - Largement supérieur au SMIG
Salariés : <ul style="list-style-type: none"> - Appartiennent au cercle des relations du patron - Sans contrat de travail - Groupe minoritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Souvent anciens apprentis ou aides familiaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Proche ou légèrement supérieur au SMIG
Apprentis : <ul style="list-style-type: none"> - Appartiennent au cercle des relations du patron - Groupe important - Assurent une fraction importante du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes déscolarisés - Migrants ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Très inférieur au SMIG - Parfois payent de frais pour le patron
Aides familiaux : <ul style="list-style-type: none"> - Ont une relation familiale avec le patron - Groupe faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprennent le métier en marge de leur scolarité - Jeunes déscolarisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficient de prise en charge
Indépendants : <ul style="list-style-type: none"> - Commerce de rue, services financiers, petits services 	<ul style="list-style-type: none"> - Sans qualification ni moyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Payés à la pièce ou à la tâche

Source : KRAIEM. M, « Les dynamisations des microentreprises dans les PMA : une relecture de l'économie informelle manufacturière au Mali », l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ), 2015.

Tableau n° 26: Emploi dans le secteur informel, emploi informel et emploi dans l'économie informelle (du point de vue de l'emploi) :

Individus/Emplois		Formel	Informel
Unités économiques / Entreprises	Secteur informel	1	2
	Secteur formel	3	4
Ménages	Travailleurs domestiques rémunérés	5	6
	Production de biens pour usage final propre	7	-
Emploi dans le secteur informel = 1 + 2			
Emploi informel = 1+ 3 + 5 + 7			
Emploi dans l'économie informelle = (1 + 2) + (3 + 5 + 7)			

Source : KRAIEM. M, « Les dynamisations des microentreprises dans les PMA : une relecture de l'économie informelle manufacturière au Mali », l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ), 2015.

Résultats d'enquête :

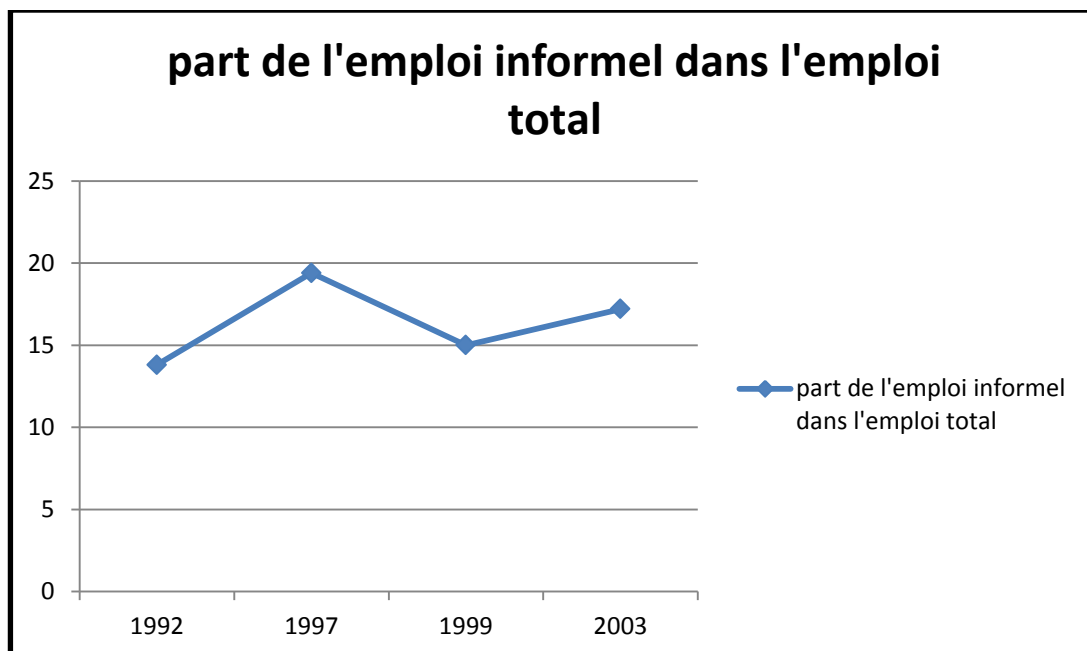
Le secteur informel est peu étudié en Algérie, les travaux scientifiques et universitaires à ce sujet ne sont pas aussi nombreux, la recherche est peu avancée dans ce domaine, les principaux travaux scientifiques consacrés à l'économie informelle en Algérie ont été faits par CNES, ONS, ECOTHECNICS et CHARMES et y a eu également des estimations universitaires qui sont LAKHAL & BACHA 1994, BOUSMAHA & CHERGUI 1996 , KELKOUL 1998, ADAIR 2000/2001 , BOUNOUA 2000/2001 , BELLACHE 2007, HAMMOUDA 2007, BABOU en 2012. Voici quelques résultats :

I.2-1- Les études des organismes :

I.2-1-1- Étude de CNES :

Le CNES estime l'emploi informel des données démographiques et le taux de chômage, ils ont estimé que l'emploi informel progressé des années 90 a 2000 (voir graphe ci-dessous).

Graphe n° 35 :



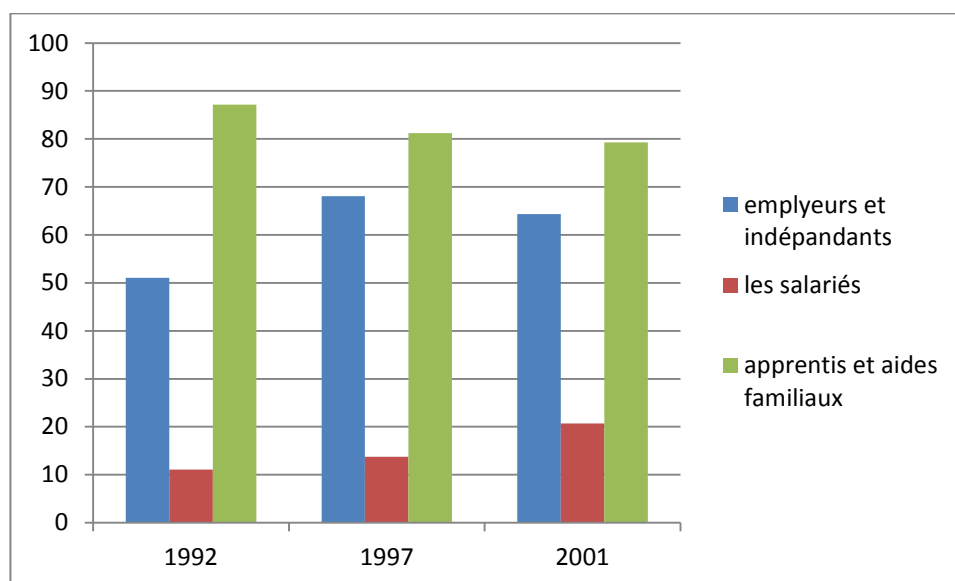
Source : CNES, rapport sur le secteur informel : illusions et réalités, 2004, p 90

I.2-1-2 Étude de l'ONS :

L'ONS s'est également intéressé et a mesuré l'emploi informel, il a été cité dans le même rapport du CNES que l'ONS a estimé que le taux des non enregistrés à la sécurité sociale et a augmenté durant 1992 et 2001, cette augmentation peut expliquer l'accroissement de l'emploi informel cité par le CNES.

Voici un histogramme démontrant le taux des non enregistrés à la sécurité sociale :

Graphe n° 36 : évolution du taux des employeurs/ indépendants, salariés et apprentis/ aides familiaux au non enregistrement a la sécurité sociale en 1992-1997 et 2001.



Source : CNES, rapport sur le secteur informel : illusions et réalités, 2004 p 93

Donc comme on le constate le taux des non enregistrés à la sécurité sociale a pris plus d'ampleur durant les périodes 92/97/2001.

I.2-1-3- Étude d'ECOTHECNICS :

L'étude de 1992 à 1996 :

A cette époque l'étude ayant démontré que l'emploi informel est passé de 17% en 1992 à 22% en 1996 donc ce qui représente un taux élevé d'accroissement de l'informel. Selon les auteurs de l'étude ; l'emploi informel a touché tous les secteurs mais le plus concerné était le secteur commercial et des services suivi par le secteur des bâtiments et en dernier le secteur de l'industrie.

L'étude de 2007 :

L'étude d'ECOTHECNICS⁵ a estimé la proportion de l'emploi informel dans le secteur commercial au dernier trimestre de 2007, donc selon les auteurs de l'étude : près de 592000 personnes travaillaient dans le secteur de l'informel et qui n'avaient pas d'existence légale, tandis que le secteur commercial formel il comptait près de 100000 salariés qui n'étaient pas déclarés à la sécurité sociale, soit un taux de 60% entre les deux (formel & informel).

Selon la même source le secteur informel représentait 22% de l'emploi total et l'emploi informel 32% de l'emploi total, alors que l'emploi non déclaré à la sécurité sociale il fût estimé à 15% de l'emploi formel.

Les études d'ECOTHECNICS sont basées sur des moyens différents, donc les résultats obtenus sont différents.

I.2-1.4- L'étude de Charmes :

CHARMES a établi sa première étude sur l'emploi informel durant l'année 1985, il a estimé que le taux était d'ordre de 25,6% de la population occupée non agricole⁶

CHARMES s'est basé sur une approche mixte qui visait les ménages et les entreprises, cette étude était la première estimation de l'emploi informel en Algérie.

CHARMES s'est référé à la définition du BIT ainsi ; il en a déduit que l'emploi informel marquait une différence nette entre l'emploi hors agriculture fournit par les enquêtes d'entreprise et de l'emploi estimée par l'enquête ménage⁷.

⁵ ECOTHECNICS, « ouverture de l'économie nationale, secteur de la distribution, secteur informel : trois études pour le FCE » (Forum des Chefs d'Entreprises), Décembre 2008.

⁶ CHARMES. J, (1991), « Mesure statistique de la population active et du secteur informel en Algérie », in rapport du BIT du programme des nations unies pour le développement.

⁷HAMMOUDA, Opcit p 04.

Tableau n° 27 : Population active, chômage et emploi informel.	Taux de croissance annuel		Taux de chômage urbain ou national* Années 1990	Taux d'emploi informel (3)	
	Régions/Pays	PNB par tête1980-93		Population active1980-95	Années1980
Afrique du Nord			15,8	38,8	43,4
Algérie	-0,8	3,8	20,5*	21,4	25,4
Maroc	1,2	2,6	12,0*	56,9	
Tunisie	1,2	2,8	16,8*	36	39,3
Egypte	2,8	2,5	14,0*	58,7	65,3
Afrique sub-Saharienne	-1,4	2,5	16	68,1	74,8
Afrique du Sud	-0,2	2,6	29,3		18,9
Bénin	-0,4	2,7	10,1	86	92,8
Burkina Faso	0,8	2		70	77
Guinée	-	2,2	12,3	64,4	71,9
Kenya	0,3	3,3	16,2	61,4	71,6
Mali	-1	2,4	9,9	63,1	78,6
Mauritanie	-0,8	2,2	31,6	69,4	75,3
Mozambique	-1,5	1,6			73,5
Niger	-4,1	3		62,9	
Sénégal	-0,1	2,7		76	
Tchad	3,2	2,3			74,2
Zaire	-	2,9		59,6	
Zambie	-	3			58,3
Amérique Latine	-0,4		8,1	52,3	56,9
Asie		1,9		53	64,2

Source :
CHARMES

Tableau n° 28: Part du secteur informel dans le PIB total et le PIB non agricole :

Pays (année)	% emploi non agricole	% PIBnon agricole	% emploi total	% PIB total
Afrique du Nord		26,7		23,1
Algérie (1997)		26,5		24,2
Tunisie (1995)	48,7	22,9	37,8	20,3
Maroc(1986)		30,7		24,9

Source : CHARMES, « Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel »⁸

I.2-2- Les estimations universitaires :

I.2-2-1- L'étude de LAKEHAL ET BACHA 1994 :

Leurs analyses s'est basée sur l'absence d'enregistrement auprès de la sécurité sociale, mais comme l'a noté HAMMOUDA cette étude ne saisit qu'une partie de l'emploi informel vue qu'ils ne prennent pas en considération les personnes assurées mais qui exercent une activité secondaire.

I.2-2-2- L'étude de BOUSMAHA ET CHERGUI 1996 :

Leurs estimations étaient faites à partir de travailleurs intermédiaires qui se situaient entre des travailleurs informels qui ne remplissaient tous les critères et des travailleurs formels qui ne remplissent aucun critère.

I.2-2-3- L'étude de KELKOUL 1998 :

Son étude s'est portée à identifier tous les employeurs et les indépendants informels qui ne possèdent pas de registre de commerce ainsi que les travailleurs exerçant une activité secondaire cette estimation était d'ordre de 26,3% de l'emploi non agricole.

⁸<http://info.worldbank.org/etools/docs/library/218165/Secteur%20informel%20Jaqques%20Charmes%20WB.pdf>

Tableau n° 29: Répartition de l'emploi informel selon les déclarations des individus :

	Effectifs	Effectifs corrigés
femmes aux foyer exerçant une activité marginale	148000	148000
chômeurs exerçant une activité marginale	117000	117000
autres inactifs exerçant une activité marginale	9000	9000
travailleurs à domicile	159000	159000
aides familiales	88000	88000
apprentis non assurés	14000	14000
salariés non assurés	353000	353000
salariés formels non agricole exerçant une activité secondaire	17000	17000
exploitants agricoles exerçant une activité secondaire	312000	25000
indépendants informels non agricoles	185000	185000
employeurs informels non agricoles	10000	10000
total	1414000	1127000

HAMMOUDA , Oocit p 04, p 86

I.2-2-4- L'étude d'ADAIR :

Selon l'analyse d'ADAIR, l'étude porte sur des actifs âgés entre 15et 59 ans qui résulte de divers filtres de questionnaire.

1- **Les salariés occupés** : on y retrouve deux types de catégories ;

- a. **Des entreprises qui ont plus de dix employés** : cette estimation a démontré qu'il existe trois types de classe, la première a un taux de 58,74% qui regroupe tous les salariés de l'entreprise qui sont affiliés a la sécurité sociale et qui n'exercent pas d'activité secondaire, tandis que la deuxième classe représente un taux de 8,89%, elle regroupe des personnes affiliées a la sécurité sociale mais qui exercent une activité secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire, alors que la troisième classe a un taux de 4,38% qui sont contrairement aux deux autres classes des employés du secteur privé dont l'activité secondaire est indéterminée.

b. **Des entreprises qui ont moins de 10 employés** : selon ADAIR : on retrouve trois classes :

- **Classe une** : Des salariés permanents des entreprises du secteur public affiliés à la sécurité sociale (35%).
- **Classe deux** : concerne les salariés non permanents des entreprises privées non affiliées à la sécurité sociale 30% (tel que le BTP) leurs activités ne sont pas stables et leurs rémunérations ne sont pas mensuelles.
- **La troisième classe** : concerne le même type que la classe deux sauf que ce sont des non-salariés et leurs activités sont permanentes.

2- **Chômeurs** : dans cette analyse ADAIR fait ressortir six classes :

- Un, deux et six (1, 2,6) : ce sont des primo demandeurs d'emploi qui ont un taux de 20,63%, 13,42% et 18,1% respectivement.
- La classe trois, quatre et cinq (3, 4,5) : ce sont des non primo avec un taux de 10,76% à la classe trois, 22,15% de la classe quatre et 14,94% pour la classe cinq.

3- **Les actifs secondaires** : ADAIR explique que l'activité secondaire touche beaucoup plus les salariés des entreprises qui regroupent plus de dix employés et leurs revenus supplémentaires sont plus élevés que l'activité principale (tableau n° 30).⁹

⁹ ADAIR, opcit p 18.

Tableau n° 30 : caractéristiques des actifs secondaires âgés de 16 à 59 ans :

	Effectif	Total %
actifs secondaires	338	100%
pluriactifs (actifs occupé)	214	63,30%
Chômeurs	42	12,40%
inactifs et "autres" (aides familiales)	82	24,30%
activité non permanente	227	67,10%
temps partiel (inférieur a 40 heures hebdomadaires)	256	75,70%
rémunération supérieure au revenu principal	106	31,30%
activité non salariée	250	74%
exercée depuis au moins 1 an	231	68,30%
dans l'établissement dont l'effectif est inférieur a 10 employés	320	94,70%
lieu d'exercice de l'activité		
local professionnel	67	19,80%
non localisé (ambulante, trottoir, marché)	70	20,70%
domicile	107	31,60%
production marchande	272	80,50%

Source : ADAIR, Opcit p18, pp117

I.2-2-5- L'étude de BOUNOUA 2000/2001 :

BOUNOUA et ADAIR ont établi une enquête entre 2000 et 2001, l'échantillon comportait près de 14000 ménages répartis sur plusieurs villes d'où 1000 ménages sur la région ouest du pays qui comportait Oran, Tlemcen, Mascara et Sidi-Bel-Abbès, pour la région du centre l'auteur a pris 150 ménages de Tizi-Ouzou et de l'Est, 250 ménages de Constantine et Khenchela.

Voici quelques résultats obtenus de l'enquête :

Tableau n° 31 : caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de plus de 10 employés :

	Effectif	Total %
Employés	1133	100%
Activités secondaire	128	11,40%
Établissements non affiliés à la Sécurité Sociale	38	3,30%

Source: BOUNOUA & BOUTELDJA international conference, « emperical approach of lebour market, the case of the informal employment in Algeria, December 14- 16 , 2004, Bierut.

Tableau n° 32: caractéristiques des individus occupés au sein des entreprises de moins de 10 employés :

	Effectif	Total %
Employés	427	100%
Activités secondaire	43	10,00%
Etablissements non affiliés à la Sécurité Sociale	173	40,50%

Source: BOUNOUA & BOUTELDJA international conference, « emperical approach of lebour market, the case of the informal employment in Algeria, December 14- 16 , 2004, Bierut

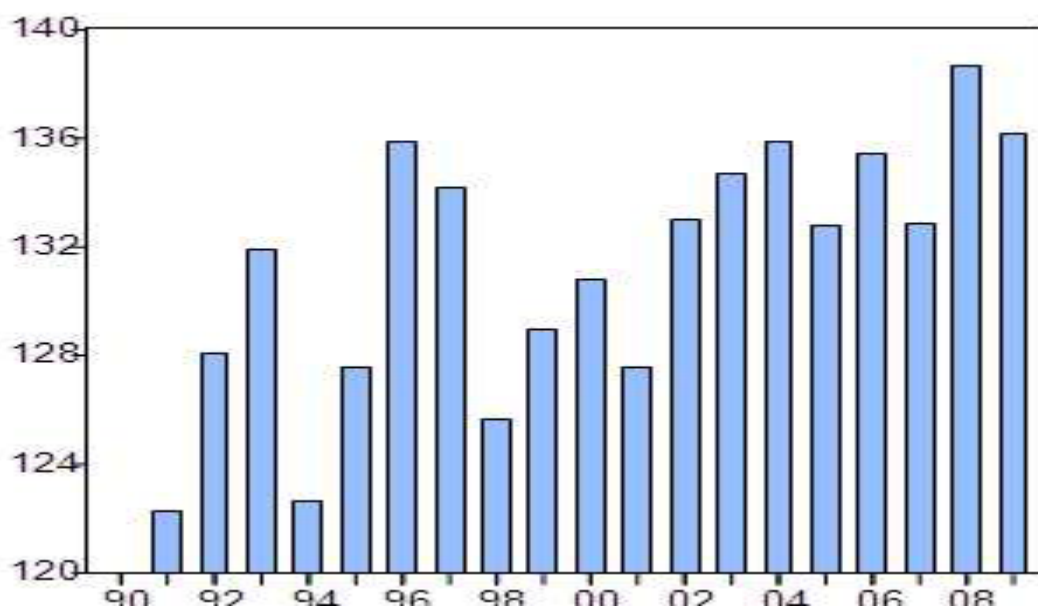
BOUNOUA a mentionné que l'aggravation de l'informel aujourd'hui est dû a l'échec des politiques socialistes de l'Etat mené en 1970 (BOUNOUA 2002) ¹⁰.

Il a souligné que l'activité économique informelle est devenue imposante dans l'économie nationale car elle fait le consensus autour des règles à suivre (BOUNOUA 2013) ¹¹.

¹⁰BOUNOUA, (2002), Processus d'informalisation et économie de marché en Algérie, GRATICE, Paris

¹¹ BOUNOUA, institutions, organisations et comportement entrepreneurial en Algérie, analyse des stratégies et pratiques des PME. http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25205

Graphe n° 37 : du taux d'évolution de l'économie informelle



Source : Chaïb BOUNOUA, Fatima SEBBAH Zahra BENIKHLEF, L'économie informelle en Algérie : Analyse de l'évolution du phénomène et évaluation macro-économique(1990-2009), *les cahiers du cread N°110*.

I.2-2-6- L'étude de BELLACHE 2007 :

Cette étude a été réalisée selon une enquête de 522 ménages dans la wilaya de Bejaïa par le biais d'un questionnaire en 2007, les résultats de son enquête font ressortir un taux d'emploi informel de 43% de l'emploi total non agricole et un taux de 63% de l'emploi total privé.

Selon l'auteur l'étude lui a permis de cerner les caractéristiques des actifs informels et déceler les différents déterminants de l'informalité à Bejaïa, les deux tableaux ci-dessous démontrent les résultats obtenus par BELLACHE durant son enquête menée en 2007.

Tableau n° 33 : Les catégories d'emploi informel à Bejaïa (2007)

	Effectif
Employeurs et indépendants informels « purs » + « hybrides » (hors travailleuses à domicile)	83
Travailleuses à domicile	81
Aides familiales non agricoles	53
Apprentis	19
Salariés (permanents et non permanents) non assurés du secteur privé non agricole (a)	131
Emploi secondaire des salariés du secteur public et privé (b)	28
Travailleurs occasionnels (chômeurs compris) (c)	46
Total emploi informel	441
Emploi total non agricole	1021
Emploi total privé non agricole	694
Part de l'emploi informel dans l'emploi total non agricole	43,10%
Part de l'emploi informel dans l'emploi total privé non agricole	63,50%

Source : l'enquête de BELLACHE, (2010), « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaïa », Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaïa, p 149.

Le commentaire du tableau est repris depuis BELLACHE :

(1) Aides familiales non agricoles (53) = aides familiaux agricoles et non agricoles (66) – Aides familiales agricoles (13)

(2) Salariés (permanents et non permanents) non assurés du secteur privé non agricole (131) :

Cinq (5) des 131 salariés non assurés du secteur privé non agricole exercent un emploi secondaire.

(3) Emploi secondaire des salariés du secteur public et privé (28) :

Trente trois (33) salariés (25) dans le secteur public et (8) dans le secteur privé exercent un emploi secondaire. La différence (5=33-28) est comptabilisée parmi les salariés non assurés.

(4) Travailleurs occasionnels (46):

Quarante six (46) des 262 chômeurs identifiés par l'enquête (soit 17,5%) ont déclaré exercer un travail occasionnel qui constitue leur principal moyen de subsistance.

Tableau n° 34 : Caractéristiques des salariés du secteur formel et des salariés du secteur informel à Bejaïa (2007)

Variables	Salariés formels	Salariés informels
Age	30 à 39 ans	Non discriminant
Niveau d'instruction	Secondaire ou supérieur	Moyen
Ancienneté dans le travail	4 à 10 ans	3 ans au plus
Secteur d'activité	Industrie	Services
Revenu (salaires)	1 à 2 SMNG (12000 à 25000 DA)	Inférieur au SMNG
Durée du travail (hebdomadaire)	40 heures	Non discriminante

Source : Philippe ADAIR et Youghourta BELLACHE, « Emploi et secteur informel en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre », région et développement, n 35, 2012

I.2-2-7- L'étude de HAMMOUDA 2007 :

HAMMOUDA a dressé une étude en se basant sur les enquêtes réalisées par l'ONS entre 1992 et 2007. La constitution de son échantillon était effectué à partir de 9 séries d'enquêtes auprès des ménages.

Selon l'auteur l'échantillon a porté sur plusieurs variables et sur plusieurs périodes de référence, les résultats de son enquête ont été conformes aux critères de définition du BIT.

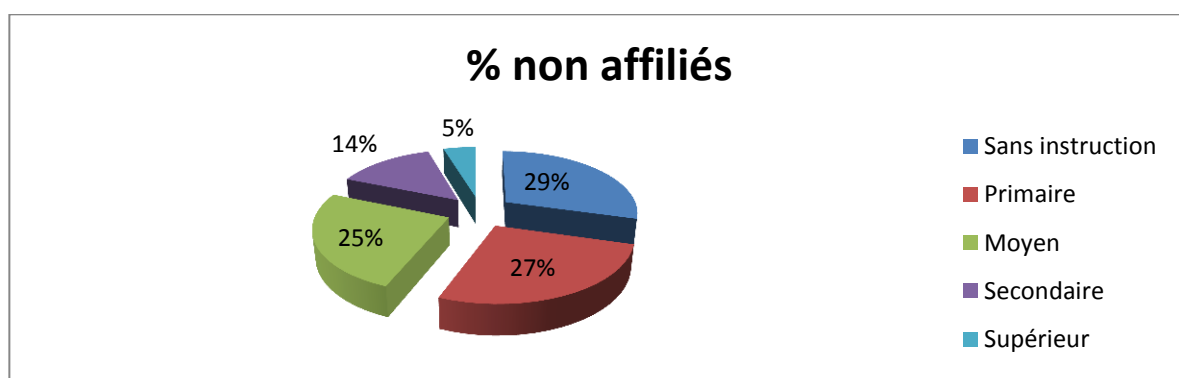
Nous allons présenter ci-dessous les résultats obtenus par HAMMOUDA :

Tableau n° 35 : Répartition des occupés selon la déclaration à la sécurité sociale et le secteur d'activité en milliers.

	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	148	14,3	886	85,7	1034	100
Industrie extractive	161	84,1	31	15,9	192	100
Industrie manufacturière	530	45,1	646	54,9	1175	100
Construction	392	24,6	1203	75,4	1595	100
Commerce	327	26,5	905	73,5	1232	100
Transport et communication	299	47,6	329	52,4	627	100
Services marchands	398	51,6	373	48,3	772	100
Services non marchands	2973		0		2972	100
Total	5227	54,4	4372	45,6	9599	100

Source : LASSASSI & HAMMOUDA, (2011), « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte », enquête emploi auprès des ménages (ONS).

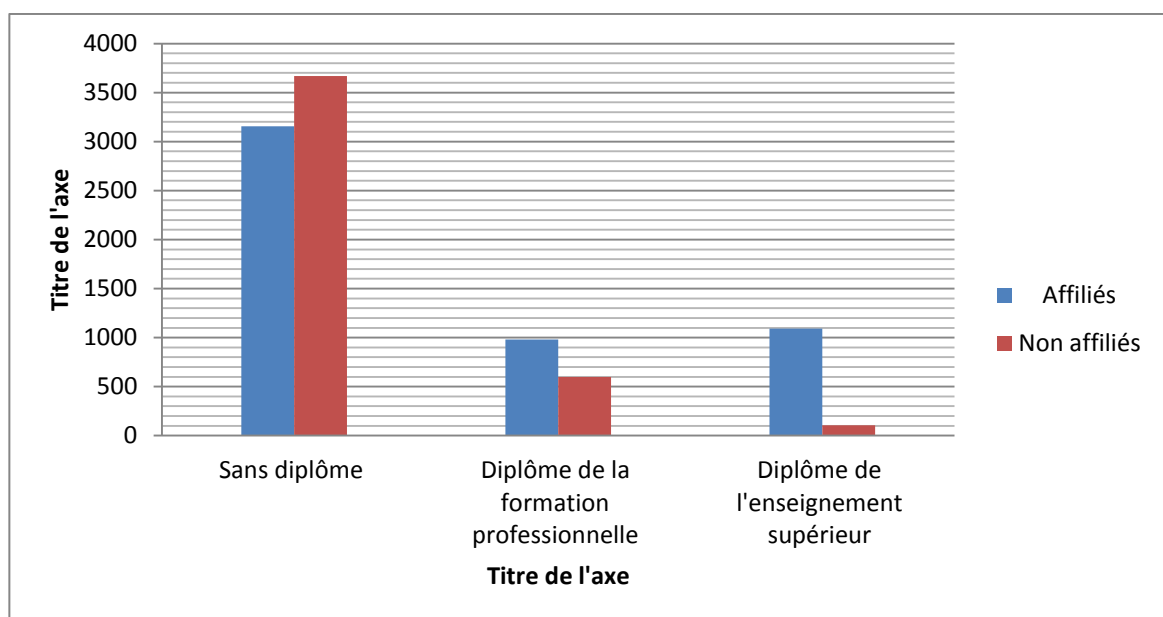
Graphe n° 38 : Répartition des occupés selon l'affiliation à la sécurité sociale et le niveau d'instruction en milliers.



Source : enquête emploi auprès des ménages 2011 (ONS). (y compris l'agriculture).établit à partir du tableau de LASSASSI & HAMMOUDA, (2011), «

L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte », enquête emploi auprès des ménages (ONS), p 06

Graphe n° 39 : Répartition des occupés selon l'affiliation à la sécurité sociale et le diplôme obtenu en milliers.



Source : établit d'après le même tableau de HAMMOUDA & LASSASSI « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte ». p 06

Tableau n° 36 : Evolution de l'emploi informel en Algérie (en milliers et en % de l'emploi non agricole) :

Année	1985	1992	1997	2001	2004	2005	2006	2007	2011
Taille * < 10 emplois, taille ** < 5 emplois	737*	1 232 **	1 542**	1 868**	2 609**				3207** (37.4%)
Sécurité sociale (non affiliation)		1 134 -26,60%	1 408 -30,20%	1 648 -34,70%	2 559 -43%	2 600 -39%	3 265 -45%	3 251 -44%	3 486 (40.7%)
Informel (travailleurs à domicile, occupés marginaux)	-	898 -21%	-	1 321 -27,80%					
Intermédiaire (sous déclaration)	-	776 -18,20%	-	1 080 -22,80%					
Enregistrement RC ou AA (non effectué)	-		572 -12,30%		1 090 -18,30%	1 382 -20,70%	1 438 (19,8%)		
Entreprises individuelles	-	1 657 -38,90%	1 991 -42,70%	2 266 -47,70%					
Emploi non-agricole	2 878	4 264	4 660	4 747	5 954	6 664	7 260	7 424	8565

Source : LASSASSI & HAMMOUDA, (2011), « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte »,

I.2-2-8- L'étude de BABOU 2012 :

BABOU a mené une enquête mixte des ménages et unité de production, il s'est appuyé sur une base de donnée était constituée d'un échantillon de 550 ménages répartis sur 8 communes sur 67 au total (8/67).

L'auteur explique que l'objectif de sa recherche tendait à estimer l'emploi informel à Tizi-Ouzou et l'identification des causes qui poussent les personnes ou les entreprises à opérer dans ce secteur.

Voici les résultats obtenus durant son enquête :

Tableau n° 37 : Respect de la réglementation par les employeurs et indépendants (Tizi-Ouzou) :

Rapport à la réglementation	Employeurs		Indépendants		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Total	%
Immatriculation au registre de commerce						
Oui	96	82,05	116	70,3	212	75,18
Non	21	17,95	49	29,7	70	24,82
Total	117	100	165	100	282	100
Affiliation CASNOS						
Oui	89	76,06	122	73,93	211	74,82
Non	28	23,94	43	26,07	71	25,18
Total	117	100	165	100	282	100
Paiement des impôts						
Oui	92	78,63	110	66,67	202	71,63
Non	25	21,37	55	33,34	80	28,37
Total	117	100	165	100	282	100
Tenue d'une comptabilité						
Oui régulière	64	54,7	59	35,75	123	43,61
Oui, irrégulière	35	29,91	61	36,97	96	34,04
Non	18	15,39	45	27,27	63	22,34
Total	117	100	165	100	282	100

Source :

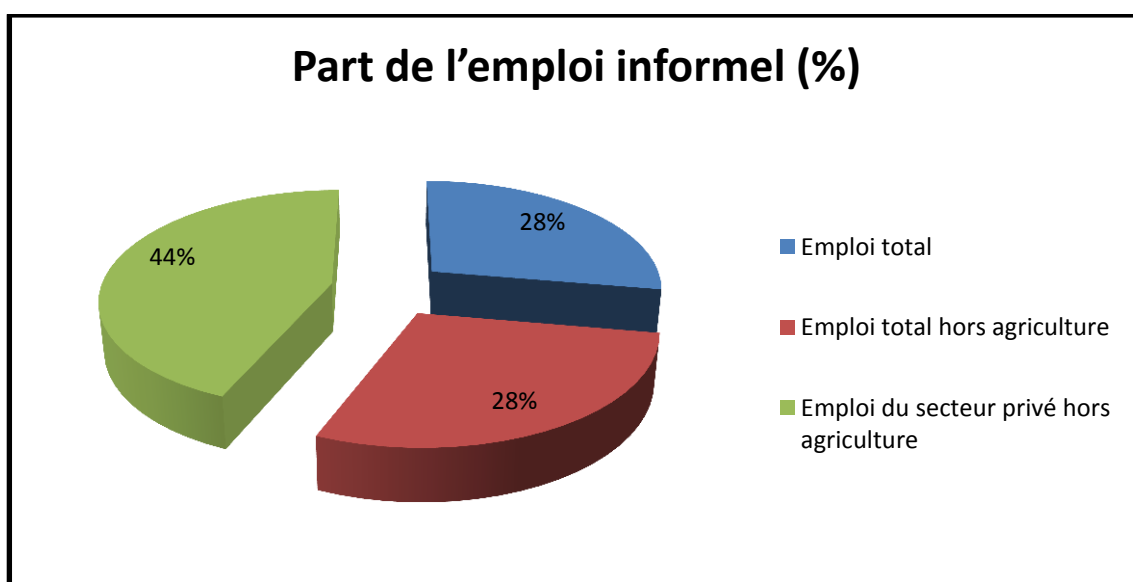
Omar BABOU et Philippe ADAIR, (2013), « L'ÉCONOMIE INFORMELLE A TIZI-OUZOU (ALGÉRIE) : DÉTERMINANTS, SEGMENTATION ET MOBILITÉ »

Tableau n° 38 : catégories de l'emploi informel à Tizi-Ouzou :

Catégories de l'emploi	Effectifs	Part de l'emploi informel (%)
Employeurs et indépendants informels purs et hybrides (secteur informel)	159	
Salariés non affiliés	90	
Pluriactifs	31	
Autres actifs informels	19	
Total emploi informel	299	
Emploi total	1 022	29,25
Emploi total hors agriculture	996	30,2
Emploi du secteur privé hors agriculture	647	46,21

Source : Omar BABOU et Philippe ADAIR, (2013), « L'ÉCONOMIE INFORMELLE A TIZI-OUZOU (ALGÉRIE) : DÉTERMINANTS, SEGMENTATION ET MOBILITÉ ».

Graphe n° 40 : part de l'emploi informel à Tizi-Ouzou :



Source : établi à partir du tableau ci-dessus

Section II : L'emploi informel dans le secteur du bâtiment dans la wilaya d'Oran :

Notre enquête a porté sur deux volets, le premier consistant à l'analyse des données de l'étude produites par le programme Excel, le second volet reprend les résultats issus du traitement des données élaborées par le biais du logiciel SPSS.

II.1- Les caractéristiques de l'échantillon :

Afin de constituer notre échantillon de ménage, nous nous sommes basés sur un sondage de 150 personnes exerçant au sein de 48 entreprises (entreprises questionnées ultérieurement).

L'enquête a porté sur un échantillon de 150 personnes sur 1883 (du total des employés des entreprises) soit un taux de 7.97% de l'ensemble des ménages réparti sur huit communes au total des 26 communes.

Les huit (8) communes sur lesquelles on a enquêté représentent un taux de 30.77% sur l'ensemble des communes.

L'enquête menée auprès des ménages nous a permis d'identifier deux types d'emplois informels, le premier représente les personnes exerçant totalement au noir (non déclarées), le deuxième type concerne des personnes déclarées mais exerçant une activité secondaire. Avant de procéder à l'analyse de ces deux catégories d'emploi informel, nous allons tout d'abord présenter les caractéristiques générales des ménages, puis nous déterminerons les caractéristiques des entreprises qui ont été identifiées durant l'enquête.

II.1-1- les caractéristiques des ménages :

L'enquête établie sur la wilaya d'Oran nous a permis d'identifier sur les 150 ménages, 80% sont de sexe Masculin et 20% Féminin, leur âge varie entre 16 et 60 ans soit 52% sont entre 30 et 40 ans et 45% entre 16 et 30 ans, alors que 2% sont entre 40 et 60 ans (tableau ci-dessous).

sexe			Age		
caractère	fréquence	%	caractère	fréquence	%
Masculin	120	80,00%	Entre 16 et 30 Ans	68	45,33%
Féminin	30	20,00%	Entre 30 et 40 ans	78	52,00%
	150	100%	Entre 40 et 60 Ans	4	2,67%
				150	100%

Source : enquête personnelle

Sur l'ensemble des 150 ménages on retrouve que près de 59% sont mariés et 36% sont célibataires, alors que 8 ménages sur 150 sont divorcés ou veufs.

Le niveau supérieur des ménages recensés durant l'enquête est de l'ordre 34% .Voici un tableau récapitulatif concernant les différents niveaux que nous avons trouvés.

Tableau n °39: Nature du niveau d'instruction des ménages questionnés.

Niveau d'instruction		
caractère	fréquence	%
Sans instruction	5	3,33%
Primaire	20	13,33%
Moyen	38	25,33%
Secondaire	27	18,00%
Supérieur	51	34,00%
Formation/P. NV Moyen	4	2,67%
Formation/P. NV Secd	5	3,33%
	150	100%

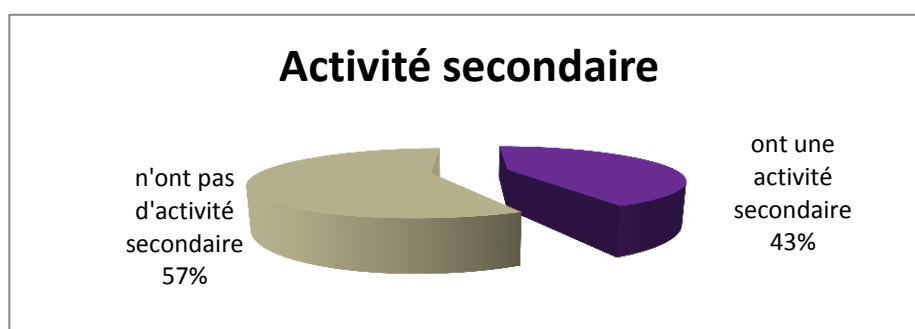
Source : données statistiques issues de l'enquête.

On retrouve sur l'échantillon que la plus grande partie des ménages sont des contractuels soit 80 ménages sur 150 (53%), alors que les salariés permanents ne représentent que 35%.

Et comme cité auparavant, nous avons relevé que les 150 personnes se répartissent en deux catégories : des salariés non assurés et des salariés pluriactifs.

Les salariés non assurés regroupent 22 personnes, quant aux pluriactifs, ils regroupent 64 personnes soit un taux de 42.67% ayant un emploi secondaire constitué de 61 personnes appartenant au secteur privé et trois personnes relevant du secteur étatique.

Graphe N° 41 : la part des ménages de l'échantillon d'enquête qui exerce une activité secondaire.



Source : Graphe élaboré selon les données de l'enquête pour l'année 2016. :

a. Les pluriactifs (activité secondaire) :

Pour étayer notre travail, nous avons choisi le secteur du bâtiment donc toutes les entreprises questionnées sont du même secteur ainsi que les ménages.

Il ressort donc de notre enquête que les pluriactifs sont en général de sexe masculin (85.94%), leurs tranches d'âges varient entre 16 et 60 ans parmi eux on y trouve en grande partie des mariés (53.13%) et des célibataires (40.63%).

Tableau n° 40 : caractéristiques des ménages exerçant une activité secondaire.

sexe		
Caractère	fréquence	%
Masculin	55	85,94%
Féminin	9	14,06%
Total	64	100%
Age		
Caractère	fréquence	%
Entre 16 et 30 ans	31	48,44%
Entre 30 et 40 ans	32	50,00%
Entre 40 et 60 ans	1	1,56%
Total	64	100%
Situation familiale		
Caractère	fréquence	%
Marié	34	53,13%
Célibataire	26	40,63%
Divorcé	4	6,25%
Total	64	100%

Source : Données statistiques relevant du secteur (bâtiment) w. d'Oran année 2016 :

Si nous analysons de près les pluriactifs, nous retrouverons que près de 32% sont de niveau moyen, suivis par les universitaires représentant un taux de 29%.

Donc d'après l'échantillon considéré ; on peut expliquer que ce taux élevé du travail secondaire varie en fonction du niveau de vie social de chaque individu, on y retrouve spécialement des mariés avec un taux élevé (charges de la famille et des enfants), et les célibataires (cherchant à avoir un gain supplémentaire afin de faire face aux futures dépenses tel que le mariage, logement, véhicule, etc.).

Selon les résultats obtenus on peut également conclure que les pluriactifs sont liés à la nature du travail exercé, comme on le constate sur le tableau, près de la moitié de ces derniers sont soumis à un contrat (contractuels).

Tableau n° 41 : Nature de la relation de travail des ménages ayant une activité secondaire.

Nature de la relation de travail de l'activité secondaire		
Caractère	fréquence	%
Permanent	22	34,38%
Contractuel	29	45,31%
Non permanent	13	20,31%
Total	64	100%

Source : tableau élaboré selon les données de l'enquête année 2016

Si nous analysons la nature du travail secondaire on retrouve que **74.60% des emplois exercés** représentent des emplois qui ne nécessitent pas un niveau d'instruction élevé ce qui coïncide avec le fort taux du niveau moyen retrouvé dans l'échantillon, par ailleurs l'activité la plus pratiquée étant le bricolage de maçonnerie avec un taux de **20%**, alors qu'au niveau supérieur l'activité secondaire ne représente que **27%**.

Sur la même échelle, par le traitement des données, nous avons décelé les résultats suivants :

Tableau n° 42 : la relation entre les personnes exerçant un travail secondaire et la nature du niveau d'instruction.

		Niveau d'instruction							Total	
		sans instruction	primaire	moyen	secondaire	supérieur	formation PR/ Moyen	formation PR/ secondaire		
Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	oui	Effectif	1	10	20	7	19	4	3	64
		% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	1,6%	15,6%	31,3%	10,9%	29,7%	6,3%	4,7%	100,0%
		% dans Niveau d'instruction	20,0%	50,0%	52,6%	25,9%	37,3%	100,0%	60,0%	42,7%
		% du Total	0,7%	6,7%	13,3%	4,7%	12,7%	2,7%	2,0%	42,7%
	non	Effectif	4	10	18	20	32	0	2	86
		% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	4,7%	11,6%	20,9%	23,3%	37,2%	0,0%	2,3%	100,0%
		% dans Niveau d'instruction	80,0%	50,0%	47,4%	74,1%	62,7%	0,0%	40,0%	57,3%
		% du Total	2,7%	6,7%	12,0%	13,3%	21,3%	0,0%	1,3%	57,3%
Total	Effectif	5	20	38	27	51	4	5	150	
	% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	3,3%	13,3%	25,3%	18,0%	34,0%	2,7%	3,3%	100,0%	
	% dans Niveau d'instruction	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	% du Total	3,3%	13,3%	25,3%	18,0%	34,0%	2,7%	3,3%	100,0%	

: Tableau n° 43 : résumant la nature de l'activité secondaire exercé par ces ménages

		Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)									Total
		Agriculteur	Ambulant	Bilans de Comptabilité	Bricolage de maçonnerie	chauffagerie	Cours de soutien	couturière	Déchargement de matériaux	Décoratrice	
Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	Effectif	31	7	6	13	2	1	1	2	1	64
	% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	48,4%	10,9%	9,4%	20,3%	3,1%	1,6%	1,6%	3,1%	1,6%	100,0%
	% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	96,9%	7,6%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	42,7%
	% du Total	20,7%	4,7%	4,0%	8,7%	1,3%	0,7%	0,7%	1,3%	0,7%	42,7%
	Effectif	1	85	0	0	0	0	0	0	0	86
	% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	1,2%	98,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	3,1%	92,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	57,3%
	% du Total	0,7%	56,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	57,3%
Total	Effectif	32	92	6	13	2	1	1	2	1	150
	% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	21,3%	61,3%	4,0%	8,7%	1,3%	0,7%	0,7%	1,3%	0,7%	100,0%
	% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	% du Total	21,3%	61,3%	4,0%	8,7%	1,3%	0,7%	0,7%	1,3%	0,7%	100,0%

Tableau n ° 44 : les causes qui poussent les ménages à avoir un travail secondaire (résultat d'enquête)		quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail						Total	
		correspond à vos qualifications	choix des heures de travail qui vous convient.	la cherté de la vie	correspond à vos qualifications et la cherté de la vie	choix des heures du travail qui vous convient et la cherté de la vie	rien		
Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	Effectif	11	8	35	8	1	1	64	
	oui	% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	17,2%	12,5%	54,7%	12,5%	1,6%	1,6%	100,0%
		% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	100,0%	100,0%	97,2%	100,0%	100,0%	1,2%	42,7%
		% du Total	7,3%	5,3%	23,3%	5,3%	0,7%	0,7%	42,7%
	non	Effectif	0	0	1	0	0	85	86
		% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	98,8%	100,0%
		% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	0,0%	0,0%	2,8%	0,0%	0,0%	98,8%	57,3%
		% du Total	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	56,7%	57,3%
	Total	Effectif	11	8	36	8	1	86	150

% dans Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire	7,3%	5,3%	24,0%	5,3%	0,7%	57,3%	100,0%
% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
% du Total	7,3%	5,3%	24,0%	5,3%	0,7%	57,3%	100,0%

Symmetri Measures

		Value	Erreur Asymptotique standard ^a	T approximatif ^b	Signification approximative
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,697			,000
Intervalle par Intervalle	R de Pearson	,912	,019	27,065	,000 ^c
Ordinal par Ordinal	Corrélation de Spearman	,935	,019	32,117	,000 ^c
N d'observations valides		150			

a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée..

b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.

c. Basé sur une approximation normale..

Donc nous pouvons conforter les résultats que nous avons déjà obtenu par cette étude, où nous avons retrouvé que près de 32% des personnes « pluriactives » exerçant donc des activités secondaires ont un niveau moyen ; suivis par la catégorie de personnes ayant un niveau d'instruction de niveau supérieur (universitaires).

Si nous étudions de près ces résultats nous retrouverons que la nature du travail secondaire est beaucoup plus liée à des activités à effort physique, avec près de 21% des activités qui sont agricoles, suivi par le bricolage de maçonnerie avec un taux de près de 9%, ce qui peut expliquer que les personnes à salaire bas ou instable ont un niveau d'instruction peu élevé, près des 75% qui ont recours à une activité secondaire ont un niveau primaire, moyen ou secondaire (donc le salaire est moindre),

Généralement les pluriactifs exercent cette deuxième activité d'une façon temporaire du fait qu'ils ont des engagements découlant de leur activité principale, comme on l'a déjà constaté 75% de cette catégorie de ménage sont assurés à la CNAS et exercent leur travail d'une façon contractuelle (45.31%), ou permanente de (34.38%), alors que 20.31% sont des non permanents.

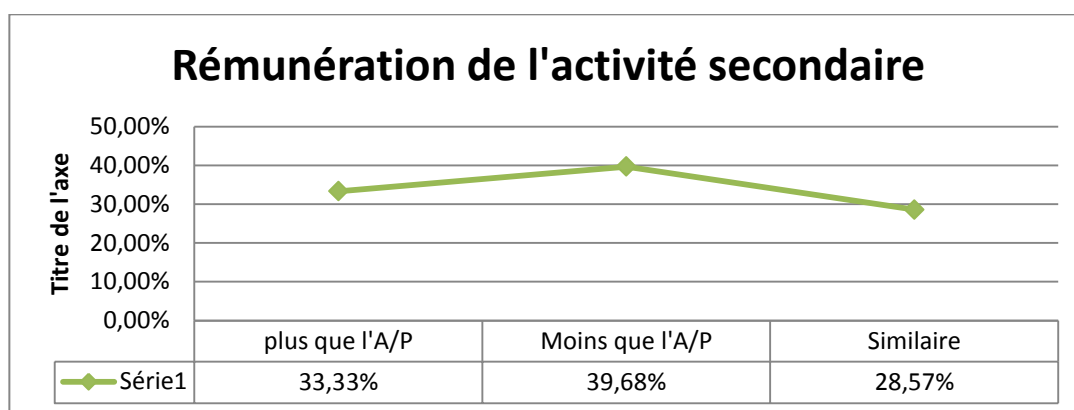
Tableau 45: la nature de l'activité exercé :

exercer cette activité		
caractère	fréquence	%
Permanente	2	3,17%
Temporaire	39	61,90%
Saisonnnière	22	34,92%
	63	98%
Sans réponses	1	1,56%

Source : selon statistique relevant de l'enquête

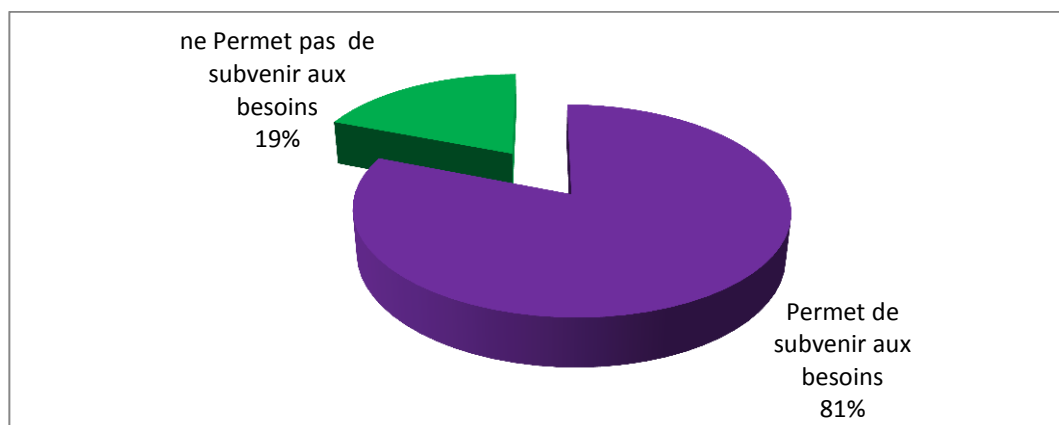
Les réponses précédentes nous ont donné à réfléchir et à étudier le comportement des pluriactifs. Voici les résultats obtenus :

Graphe n° 42 : part de rémunération de l'activité secondaire.



Source : selon les données relevant de l'enquête année de 2016. :

Graphe N° 43 : la part des réponses des ménages si leurs travail secondaire leurs permet de subvenir à leurs besoins



Source : selon les données relevant de l'enquête année 2016:

Ainsi comme on le remarque dans le tableau ci-dessus (tableau n°44) près de 55% ont recours à l'activité secondaire à cause de la cherté de la vie, et comme nous l'avons vu précédemment, un salaire moindre ou bas poussent les gens à aller exercer une deuxième activité afin de couvrir leurs besoins.

Nous pouvons également relier ces résultats du fait que l'inflation joue un rôle, puisque au cours des années les prix varient, et les gens n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins du fait que leur salaire principal n'assure pas leurs dépenses, la vie devient plus chère. Donc au fil des temps le salaire reste stable, et les prix à la consommation augmentent à cause du phénomène inflationniste.

Un travailleur Algérien n'a pas un salaire réel juste puisqu'il n'est ni calculé, ni indexé par rapport au taux de l'inflation et en conséquence il ne permet pas d'avoir un pouvoir d'achat suffisant, comme l'ont décrits Artus et Muet « les salaires ne peuvent s'ajuster instantanément »¹², et ceci touche beaucoup plus les jeunes diplômés commençant par des salaires bas (début de carrière), et les personnes au niveau d'instruction limité, le tableau p 152 confirme les résultats obtenus, le coefficient de R de Pearson et Spearman montre une puissante corrélation, d'où le constat d'une positive et forte corrélation entre les causes à exercer une deuxième activité et la nature des personnes exerçant cette activité.

Si nous faisons une liaison avec les résultats obtenus précédemment, on confirme notre précédente conclusion à savoir que les mariés ont beaucoup de charges notamment leurs proches, alors que les célibataires on les retrouve généralement des jeunes âgés entre 16 et 30 ans, ayant à peine terminé leurs études, ou qui viennent juste de commencer à travailler, donc ils ont plusieurs projets et besoins à couvrir, alors cette activité leur permettra de subvenir à leurs besoins partiellement. Cette activité secondaire correspond généralement à leur secteur d'activité principal qui est le BTP puisqu'il correspond à leurs qualifications.

b. Les non assurés (non déclarés) :

En ce qui concerne les salariés non assurés, sur les 22 personnes ressortis par l'étude plus de 95% représentent des hommes dont l'âge est compris entre 16 et 30 ans (63.64%). On retrouve également que près de 64% sont des célibataires et 36% des

¹² Artus et Muet , Opcit p 82

personnes mariés possédant un niveau d'instruction relevant du primaire (40.9%), concernant le niveau moyen il est de (36.4%).

Tableau N°46 : relation entre le niveau d'instruction et l'assurance a la CNAS

		Niveau d'instruction							Total	
		sans instruction	primaire	moyen	secondaire	supérieur	formation PR/ Moyen	formation PR/ secondaire		
Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	oui	Effectif	4	11	30	25	51	3	4	128
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	3,1%	8,6%	23,4%	19,5%	39,8%	2,3%	3,1%	100,0%
		% dans Niveau d'instruction	80,0%	55,0%	78,9%	92,6%	100,0%	75,0%	80,0%	85,3%
		% du Total	2,7%	7,3%	20,0%	16,7%	34,0%	2,0%	2,7%	85,3%
	non	Effectif	1	9	8	2	0	1	1	22
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	4,5%	40,9%	36,4%	9,1%	0,0%	4,5%	4,5%	100,0%
		% dans Niveau d'instruction	20,0%	45,0%	21,1%	7,4%	0,0%	25,0%	20,0%	14,7%
		% du Total	0,7%	6,0%	5,3%	1,3%	0,0%	0,7%	0,7%	14,7%
Total	Effectif	5	20	38	27	51	4	5	150	

% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	3,3%	13,3%	25,3%	18,0%	34,0%	2,7%	3,3%	100,0%
% dans Niveau d'instruction	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
% du Total	3,3%	13,3%	25,3%	18,0%	34,0%	2,7%	3,3%	100,0%

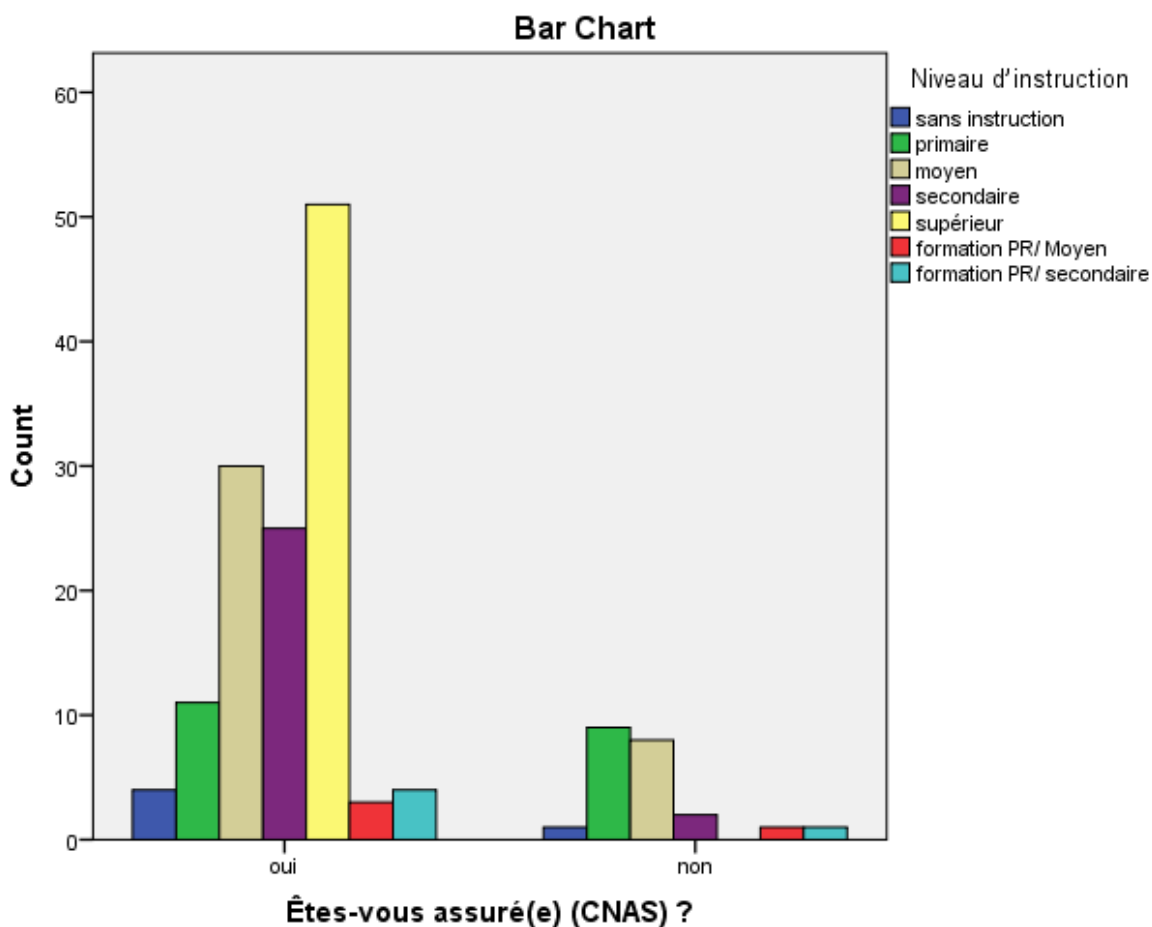
		Value	Erreur Asymptotique standard ^a	T approximatif ^b	Signification approximative
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,387			,000
Intervalle par Intervalle	R de Pearson	-,297	,086	-3,777	,000 ^c
Ordinal par Ordinal	Corrélation de Spearman	-,323	,079	-4,145	,000 ^c
N d'observations valides		150			

a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée..

b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.

c. Basé sur une approximation normale..

Graphe n° 44 : reprenant la relation entre la nature du niveau d'instruction et ceux assurés et non assurés.



Enregistrement au niveau de la CNAS

Le tableau ci-dessus confirme qu'il existe une forte corrélation entre le travail informel et le niveau d'instruction (corrélation négative) .

Il apparait par conséquent que les non assurés appartenant à la catégorie des personnes doté d'un niveau d'instruction limité ignorent les risques encourus dès lors qu'ils ne sont pas identifiés par les caisses d'assurance .

Par ailleurs, en récapitulant les résultats précédents l'emploi informel dans le secteur BTP est plus exercé par des hommes (facteur physiologique) ; dont l'âge varie entre 16 et 30 ans, relevant d'un niveau d'instruction primaire et moyen.

Il est important de confirmer que les hommes ont plus de chance d'occuper un emploi informel dans ce secteur (BTP) que les femmes.

Si nous établissons une analyse proche des non assurés on retrouve que 16 personnes sur 22 exercent une activité secondaire dans le secteur privé qui ne demande en aucun cas un niveau d'instruction élevé puisque on retrouve 45% chez les agriculteurs et 36% chez les ambulants.

Tableau N°47 : la relation entre la nature du travail et l'assurance a la CNAS

		Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)									Total	
		Agriculteur	Ambulant	Bilans de Comptabilité	Bricolage de maçonnerie	chauffagerie	Cours de soutien	couturière	Décharge ment de matériaux	Décorative		
Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	Oui	Effectif	22	84	6	12	1	1	1	0	1	128
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	17,2%	65,6%	4,7%	9,4%	0,8%	0,8%	0,8%	0,0%	0,8%	100,0%
		% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	68,8%	91,3%	100,0%	92,3%	50,0%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	85,3%
		% du Total	14,7%	56,0%	4,0%	8,0%	0,7%	0,7%	0,7%	0,0%	0,7%	85,3%
	Non	Effectif	10	8	0	1	1	0	0	2	0	22
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	45,5%	36,4%	0,0%	4,5%	4,5%	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	100,0%
		% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	31,3%	8,7%	0,0%	7,7%	50,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	14,7%
		% du Total	6,7%	5,3%	0,0%	0,7%	0,7%	0,0%	0,0%	1,3%	0,0%	14,7%
	Total	Effectif	32	92	6	13	2	1	1	2	1	150
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	21,3%	61,3%	4,0%	8,7%	1,3%	0,7%	0,7%	1,3%	0,7%	100,0%

% dans Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
% du Total	21,3%	61,3%	4,0%	8,7%	1,3%	0,7%	0,7%	1,3%	0,7%	100,0%	

Malgré les tâches difficiles exercées par ces personnes dans leurs activités principales, ils se retrouvent à en exercer une seconde activité à cause de la cherté de la vie (36.4%), et que les heures de travail leurs correspondent (par exemple les week-ends), malgré que certains d'entre eux sont payés moins que leur première activité (principale) ça leur permettra de couvrir partiellement leurs besoins.

Tableau N° 48: relation entre les causes a s'orienté dans l'informel et l'assurance a la CNAS.

		quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail						Total	
		correspond a vos qualifications	choix des heures de travail qui vous convient.	la cherté de la vie	correspond a vos qualifications et la cherté de la vie	choix des heures du traail qui vous onvient et la cherté de la vie	rien		
Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	Effectif	9	4	28	7	0	80	128	
	oui	% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	7,0%	3,1%	21,9%	5,5%	0,0%	62,5%	100,0%
		% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	81,8%	50,0%	77,8%	87,5%	0,0%	93,0%	85,3%
		% du Total	6,0%	2,7%	18,7%	4,7%	0,0%	53,3%	85,3%
	non	Effectif	2	4	8	1	1	6	22
		% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	9,1%	18,2%	36,4%	4,5%	4,5%	27,3%	100,0%
		% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	18,2%	50,0%	22,2%	12,5%	100,0%	7,0%	14,7%
		% du Total	1,3%	2,7%	5,3%	0,7%	0,7%	4,0%	14,7%
Total	Effectif	11	8	36	8	1	86	150	
	% dans Êtes-vous assuré(e) (CNAS) ?	7,3%	5,3%	24,0%	5,3%	0,7%	57,3%	100,0%	
	% dans quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	% du Total	7,3%	5,3%	24,0%	5,3%	0,7%	57,3%	100,0%	

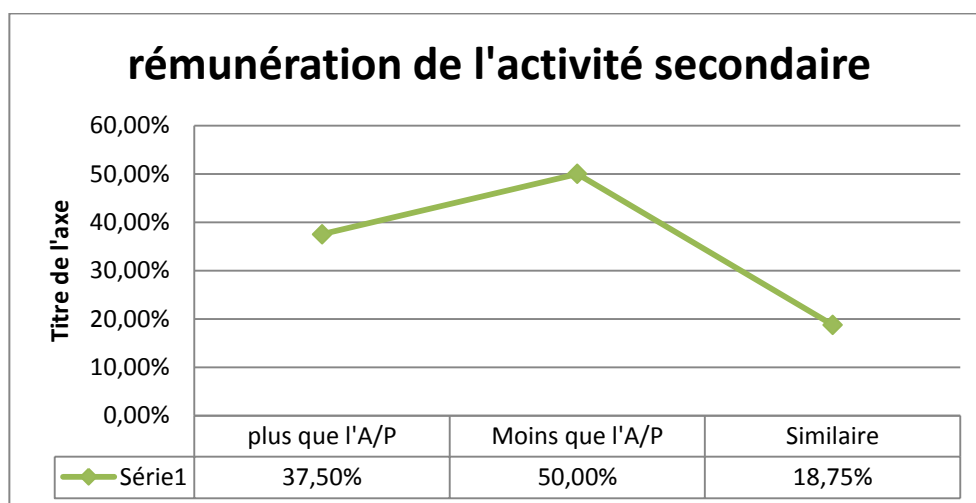
Mesures symétriques

		Value	Erreur Asymptotique standard ^a	T approximatif ^b	Signification approximative
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,340			,001
Intervalle par Intervalle	R de Pearson	-,236	,081	-2,950	,004 ^c
Ordinal par Ordinal	Corrélation de Spearman	-,253	,080	-3,178	,002 ^c
N d'observations valides		150			

- a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée..
- b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.
- c. Basé sur une approximation normale..

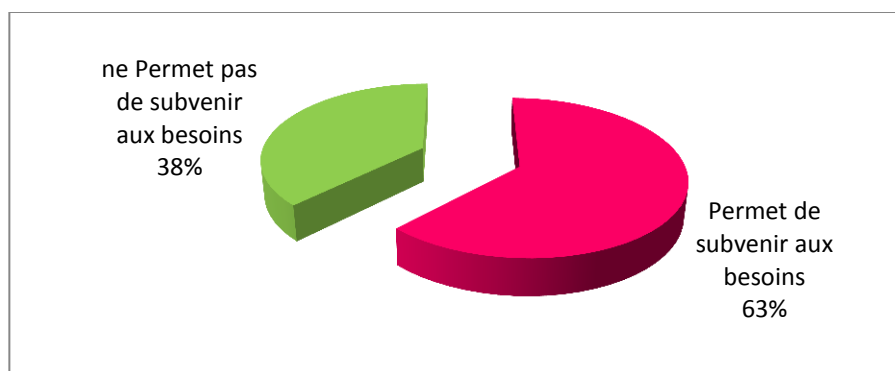
Le coefficient de R de Pearson et Spearman appuient le résultat obtenu par la forte corrélation existante avec un taux de -0.2%.

Graphes n° 45 : part de rémunération de l'activité secondaire des non assurés.



Source : selon données statistiques issues de l'enquête (année 2016)

Graphe n° 46 : la part des réponses des ménages si leurs travail secondaire leurs permet de subvenir à leurs besoins.

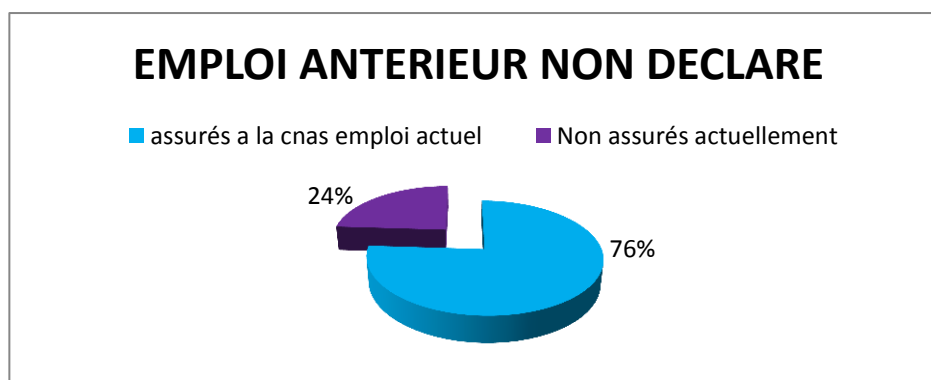


Source : enquête personnelle

c. Le passage d'un travail informel a un travail formel :

Sur un échantillon de 50 personnes ayant exercé une activité antérieure non déclarée on fera remarquer que 38 d'entre elles sont actuellement assurées et 12 personnes sont restées informelles. Le schéma ci-dessous établit cette relation :

Graphe n° 47 : la part des ménages qui exercés au secteur informel et ils sont devenus des travailleurs formels.

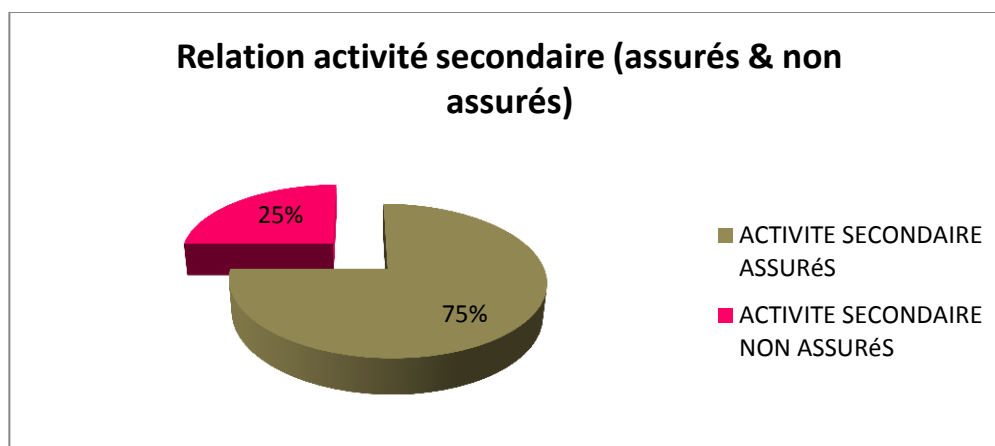


Source : enquête personnelle

Alors que si nous établissons une relation des personnes assurées exerçant une activité secondaire et les non assurés exerçant une deuxième activité on retrouvera que 75% de ces ménages sont assurés.

Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les employés n'aiment pas être confrontés à des risques de leurs revenus et préfèrent avoir un revenu stable que fluctuant.

Grphe n ° 48 : la relation entre le taux de l'activité secondaire exercé par les assurés et les non assurés.



Source : enquête personnelle.

II.1-2- Les caractéristiques des entreprises :

Sur 48 entreprises représentant notre échantillon ; on dénombre plus d'entreprises qui ont plus de 10 ans d'expérience (entre 2003-2006), elles sont constituées généralement d'associés non familiaux, dont plus de 60% n'ont pas de succursale et le nombre de leurs employés n'excédant pas les 50 personnes.

Selon notre enquête, les 48 entreprises du BTP de la wilaya d'Oran questionnées, plus de 83% d'entre elles nous ont révélé qu'ils font appel à la main d'œuvre informelle dont 26% font appel à la main d'œuvre étrangère, et cela pour deux raisons principales le tableau ci-dessous éclaircira les réponses obtenues :

Tableau n° 49 : les causes qui poussent les entreprises à s'orienter vers la main d'œuvre informelle.

		Si oui pourquoi						Total	
		y'a pas une main d'œuvre formelle	le cout de la main d'œuvre informelle est moins cher	vous avez besoin d'eux occasionnellement	y'a pas de main d'œuvre formelle et ont besoin d'eux occasionnellement	le cout de la main d'œuvre informelle est moins cher et ont besoin d'eux occasionnellement	rien		
Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	oui	Effectif	8	1	17	13	1	0	40
		% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	20,0%	2,5%	42,5%	32,5%	2,5%	0,0%	100,0%
		% dans Si oui pourquoi	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%	83,3%
		% du Total	16,7%	2,1%	35,4%	27,1%	2,1%	0,0%	83,3%
	non	Effectif	0	0	0	0	0	8	8
		% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
		% dans Si oui pourquoi	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	16,7%
		% du Total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	16,7%
Total	Effectif	8	1	17	13	1	8	48	
	% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	16,7%	2,1%	35,4%	27,1%	2,1%	16,7%	100,0%	
	% dans Si oui pourquoi	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	% du Total	16,7%	2,1%	35,4%	27,1%	2,1%	16,7%	100,0%	

Mesures symétriques

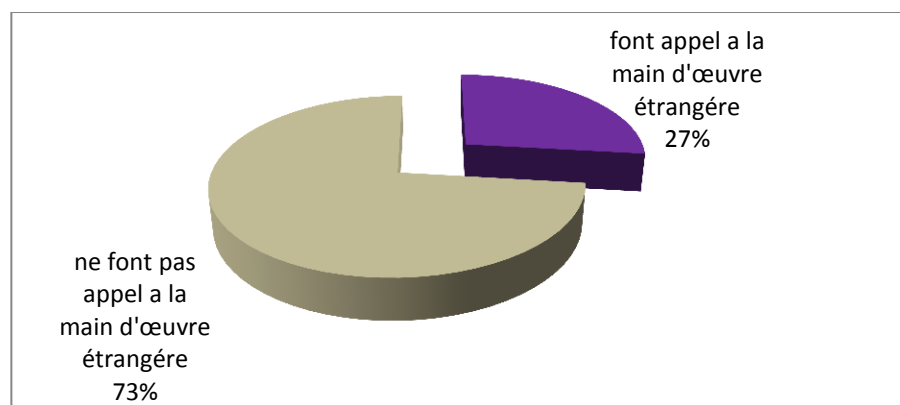
		Valeur	Erreur Asymptotique standard ^a	T approximatif ^b	Signification approximative
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,707			,000
Intervalle par Intervalle	R de Pearson	,744	,060	7,561	,000 ^c
Ordinal par Ordinal	Corrélation de Spearman	,671	,084	6,132	,000 ^c
N d'observations valides		48			

a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée..

b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle.

c. Basé sur une approximation normale..

Graphes n° 49 : le taux des entreprises qui font recours à la main d'œuvre étrangère.



Source : enquête personnelle 2016.

Donc sur l'ensemble des personnes questionnés concernés par l'échantillon, les entreprises ont fréquemment recours à cette catégorie de main d'œuvre parce qu'ils ont besoin de cette catégorie de travailleurs occasionnellement, leur durée de travail dépend de la tâche confiée (généralement elle n'excédait pas les 10 jours), voir graphe ci-dessous) qui est la durée maximum pour déclarer un travailleur, alors que 16% des réponses font recours à cette main d'œuvre à cause de la faiblesse de l'emploi formel, On peut expliquer cette situation par la théorie Insiders, outsiders que l'entreprise échappe aux coûts de rotation de la main d'œuvre en embauchant les outsiders, surtout qu'elle n'a besoin d'eux qu'occasionnellement.

Tableau n° 50 : la durée du travail des travailleurs non affiliés.

		Si occasionnellement leurs durée de travail est de combien ?					Total
		une semaine	pas plus de 10 j	15j	jusqu'à fin de tâche	rien	
Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	Effectif	5	2	1	25	7	40
	oui % dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	12,5%	5,0%	2,5%	62,5%	17,5%	100,0%
	% dans Si occasionnellement leurs durée de travail est de combien ?	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	46,7%	83,3%
	% du Total	10,4%	4,2%	2,1%	52,1%	14,6%	83,3%
	Effectif	0	0	0	0	8	8
	non % dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
	% dans Si occasionnellement leurs durée de travail est de combien ?	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	53,3%	16,7%
	% du Total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	16,7%
Total	Effectif	5	2	1	25	15	48
	% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	10,4%	4,2%	2,1%	52,1%	31,3%	100,0%
	% dans Si occasionnellement leurs durée de travail est de combien ?	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	% du Total	10,4%	4,2%	2,1%	52,1%	31,3%	100,0%

Sur l'ensemble des Entreprises questionnées, nous avons relevé que la main d'œuvre informelle est demandée en manutention, ce qui explique que la durée du travail d'un ouvrier est d'une courte durée (occasionnellement (83%)).

On retrouve que sur 48 entreprises questionnées près de 40% d'entre elles pensent que la main d'œuvre informelle n'est pas qualifiée, donc ce qui peut expliquer la tâche confiée à ses derniers ne demande pas une haute qualification (agriculteurs, ambulants), une main d'œuvre informelle qualifiées peut s'acquérir au fil des temps, par l'apprentissage tel que l'électricien, plombier, etc., d'où on retrouve un taux de réponses de 34% qui pensent que cette catégorie de main d'œuvre peut être qualifiée.

Tableau n° 51 : la part de réponses des avis des entreprises sur la qualification de la main d'œuvre informelle.

		Pensez-vous que La main d'œuvre informelle est qualifiée				Total	
		Oui	non	rien	parfois oui et parfois non		
Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	oui	Effectif	14	15	0	11	40
		% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	35,0%	37,5%	0,0%	27,5%	100,0%
		% dans Pensez-vous que La main d'œuvre informelle est qualifiée	87,5%	78,9%	0,0%	91,7%	83,3%
		% du Total	29,2%	31,3%	0,0%	22,9%	83,3%
	non	Effectif	2	4	1	1	8
		% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	25,0%	50,0%	12,5%	12,5%	100,0%
		% dans Pensez-vous que La main d'œuvre informelle est qualifiée	12,5%	21,1%	100,0%	8,3%	16,7%
		% du Total	4,2%	8,3%	2,1%	2,1%	16,7%
Total	Effectif	16	19	1	12	48	
	% dans Parmi eux y a-t-il des travailleurs non affiliés ?	33,3%	39,6%	2,1%	25,0%	100,0%	
	% dans Pensez-vous que La main d'œuvre informelle est qualifiée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	% du Total	33,3%	39,6%	2,1%	25,0%	100,0%	

Comme on la déjà observé, l'informel touche différents secteurs, l'enquête menée auprès des entreprises du BTP ayant démontré que le travail relevant de l'informel se retrouve dans différentes situations et sous plusieurs natures.

Les entreprises du secteur (BTP) bien qu'elles soient durement immatriculées au Registre de Commerce, leurs opérations de transactions avec les clients, ainsi qu'avec leurs fournisseurs passent parfois par le canal de l'informel.

Voici les résultats obtenus :

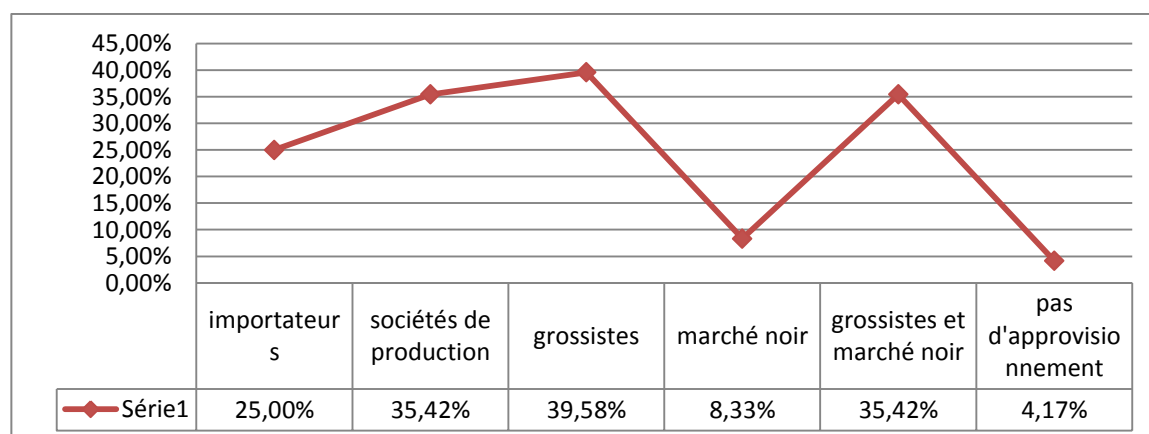
Tableau n° 52: le mode de transaction effectué par les entreprises avec leurs clients et fournisseurs.

mode de paiement fournisseur		
caractère	Fréquence	
Espèces	38	79,17%
Chèques	46	95,83%
crédits	12	25,00%
	48	100,00%

mode de paiement client		
caractère	fréquence	%
Espèces	26	54,17%
Chèques	46	95,83%
Crédits	16	33,33%
	48	100,00%

Source : enquête personnelle.

Graphe n° 50 : mode d'approvisionnement des entreprises oranaises.



Source : enquête personnelle 2016.

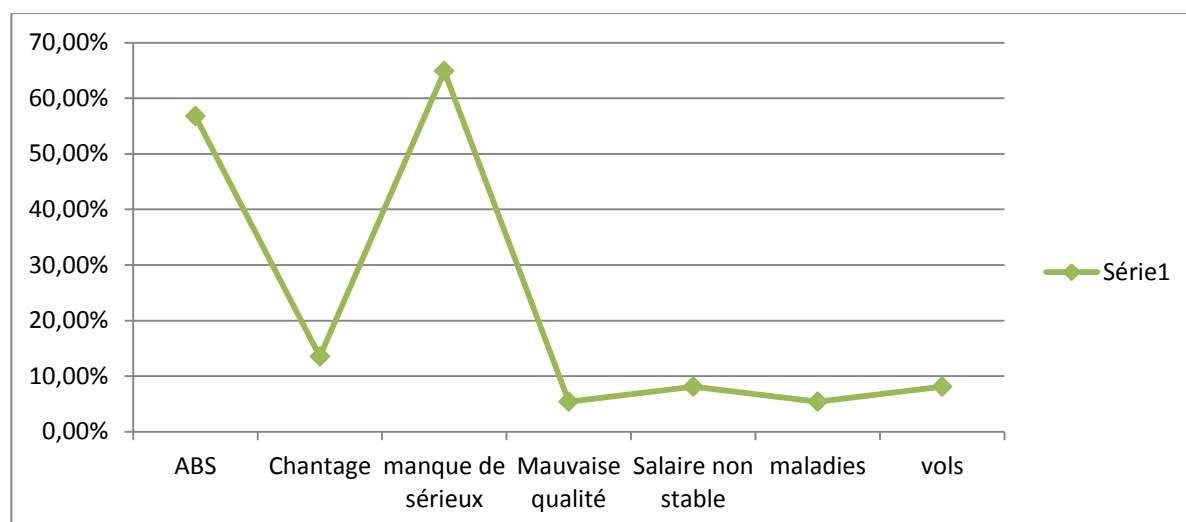
Des parts importantes de marchés et des transactions effectuées par les entreprises sont dues en espèce même si il s'agit de sommes d'argent importantes, les achats et ventes sont effectuées sans factures ; les prestations qui sont produites par les fournisseurs en matière d'approvisionnement ainsi que la location du matériel de réalisation sont effectuées parfois à partir du marché noir, on relève un taux de (14,58%).

En récapitulant, même si ces entreprises font recours à la main d'œuvre informelle souvent non qualifiée (33,3%), même si elles souhaitent embaucher du personnel qualifié et légalement déclaré formel.

La majorité des dirigeants d'entreprises ont donné un avis favorable à la loi de finances complémentaire de 2015 qu'ils estiment positive ; puisque plus de 60% pensent qu'elle est bénéfique pour l'entreprise.

Malgré les compétences que recèle le marché du travail informel ; on évoque beaucoup de problèmes que les entreprises supportent car sur nos 48 entités appartenant au secteur du BTP relevant de la région oranaise ; 78,72% n'ont toujours pas surmonté leurs difficultés vis-à-vis de cette catégorie de main d'œuvre (l'emploi informel) généralement ce sont des problèmes d'absence et de manquement du sérieux au travail.

Voici un récapitulatif des problèmes que rencontre l'entreprise du BTP oranaise vis-à-vis de son personnel informel :



Source : enquête personnel 2016.

Conclusion :

L'emploi informel a été l'objet de préoccupations de plusieurs économistes algériens et étrangers, malgré que les travaux scientifiques soient minimes sur ce sujet, il y a eu plusieurs estimations de ce phénomène.

Les résultats des études antérieures effectuées par différents économistes révèlent que le taux de l'emploi informel n'a pas cessé de croître ; même si chacun des auteurs a dirigé son enquête selon des critères différents.

Si nous reprenons les résultats obtenus par les économistes suite aux études et enquêtes effectuées tant sur le plan national que régional , on retrouve une similitude en matière d'identification du travail informel à savoir qu'il est question de deux types de travail informel ; d'une part les personnes relevant des pluriactifs ainsi que les personnes appartenant à de emplois informels purs, et les non affiliés ; qui sont le plus souvent des personnes à niveau d'instruction limité (HAMMOUDA & LASSASSI 2011),

S'agissant de l'enquête que nous avons menée (enquête de ménage dans la wilaya d'Oran), elle dévoile que le secteur du BTP ; ainsi que le secteur de l'agriculture sont les plus touchés en matière de « non déclaration à la sécurité sociale » ; c'est ce qu'ont révélé les études entamées par les autres auteurs pour ce qui concerne le même phénomène.

Pour conclure, on fera remarquer que même si les méthodes d'enquêtes sont différentes, les hypothèses et les régions différentes, les périodes différentes, il existe cependant une certaine réalité qui ne change pas d'où on retrouve parfois des résultats proches.

Conclusion générale :

Le secteur informel est un phénomène très important qui recouvre plusieurs réalités non seulement à l'échelle mondiale mais également en Algérie. Pourtant la documentation et les statistiques sont peu nombreuses ou quasi absente, donc ce qui a rendu ce sujet très complexe.

En analysant de près ce phénomène, nous allons constater que le raisonnement sur le rôle de l'informel dans l'économie diffère d'un auteur à un autre. Nous avons aperçu que certains considèrent qu'il joue un rôle positif dans l'économie puisqu'il contribue principalement à la création d'emploi, notamment dans les pays qui ont une politique de création d'emploi restreinte et limitée dans le secteur formel, mais aussi à la lutte contre la pauvreté. D'autres le voient comme un non-respect des Lois et de la réglementation qui parasite l'économie formel. Ils le considèrent aussi comme un dysfonctionnement de l'économie, c'est ce qui nuit à la concurrence et détruit le marché formel.

La présente recherche a tenté d'appréhender la relation entre l'emploi et le secteur informel en Algérie. Comme nous l'avons déjà vu, ce secteur recouvre plusieurs segments, et nous nous sommes focalisé sur le secteur de BTP.

Les résultats obtenus durant l'enquête permettront de comprendre la réalité de ces types de marché du travail et pourquoi les gens se réfèrent à ce type de travail.

Ainsi sur la base de donnée de l'enquête menée dans la Wilaya d'Oran, nous a fait ressortir que le secteur de BTP sur 48 entreprises, 83% d'entre elles font recourent au marché informel, et sur les 150 personnes questionnées 86 d'entre eux vont vers l'informel soit en étant des travailleurs totalement non déclaré ou ayant une activité secondaire.

Sur le plan théorique, cette thèse a essayé d'expliquer le phénomène de l'informel, son développement et son importance ainsi que son estimation dans le monde et en Algérie.

Nous avons vu durant notre premier chapitre que le secteur informel est très complexe suite à sa multitude de définition, il a progressé au fil du temps dans les différents continents ainsi qu'en Algérie.

Nous avons tenté d'expliquer les acteurs qui agissent sur le comportement de ce marché, nous avons vu que parmi les causes c'est la lourde réglementation imposé pour intégrer le secteur formel.

Le marché du travail avait fait l'objet de notre deuxième chapitre, il regroupe plusieurs théories non seulement la théorie classique qui avance que le rééquilibrage du marché se fait à travers l'ajustement automatique des salaires et des prix. Le chômage pour eux il est volontaire puisque les seuls chômeurs sont ceux qui ne sont pas disposés à travailler pour des salaires réduits, alors que la théorie keynésienne est construite sur la base d'une critique de la théorie classique. Pour Keynes les prix et les salaires sont rigides, d'où l'impossibilité d'avoir un équilibre sur le marché du travail. Le chômage est due à une insuffisance de la demande globale puisque les entreprises n'embauchent pas en fonction du salaire réel mais par rapport à la demande effective, donc si elle est sous-estimé, y'aura un recrutement plus faible, donc une création d'un chômage involontaire. Les nouvelles théories du marché du travail notamment la théorie insiders- outsiders explique le comportement des entreprises à échappés aux différents coûts (rotation, formation) sachant que les employés ne sont recruté qu'occasionnellement.

Sur le plan empirique, qui a fait l'objet de notre troisième chapitre, nous avons revu les principaux résultats obtenus à l'échelle nationale et les relier à nos résultats d'enquête à la Wilaya d'Oran. Comme nous l'avons décrit précédemment, le secteur de BTP est le plus touché par ce phénomène et ceci a été révélé par les différents auteurs que nous avons vus et regroupe également deux types d'informel, les pluriactifs et les informels purs.

Le gouvernement algérien a lancé une campagne pour inciter à la « bancarisation » des fonds de l'économie informelle. En d'autres termes, il annonce trois types de garanties qui sont la non-recherche de l'origine des fonds, avoir une taxation forfaitaire libératoire de 7% des montants déposées et garantit l'absence de poursuites judiciaires pour les déposants.

Mais jusqu'à présent, les détenteurs de capitaux de l'économie informelle qui détiennent de 40 à 50% du PIB national ne se bousculent pas auprès des banques afin de bénéficier de ces nouvelles dispositions du gouvernement. Dans ce contexte, il est intéressant de comparer la tentative algérienne avec les expériences des pays étrangers qui tentent, avec plus ou moins de succès, la transition de l'économie informelle vers les circuits officiels.

Nous constatons que l'économie Turque a fait baisser son taux d'emploi informel depuis 2002 qu'était d'ordre de 32.5% du PIB à 14.5% en 2013. Cette baisse remarquable est une résultante des autorités Turques en mettant en place des réformes macroéconomiques. A cet effet l'Etat a baissé son impôt des sociétés qui était passé de 30% à 20%, l'impôt sur les revenus est passé de 49,5% à 35% et le taux inférieur a été relevé de 15% à 22%, alors que les taux de la TVA sont passés de 18% à 8% pour la santé, l'éducation, les vêtements et le tourisme et la TVA sur les principaux produits alimentaires est à seulement 1%. Nous notons également que les personnes à salaire minimum bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu d'après la situation familiale et le nombre d'enfants.

Sur le point de vue des entreprises, l'Etat Turque avait mis en place un nouveau code du commerce afin de faciliter les procédures et allégé dans la réglementation, ainsi une nouvelle loi s'est instaurée sur l'impôt sur le revenu et les nouvelles procédures fiscales.

Plus encore le pays voisin « Maroc », a également entamé des procédures afin de minimiser l'emploi informel en abaissant l'impôt à 15% pour les sociétés au chiffre d'affaires ne dépassant pas le million de dirhams, contre 30% pour les entreprises chiffrant au-delà de cette somme. Le Maroc a également simplifié les procédures administratives pour la création d'une entreprise, ainsi que la réduction du taux de TVA des secteurs de l'agroalimentaire, du textile et du tourisme.

Selon Valérie FARGEON, il y a eu également une tentative à l'Inde, qui consistait à mettre en place aux personnes intégrant l'économie formelle à avoir accès aux soins médicaux et d'avoir des avantages sociaux, mais l'objectif n'était pas atteint puisque une partie n'a pas accepté d'intégrer ce secteur de crainte de contrôle fiscal.

Par ailleurs, c'est le même cas qu'a connu l'Algérie puisque La bancarisation de l'argent de l'informel semble être un échec, seulement 250 personnes ont « adhéré à l'opération de régularisation fiscale entamée en août 2015 par manque de confiance à l'Etat.

Les limites de la thèse :

Comme tout travail nous avons rencontré plusieurs difficultés et contraintes pour mener à bien ce travail parmi elles :

- C'est un sujet vaste et complexe ce qui le rend difficilement compréhensible et explicable.
- La fiabilité des informations recueillis
- Manque de source et de bibliographie, ainsi que les statistiques de ce phénomène.
- Vue son importance et la diversification de ces termes utilisés, chacune à sa définition et sa spécificité, rend le sujet difficile a cerné et le contrecarrer.
- Difficulté dans la collecte des données auprès des entreprises et des employés, suite à leurs peurs de diffusion de l'information au pouvoir public (le sujet du travail est délicat).

Les perspectives :

Cette thèse présente un certain nombre de limite :

- D'abord cette thèse n'a pas touché plusieurs secteurs, nous avons repris uniquement le secteur de BTP.
- L'échantillon des ménages et des entreprises était limité à 48 entreprises et 150 personnes, donc il serait utile de mener une étude avec un échantillon plus vaste afin de mieux cerner l'emploi informel dans ce secteur.
- Les entreprises qui ont été choisi regroupe seulement des entreprises formelles faisant recours à une main d'œuvre informelle, ça serait plus intéressant de regrouper non seulement des entreprises formelles mais également informelles.

- Enfin notre enquête du terrain s'est limitée dans la Wilaya d'Oran sur huit communes, il serait plus intéressant d'élargir le champ d'étude sur les autres 18 communes non prise dans notre enquête. Cette prise en compte peut révéler d'autres caractéristiques qui pourront soit renforcé ou nuancé les résultats de notre enquête.

Chapitre 1

Le secteur informel.

Chapitre 2

Marché du Travail

Chapitre 3

L'analyse du secteur informel
en Algérie et sa relation avec
l'emploi.

Annexes.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ORAN

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed

Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences
Commerciales.

Département des Sciences Économiques

ENQUÊTE MÉNAGES

QUESTIONNAIRE MÉNAGES

Étude du terrain

Je suis l'étudiante BOUHRIZ DAÏDJ Feriel j'établis un travail sur le secteur informel et emploi en Algérie dans le but de préparation d'un doctorat en « Économie Monétaire & Financière ».

Je vous prie de bien vouloir remplir le questionnaire en sachant que les informations que vous donnerez seront anonymes (**CONFIDENTIELLES**) et vont être utilisées dans le cadre de l'analyse statistique.

Merci de votre aide.

Code Identification: I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Questionnaire :

1. Sexe

Masculin

Féminin

2. Age

Moins de 16 ans

Entre 16 et 30 ans

Entre 30 et 40 ans

Entre 40 et 60 ans

Plus de 60 ans

3. Situation familiale :

Marié(e)

Célibataire

Divorcé (e)

Veuf (Veuve)

4. Niveau d'instruction

Sans instruction

Primaire/

Moyen

Secondaire

Supérieur

Formation Professionnelle/ Niveau moyen

Formation Professionnelle /Niveau secondaire

5. Occupez-vous un travail :

Permanent

Contractuel

Non permanent

6. Êtes-vous assuré(e) (CNAS ou CASNOS) ?

1-Oui

Partiellement assuré

-Non

7. Exercez-vous un travail (activité) secondaire afin d'avoir un revenu supplémentaire ?

Oui

Non

8. Quel est la nature de ce travail (préciser ex : taxieur, coiffeur...) :

.....

9. Dans quel secteur juridique appartient cette activité :

Le secteur privé

Étatique

Ou étranger

10. Ou exercez-vous cette activité :

A domicile

Dans un chantier

Dans la rue

Ou dans local professionnel

Autres (préciser)

11. Exercez-vous cette activité d'une façon :

Permanente

Temporaire

Saisonnnière

12. Dans cette activité êtes-vous payés :

Plus que votre activité principale

Moins

Similaire

13. quels sont les causes qui vous ont poussées à exercer ce travail :

Correspond aux qualifications

Choix des heures de travail qui vous correspond

La cherté de la vie

14. Est-ce que cet emploi vous permet de subvenir à vos besoins :

Oui

Non

15. Est-ce :

Partiellement

Totalement

16. Dans quel secteur d'activité travaillez-vous (activité secondaire)?

Agriculture

Industrie

-BTP

Administration

Transport

Commerce

Services

Secteur étatique

Secteur privé

Autres

17. Avez-vous occupés un emploi antérieur

Oui

Non

18. Si oui était-il dans :

Le secteur formel

Le secteur informel

19. Pourquoi avez-vous quitté ce poste

Causes professionnels

Causes financières

Causes personnels

Maladies

Licenciement

Autres

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ORAN

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed

Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences
Commerciales.

Département des Sciences Économiques

ENQUÊTE ENTREPRISES

QUESTIONNAIRE ENTREPRISES

Étude du terrain

Je suis l'étudiante BOUHRIZ DAÏDJ Feriel j'établis un travail sur le secteur informel et emploi en Algérie dans le but de préparation d'un doctorat en « Économie Monétaire & Financière ».

Je vous prie de bien vouloir remplir le questionnaire en sachant que les informations que vous donnerez seront anonymes (**CONFIDENTIELLES**) et vont être utilisées dans le cadre de l'analyse statistique.

Merci de votre aide.

Code Identification: I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

1. Depuis combien de temps travaillez-vous dans ce secteur ? (noter la durée en Années)

2. Cette entreprise est-elle votre propriété ? Si oui, avez-vous des associés ?

- a) 1-Oui mais je n'ai pas d'associés.
- b) 2-Oui, j'ai des associés de la famille
- c) 3-Oui j'ai des associés non familiaux
- d) 4-Non, le local appartient à un loueur privé

3. Avez-vous des succursales dans d'autres wilayas ?

- a) Oui
- b) Non

4. Combien de personnes employez-vous dans l'entreprise ?

.....

5. Parmi eux y a t-il des travailleurs non affiliés ?

- a) Oui
- b) Non

6. Si oui pourquoi ?

- a) Vous ne trouvez pas une main d'œuvre formel
- b) Le coût de main d'œuvre est moins cher
- c) Vous avez besoin d'eux occasionnellement
- d) Autres ; précisé :

7. Si occasionnellement leur durée de travail est de combien ?

.....

8. Dans quel cas utilisé vous le plus la main d'œuvre informelle :

- a) Peinture
- b) Menuiserie
- c) Maçonnerie
- d) Plomberie
- e) Électricités
- f) Autres

9. Pensez-vous que La main d'œuvre informelle est qualifiée ?

- a) Oui
- b) Non

10. Vos employés formels sont ils

- a) Des travailleurs permanents
- b) Contractuels
- c) Saisonniers

11. Votre entreprise est-elle immatriculée au Registre de commerce ?

- a) 1-Oui
- b) 2-Non, mais j'ai une autorisation communale ou de la wilaya
- c) 3-Rien

12. Êtes- vous affilié à la sécurité sociale (CASNOS) ?

- a) 1-Oui
- b) 2-Non, parce que les formalités sont compliquées
- c) 3-Non, c'est trop cher pour mes moyens financiers
- d) 4-Non, je ne vois pas la nécessité
- e) 5-Autre

13. Avez-vous une sous-traitance avec d'autre particulier dans différents services ?

- a) Oui
- b) Non

- a) **Avec vos clients, utilisez-vous**
- b) 1-des espèces
- c) 2-des chèques
- d) 3-du crédit

14. Avec vos fournisseurs utilisez-vous :

- a) 1-des espèces
- b) 2-des chèques
- c) 3-du crédit

15. Où vous approvisionnez-vous essentiellement ?

- a) 2-Importateurs
- b) Sociétés de production
- c) 1-Grossiste
- d) 3-Marché noir
- e) 4-Grossiste et marché noir
- f) 5-Pas d'approvisionnement

16. Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

- a) 1-Réglementation trop compliquée
- b) 2-Difficulté de financement
- c) 3-Fournisseurs trop chers
- d) 4-Manque de clients
- e) 5-Forte concurrence
- f) 6-Autre

17. Les moyens et matériels de réalisation sont-ils fournis à partir des

- a) Sociétés étatiques
- b) Sociétés privées
- c) Marché noir
- d) Propres moyens de l'entreprise

18. Qu'en pensez-vous de la loi de finance complémentaire de 2015 concernant aux nouvelles mesures de l'état face à l'intégration de l'informel ?

- a) Bénéfique pour l'entreprise
- b) Néfaste pour l'entreprise
- c) Aucun impact sur l'entreprise

19. Souhaitez-vous travailler avec :

- a) du personnel qualifié formel
- b) du personnel qualifié informel

20. Trouvez-vous des problèmes avec vos personnels informels ?

- a) Oui
- b) Non

21. Si oui les quels ?

.....

22. Employez-vous du personnel étranger tel que la main d'œuvre Africaine ?

- a) Oui
- b) Non

Bibliographie :

BIBLIOGRAPHIE EN ARABE :

1. 2014 .الاقتصاد الغير الرسمي في الجزائر بورعدة حورية مذكرة ماجستير جامعة وهران
2. 1994. علاوي لعلاوي " استقلالية المؤسسة الاقتصادية" جامعة الجزائر.

BIBLIOGRAPHIE EN FRANÇAIS

3. ABRAHAM -FROIS. G, (1995), « Dynamique Economique », Dalloz, 8ème Edition, Paris
4. ADAIR. P, « l'économie informelle au Maghreb », cahiers du G.R.A.T.I.C.E, n 22, premier semestre 2002,
5. ADAIR. P, (1985), « l'économie informelle », édition Anthropos, Paris.
6. AHMADOU Aly Mbaye, (2014), « Secteur informel, emplois et transformation structurelle », l'Organisation internationale de la Francophonie.
7. ARTUS Patrick et MUET Alain-Pierre, (1997), « Théories du chômage », Edition Poche, Economica.
8. BARBIER. J.P, (2006), « L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb », BIT, Genève
9. BAUDRY .B, (2007), « marché du travail et emploi au Cambodge », université de LYON
2. BENSAHEL & FONTANEL, (2006), « l'économie souterraine l'exemple de la Russie », L'Harmattan
10. BELLACHE, (2010), « L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia », Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaia.

11. BENHABIB. L, « Le chômage des jeunes en Algérie », Colloque 29, 30 et 31 mai 2014
Université Cadi Ayyad, Marrakech.
12. BENISSAD. H, (1980), « L'économie algérienne contemporaine », PUF, Paris, Que sais-je ?
13. BOUFENIK .F, (2010), « L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle », université de Tlemcen.
14. BOUNOUA, (2002), « Processus d'informalisation et économie de marché en Algérie », GRATICE, Paris
15. BOUNOUA & BOUTELDJA international conference, « emperical approach of labour market, the case of the informal employment in Algeria, December 14- 16 , 2004, Beirut.
16. BOURICHE. L, (2004), « le chômage et les politiques d'emplois cas de l'Algérie », université de Tlemcen.
17. BOURICHE. L, (2009), « les déterminants du marché de travail en Algérie », université de Tlemcen.
18. BROSSARD. O, (1999), « L'emploi et le chômage », Repères, La Découverte
19. CHARMES. J, (1991), « Mesure statistique de la population active et du secteur informel en Algérie », in rapport du BIT du programme des nations unies pour le développement.
20. CHERIBA. B, (2013), « place de l'économie informelle en Algérie et ses impacts sur le processus de développement », ERUDITE Université Paris Est
21. DUNLOP, John T. (1949), « The Development of Labor Organization » , A Theoretical Framework. Pages 163–193
22. ECOTHECNICS, (2008), ouverture de l'économie nationale, secteur de la distribution, secteur informel : trois études pour le FCE (Forum des Chefs d'Entreprises).
23. HAMED. Y, (2002), « micro entreprise et secteur informel en Algérie », GRATICE.

24. HAMMOUDA, (2002), « Secteur & emploi informels en Algérie définitions, mesures et méthodes d'estimation », GRATICE, Paris
25. HAMMOUDA, MUNETTE et ISLI, (2003), « Programme des emplois en Afrique, marché du travail et emploi en Algérie », OIT, Alger
26. HENNI. A, (1991), « économie Algérienne indépendante », ENAG.
27. KEYNES J.M, (1936), « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », Edition Française Payot.
28. KRAIEM. M, « Les dynamisations des microentreprises dans les PMA : une relecture de l'économie informelle manufacturière au Mali », l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ), 2015.
29. MAILLEFERT.M, (2001), « L'économie du travail : concepts, débats et analyses », Jeunes Edition - STUDYRAMA,
30. MANKIW. G & TAYLOR. M, (2010), "Principes de l'économie", édition Boeck,
31. MEBTOUL. A, (2011), « la situation économique en Algérie », CASBAH, Alger
32. MEBTOUL.A, (2013), « Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux », Ifri, 2013.
33. MUSSETTE.M, (2014), « les politiques d'emplois et les programmes actifs du marché du travail en Algérie », ETF
34. NAAS. A, (2003), « le système bancaire algérien de la décolonisation à l'économie de marché », Maisonneuve & Larose, Paris.
35. OCDE, (2003), « manuel sur la mesure de l'économie non observée », Paris.
36. OCDE, (2009), « L'EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : UNE NORMALITÉ INDÉPASSABLE ? », Paris
37. PERROT. A, (1992), « Les nouvelles théories du marché du travail », La découverte, Paris
38. SUM.M, (2007), « Marché du travail et emploi au Cambodge », université de Lyon2.

39. TALAHITE. F, (2010), « RÉFORMES ET TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE », université de Paris 13 Nord.
40. TCHIBOZO. G, (1998), « Economie du travail », Les Topos, Dunod, Paris.
41. ZIDOUNI. H, (2002), « les comptes nationaux et l'économie non observée en Algérie », GRATICE.
42. ZULBERBERG. P. A, (2003), « Microéconomie du marché du travail », La Découverte, Paris

Les rapports :

43. Rapport du BIT 2013, 19 e conférence internationale, Rapport du CNES, sur le secteur informel : illusions et réalités, 2004,
44. Rapport de la 19e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.
45. Rapport du CNES, 2002.
46. Institut de La Méditerranée, France Economic Research Forum, Egypt, Femise 2006.

Articles Scientifiques :

47. ADAIR. P, « Économie non observée et emploi informel dans les pays de l'Union européenne », in Revue économique, vol. 60, N° 5, septembre 2009, p. 1117-1154.
48. ADAIR & BELLACHE, (2009), « Emploi informel et secteur privé en Algérie : contraintes et gouvernance de la création d'entreprise », les Cahiers du MECAS, n°4, pp 162-183, Université de Tlemcen.
49. ADAIR et Youghourta BELLACHE, « Emploi et secteur informel en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre », région et développement, n 35, 2012

- 50.** ADAIR & BELLACHE, « Secteur informel et segmentation de l'emploi à Bejaia », in revue du Mondes en Développement, Vol.42, 2014/2-n°166, p 31-44.
- 51.** AZARIADIS. C. (1975), « Implicit contracts and underemployment equilibria », The Journal of Political Economy, Vol. 83, No. 6 , pp. 1183-1202
- 52.** BABOU. O & ADAIR. P, (2013), « L'ÉCONOMIE INFORMELLE A TIZI-OUZOU (ALGÉRIE) : DÉTERMINANTS, SEGMENTATION ET MOBILITÉ », Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde n°31-2016
- 53.** BACCHETTA. M et EKKEHARD Ernst Juana P. BUSTAMANTE, (2009), « MONDIALISATION ET EMPLOI INFORMEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT », OMC-BIT, pp.43-64.
- 54.** BAILEY. M.N, (1974), « Wages and unemployment under uncertain demand », Rev Eco pp 37-50.
- 55.** BOUKLIA- HASSANE, TALAHITE. F, « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue Tiers Monde 2008/2 (n° 194), p428 428
- 56.** BOUKLIA-HASSANE. R et TALAHITE. F, (2007), « Réforme des institutions du marché du travail et emploi en Algérie », Revue Tiers Monde, 2/2008 (n° 194), p. 413-437.
- 57.** BOUNOUA. C, SEBBAH. F & BENIKHLEF. Z, « L'économie informelle en Algérie : Analyse de l'évolution du phénomène et évaluation macro-économique (1990-2009) », les cahiers du CREAD N°110.
- 58.** CHARMES, « LES DÉBATS ACTUELS SUR LE DÉVELOPPEMENT », (Octobre-Décembre 1987), Revue Tiers Monde, T. 28, No. 112.
- 59.** CHARMES. J, « l'emploi informel, méthodes et mesures », cahiers du G.R.A.T.I.C.E n° 22, P 19.

- 60.** GORDON. D.F. (1974), « A neoclassical theory of Keynesian unemployment », *Economic Inquiry* V 12, pp 431-449.
- 61.** MORISSON. C, (1995), « Quel cadre institutionnel pour le secteur informel », Centre de développement de l'OCDE. Cahier de politique économique n° 10.
- 62.** RAZAFINDRAKOTO. M & ROUBAUD.F et TORELLI.C, « La mesure de l'emploi et du secteur informels : leçons des enquêtes 1-2-3 en Afrique », *Le Journal statistique africain*, numéro 44 9, novembre 2009.
- 63.** ROBINSON. J, (1947), « Essays in the theory of employment », HyperionPress. Dans Perrot. A, (1992),
- 64.** ROSS, G. (1981), « What Is Progressive About Unions ? », *Theory and Society*, no 10, pp. 609-643..
- 65.** RUEFF J., « Les variations du chômage en Angleterre », *Revue Politique et Parlementaire*, 1925, tome CXXV, p. 425-435.
- 66.** RUEFF J, « L'assurance-chômage, cause du chômage permanent », *Revue d'Economie Politique*, mars-avril 1931, p. 211-250.
- 67.** Schneider, Friedrich, Buehn, Andreas and Monténégro, Claudio E, (2010), «New Estimâtes for the Shadow Economies all over the World», *International Economic Journal*, 24.
- 68.** SETHURAMAN S. V, (1976), « Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action », *Revue Internationale du travail, BIT*, Genève, vol 114, n°1.
- 69.** WILLARD. J, « L'économie souterraine dans les comptes nationaux ». In: *Économie et statistique*, N°226, Novembre 1989, Le marché de l'emploi en 1988 / Dossier: Agriculture / Économie souterraine et comptabilité nationale. pp. 35-51.
- 70.** ZAJDELA H Laurent Th, , « De l'équilibre de sous-emploi au chômage d'équilibre », *Cahiers d'Economie Politique*, n° 34, 1999, p. 41-66.

Webographie :

71. BOUNOUA, institutions, organisations et comportement entrepreneurial en Algérie, analyse des stratégies et pratiques des PME. http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25205 consulté le : **16-05-2015.**
72. CHARMES, Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel
<http://info.worldbank.org/etools/docs/library/218165/Secteur%20informel%20Jacques%200Charmes%20WB.pdf> consulté le : **22-09-2014.**
73. Cours du pétrole : http://france-inflation.com/img/prix_petrole_mensuel.gif consulté le : **09-01-2015.**
74. <http://www.ons.dz/EVOLUTION-DU-MARCHE-DU-TRAVAIL-DE.html> consulté le : **03-02-2015.**
75. l'aléa moral voir <http://financedemarche.fr/definition/alea-moral> consulté le 09-01-2015
76. KLOUCHE. I et KHENDEK. S, « Le secteur informel en Algérie : évolution, caractéristiques et facteurs explicatifs », http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25247 consulté le **26-01-2015**
77. HAMMOUDA. N & LASSASSI. M, « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte », http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25233 consulté le : **06-09-2015**
78. BIALES. C, (2013), « le marché du travail, un panorama des théories Économiques », <http://www.christian-biales.net/documents/Marchtravail.PDF> consulté le : **04-05-2015**

Journal officiel :

79. Loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail

80. Loi n° 90-14 du 02 juin 1990 modalités d'exercice di droit syndical

81. Loi n° 90-02 du 06 février 1990 relative au règlement des conflits collectifs de travail et
exercice du droit de grève

82. Décret législatif n° 94-09 du 26 mai 1994 relative à la préservation de l'emploi et
protection des salariés susceptible de perdre leur emploi d'une façon involontaire.

1. Décret législatif n ° 94-10 du 26 mai 1994 Instituant la retraite anticipée

2. Décret législatif n° 94- 11 du 26 mai 1994 Instituant l'assurance chômage

3. Décret exécutif n° 97-473 du 08 décembre 1997 instituant le travail à temps partiel.

4. Loi n° 86-12 du 19 aout 1986 relative au régime des banques et du crédit.